

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère des Affaires Economiques et du
Développement

&

Ministère des Finances

Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2015-2017

Version finale

Novembre 2014

Préparé avec l'appui du PNUD

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	5
I. Résumé exécutif.....	7
Choix stratégique	7
Cadre macroéconomique.....	8
Analyse du portefeuille global des conventions de financement d'investissement public sur financement extérieur	11
Cadre budgétaire	12
II. Contexte	18
1. Vue d'ensemble	18
2. Bilan du plan d'actions du CSLP 2011-2015	20
3. Stratégie nationale post 2015	22
4. CBMT et mise en œuvre du CSLP.....	23
III. Situation économique du pays et perspectives	25
1. Développement économique récent (2011-2013)	25
<i>la Croissance économique</i>	25
<i>Déclinaison de la croissance par secteurs d'activités économiques</i>	28
Secteur primaire	28
Secteur secondaire	29
Secteur tertiaire	31
<i>Le secteur extérieur</i>	33
<i>La situation monétaire et prix</i>	36
2. Evolution économique en 2014	38
3. Perspectives macroéconomiques 2015-2017	41
<i>Le secteur extérieur</i>	44
<i>La situation monétaire et prix</i>	45
4. Comparaison du cadrage 2015-2017 avec celui du CDMT 2014-2016	46
IV. Cadrage macrobudgétaire	47
1. Les ressources de l'Etat	48
<i>Vue d'ensemble</i>	48
<i>Rétrospective des recettes (2011-2013)</i>	49
<i>Evolution des recettes en 2014</i>	54

<i>Analyse du portefeuille global des conventions de financement d'investissement public sur financement extérieur</i>	57
<i>Ventilation du PIP par degré de maturité des projets d'investissement</i>	58
<i>Analyse des décaissements sur le financement extérieur des conventions de financement en cours</i>	59
<i>Ventilation du financement extérieur par mode de financement</i>	60
<i>Ventilation du portefeuille par axe du CSLP 2011-2015</i>	61
<i>Ventilation des financements extérieurs par département ou institutions assimilées</i>	69
<i>Perspectives des recettes (2015-2017)</i>	69
<i>Projections des ressources extérieures pour la période 2015-2017</i>	70
<i>Projections des décaissements des financements acquis par axe du CSLP pour la période 2015-2017</i>	71
<i>Projections des décaissements des financements acquis par axe du CSLP pour la période 2015-2017</i>	71
<i>Prévisions des ressources extérieures : marges de manœuvres sur des financements non acquis</i>	72
<i>Ventilation du financement des investissements publics (non acquis et à rechercher) pour la période 2015-2017 par département et institutions assimilées</i>	73
<i>Vu d'ensemble</i>	74
<i>Rétrospectives des dépenses</i>	75
<i>Classification selon la nature du budget</i>	76
<i>Evolution des dépenses en 2014</i>	82
<i>Prospectives des dépenses (2015-2017)</i>	84
4. Les enveloppes budgétaires par institution.....	87
<i>Les dépenses d'investissement et de fonctionnement par ministère</i>	87
5. Visions stratégiques des secteurs prioritaires	93
<i>Santé</i>	93
<i>Education</i>	97
<i>Équipement et transport</i>	105
<i>Hydraulique</i>	108
<i>Pétrole, Mines et Énergie</i>	113
<i>Développement rural</i>	118
6. Suivi et mise en œuvre.....	122
<i>Cadre organisationnel</i>	122
<i>Les indicateurs de suivi du CBMT 2015- 2017</i>	123
<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	126
Annexe 1: TDR.....	127

Annexe 2 :.....	132
Annexe 3:.....	133

LISTE DES ABREVIATIONS

ADU	Agence pour le Développement Urbain
AEMP	Agence d'Exécution des Microconventions de financement
AEP	Adduction d'Eau en Eau Potable
ANAIIR	Agence Nationale d'Appui à l'Insertion des Réfugiés
APAUS	Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAPEC	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
CCIAM	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Mauritanie
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CDHLCPI	Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGB	Direction Générale du Budget
DGPESD	Direction Générale de la Politique Economique et des Stratégies de Développement
DG PPI	Direction générale des Programmes et conventions de financement d'Investissements
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire International
FNRH	Fonds National des Revenus des Hydrocarbures
FRD	Fonds Régional de Développement
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRDM	Initiative de Réduction de la Dette Multilatérale
LFI	Loi des Finances Initiale
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MAIEO	Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MCIAT	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
MCJS	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
MCM	Mining Corporation of Mauritania
MCRP	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
MDPMEDD	Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Environnement et du Développement Durable
MDR	Ministère du Développement Rural
MEEN	Ministère d'Etat de l'Education Nationale
MEF	Ministère de l'Enseignement Fondamental

MEFPNT	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies
MEP	Ministère de l'Energie et du Pétrole
MESS	Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
MET	Ministère de l'Équipement et des Transports
MF	Ministère des Finances
MFPMA	Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIM	Ministère de l'Industrie et des Mines
MJ	Ministère de la Justice
MME	Ministère des Mines et de l'Energie
MPE	Micro et Petites Entreprises
MPEM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONSER	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural
OSC	Organisation de la Société Civile
PDU	Programme de Développement Urbain
PIB	Produit Intérieur Brut
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PNDSE	Programme National de Développement du Système Educatif
PTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PSI	Programme Spécial d'Intervention
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIM	République Islamique de Mauritanie
SIDA	Syndrome Immunodéficience Acquise
SNDE	Société Nationale d'Eau
SNEA	Stratégie Nationale d'Enseignement des Adultes
SNIG	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
SNIM	Société Nationale des Industries Minières
SNIS	Système National d'Informations Sanitaires
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNS	Stock National de Sécurité
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
UM	Unité Monétaire Mauritanienne
USD	Dollar des Etats-Unis d'Amérique

I. Résumé exécutif

1. L'élaboration du Cadre Budgétaire à Moyen Terme pour la période 2015-2017 intervient dans un contexte national caractérisé par l'organisation de l'élection présidentielle de juin 2014. Elle est également marquée par l'achèvement prochain de la période couverte par le CSLP (2001-2015), le lancement du processus d'élaboration de la stratégie de développement post CSLP, la mise en œuvre de la réforme budgétaire qui est conduite conformément au schéma directeur de réforme du système de gestion des finances publiques, l'adoption de la Stratégie de développement du secteur privé qui aura certainement des incidences sur les ressources et les dépenses publiques à travers les différentes mesures qu'elle se propose de mettre en œuvre. Il intervient également au moment où l'achèvement d'une nouvelle enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) est prévu au premier trimestre de 2015.

Choix stratégique

2. Durant la période 2011-2014, les politiques économiques mises en place ont visé en général l'amélioration des conditions de vie des populations et l'atteinte d'un mieux-être collectif. Les choix en matière de politique économique et budgétaire, ont eu pour effet une dynamisation de l'activité économique qui s'est traduite par un taux de croissance moyen de plus de 6%, une inflation maîtrisée (4.5%) et un assainissement continu des finances publiques.
3. Ces actions ont également eu pour conséquence de dégager des ressources substantielles qui ont été destinées à la réalisation de différents programmes dans les domaines de la défense et de la sécurité, des infrastructures, des services de base (santé, éducation, eau, etc.), et à la mise en place d'un dispositif d'appui à la microfinance et à la micro et petite entreprise.
4. La meilleure exploitation des secteurs porteurs de croissance, l'amélioration du climat des affaires ainsi que la création de la Zone Franche de Nouadhibou dénotent le souci du gouvernement d'optimiser l'exploitation des potentialités économiques du pays.
5. A l'heure actuelle, les grandes orientations de la stratégie de développement pour les années à venir peuvent être dégagées à partir du programme électoral présidentiel, de

l'Agenda post 2015 et des engagements internationaux de la Mauritanie. Les choix stratégiques retenus dans ces sources sont axés sur la recherche d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et viable au niveau environnemental. Ce développement doit également contribuer à la consolidation de l'unité nationale, de l'égalité et du respect des droits, et offrir aux citoyens la possibilité de vivre dignement.

Cadre macroéconomique

6. La croissance du PIB réel sur la période 2011-2013 s'est établie en moyenne à **6 %** hors pétrole et **5,9%** y compris pétrole. Ce résultat répond aux prévisions officielles qui tablaient sur un taux de croissance moyen annuel de **6%** sur la période 2011-2013.
7. Sur la période précitée, le secteur primaire a connu une croissance moyenne de **3,2%** par an. Ce niveau de croissance a été essentiellement soutenu par la croissance: (i) du sous secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestière qui a crû de **15,7%** en moyenne annuelle sur la période, et (ii) du sous secteur de la pêche dont le taux de croissance était de **8,5%** en moyenne annuelle. Ces performances ont été atteintes malgré les faibles résultats enregistrés par le sous secteur de l'élevage dont la croissance a reculé de **0,2%** en moyenne annuelle sur la période 2011-2013.
8. Après une contre-performance, le secteur secondaire a connu une évolution qui s'est traduite par une croissance moyenne annuelle sur la période 2011-2013 de **+7,4%**. Cette performance est essentiellement expliquée par la bonne tenue des sous secteurs: (i) du cuivre, de l'or et du fer qui ont crû respectivement en moyenne annuelle de **3,6%**, **7,9%**, **5,7%**; (ii) des activités manufacturières (**+7,6%**); et (iii) des bâtiments et travaux publics (**+12,9%**), et ce malgré la tendance baissière annuelle moyenne de la production pétrolière sur toute la période 2011-2013 (**-6,4%**).
9. Dans un contexte économique caractérisé par une tertiarisation progressive de l'économie, et après un accroissement de **6,3%** en 2011 et 2012, la croissance du PIB réel du secteur tertiaire a connu un léger ralentissement pour se situer à **5,4%** en 2013, sous l'effet de la décélération des rythmes de croissance des activités des «transports et télécommunications» et de celles des «Commerces, restaurants et hôtels».

10. Sur la même période, la balance commerciale était déficitaire de l'ordre de **249,1** millions de dollars en moyenne annuelle et de **512,1** millions de dollars (hors exportations pétrolières), représentant respectivement: **29%** et **55%** du PIB réel moyen réalisé sur la période.
11. La politique monétaire restrictive menée sur la période 2011-2013 s'est inscrite dans la logique guidée par les objectifs de réduction de l'inflation et de renforcement de la position extérieure du pays. L'agrégat M2 est passé de 374.2 à 476.5 milliards MRO et devra s'établir en fin 2014 à 510.7 milliards MRO, soit une progression annuelle moyenne de 12,4%. Cette augmentation a principalement résulté de l'augmentation de la circulation fiduciaire de près de 13% ainsi que des réserves des banques d'environ 39% en moyenne sur la période 2011-2013, induite par l'accroissement des dépôts des banques en devises d'environ 25% en moyenne sur la même période.
12. La politique mise en place par les autorités monétaires a ainsi permis de porter les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale de Mauritanie de 67,1 milliards MRO en 2011 à 210.3 milliards MRO en 2013, pour se situer, selon un rythme moyen annuel d'accroissement de 18%, à 223.1 milliards MRO en 2014.
13. En 2014, le rythme de croissance demeurera soutenu et restera porté par les investissements dans le secteur des industries extractives (pétrole, gaz et minerais) mais aussi par les infrastructures (dont le nouvel aéroport de Nouakchott)... La croissance globale est prévue à 6,8%. Hors secteur pétrolier, cette croissance serait de 6,9% contre 6,7% en 2013. Elle serait essentiellement tirée par les sous secteurs de la pêche (+48,6%), de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestières (+7,8%), des industries manufacturières (+11,4%) et des activités extractives (Cuivre et Or, respectivement: 96,4% et 10,1%). Les contreperformances des sous secteurs du fer (-1,4%) et du pétrole (-0,1) ralentiront probablement la croissance économique en 2014.
14. Au cours de la période 2015-2017, les autorités publiques poursuivront des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles permettant d'atteindre un taux de croissance moyen annuel du PIB de **7,1%**. Cette croissance sera globalement tirée par le

- secteur secondaire qui connaîtra le taux de croissance sectoriel annuel moyen le plus élevé (+10,8%) contre 7,4% sur la période 2011-2013.
15. Le secteur primaire devrait connaître une croissance réelle de 4,6% par an sur la période 2015-2017, contre seulement un niveau moyen de 3,2% en moyenne annuelle sur la période 2011-2013. Il contribuera à la croissance réelle du PIB à hauteur de 0,8% en moyenne annuelle.
16. Le secteur secondaire connaîtra le taux de croissance sectoriel annuel moyen le plus élevé (+10,8%) contre 7,4% sur la période 2015-2017. La contribution de ce secteur à la croissance sera en effet la plus importante en moyenne annuelle sur la période (2,8%). Elle résultera essentiellement de la performance en matière des activités extractives, notamment le sous secteur minier (dont les activités croîtront de +15,1%) ainsi que des activités manufacturières qui connaîtront une croissance réelle de 13,1% en moyenne annuelle sur la période 2015-2017
17. S'agissant du secteur tertiaire, son évolution devrait être soutenue (5,7% par an) sur la période en raison du renforcement des services du commerce et restauration, de communication à travers l'exécution du projet de connectivité nationale (WARCIP), le développement des services de transport qui résultera de l'exploitation du nouvel aéroport de Nouakchott, la réhabilitation et l'extension du réseau routier. La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle du PIB sera de 2,6% en moyenne annuelle.
18. En moyenne, sur la période 2015-2017, la balance des transactions courantes sera déficitaire de l'ordre de **30,7% du PIB**. Ce solde s'explique par l'écart important entre la valeur des exportations qui, en moyenne sur la période 2015-2017, s'accroîtront avec un rythme relatif décéléré (**+3,8%**) et celle des importations qui augmenteront de (+16,4%).
19. Les réserves de change continueront à se renforcer pour atteindre 1360 millions USD en moyenne sur la période 2015-2017, soit l'équivalent de près de 8.7 mois d'importations de biens et services, alors qu'elles ne correspondaient qu'à 7.2 mois d'importations en moyenne sur la période 2011-2013.

20. La politique monétaire restrictive à mener au cours de la période 2015-2017 conformément aux objectifs de réduction de l'inflation et de renforcement de la position extérieure du pays.
21. Sur la période 2015 - 2017, la Monnaie et quasi-monnaie devra connaître une progression annuelle moyenne de 13,9%. Cette augmentation résultera principalement de l'accroissement de la circulation fiduciaire de près de 12% en moyenne annuelle.
22. Grâce aux mesures de prudence à prendre par les autorités publiques au cours de la période 2015-2017, l'inflation sera contenue à un rythme d'évolution maîtrisé à environ 5,4% en moyenne annuelle.

Analyse du portefeuille global des conventions de financement d'investissement public sur financement extérieur

23. La Mauritanie dispose d'un portefeuille constitué de 365 projets financés ou à financer, sur ressources extérieures, par les partenaires techniques et financiers pour un montant total de 2,139,841,812,641 MRO soit un montant de 7,015,874,796 USD.
24. La ventilation des projets par degré de maturité montre que **48%** des financements sont destinés à des projets à maturité 5. Les conventions de financement de ces projets totalisent un montant équivalent à 1,032,881,984,390 MRO, soit 3,386,498,309 USD. Le financement des projets à maturité 4 représente 12% du portefeuille total.
25. La ventilation des financements par axes du CSLP montre que 1,248,875,569,901 MRO (soit 58,0%) des financements sont destinés à accélérer la croissance économique et à stabiliser le cadre macroéconomique. Ces financements sont en grande partie, alloués au secteur des infrastructures.
26. La ventilation des financements par domaine du CSLP confirme la part prépondérante des financements (i) destinés aux infrastructures (**77,03%** du montant total du financement de l'axe 1); (ii) affectés au domaine urbain prioritaire du CSLP (**60,00%** du montant total du financement de l'axe 2); et (iii) alloués à l'hydraulique

rurale (**45,6%** du montant total du financement de l'axe 3 du CSLP). Dans le cadre d'une politique volontariste d'aménagement du territoire, la ventilation des financements par domaine du CSLP (**51,64%** des financements de l'axe 4, alloués à la gouvernance locale et territoriale) reflète l'intérêt que le Gouvernement porte à la mise en œuvre de programmes nationaux de regroupement des localités pour optimiser les ressources et rendre viables les lieux habités.

27. Sur le montant de financement des conventions actives¹, un décaissement total cumulé² de **226,264,207,409 MRO**, soit **741,849,860 USD**, a été effectué, ce qui correspond à un taux d'exécution de **41%**. Ces décaissements sont effectués sur 113 conventions, soit **30%** du portefeuille total des conventions de financement. Ce taux de décaissement calculé sur le financement total extérieur en cours d'exécution est seulement de **18%**.
28. Les décaissements projetés au cours de la période 2015-2017 sont d'un montant total de 458,865,358,227 MRO soit 1,504,476,584 USD, ce qui correspond à 43% de la totalité des financements extérieurs acquis, programmés qui sont d'un montant total de 1,032,881,984,390 MRO soit (3,386,498,309 USD correspondant à 48% du financement extérieur global.
29. Le portefeuille de projets dont le financement est non acquis représente un montant total de 1,106,959,828,250.83 MRO soit 3,629,376,486 USD, représentant 52% du portefeuille global.
30. Les décaissements projetés sur ces projets au cours de la période 2015-2017 sont d'un montant total de 17,306,002,400 MRO soit 56,740,991 USD.

Cadre budgétaire

31. En 2011, les recettes de l'Etat (dons inclus) se sont élevées à 324.1 milliards d'UM dont 56.7% de recettes fiscales et 43.3% de recettes non fiscales . En 2012, ces recettes ont augmenté de 43% (139 milliards environ) et la part des recettes fiscales dans le total s'est située à 54.1% contre 45,9% pour les recettes non fiscales. Cette

¹ Il s'agit de conventions de financement sur lesquelles au moins un décaissement a été effectué.

² Cumul des décaissements jusqu'au 31 Décembre 2013.

amélioration nette de la situation budgétaire est liée à un effort soutenu de mobilisation des recettes fiscales (ITS autres, IMF douanes, Taxe sur les revenus), à la forte progression des dividendes des entreprises publiques (augmentation de 32.73 milliards en 2011 à 61.97 milliards en 2012 dont 91% pour la SNIM) et à la mobilisation d'un appui budgétaire de 67,77 milliards d'ouguiyas. Par contre, En 2013, les recettes totales se sont chiffrées à 432.3 milliards d'UM, soit une diminution de 7% par rapport à 2012. Cette diminution est imputable essentiellement à la réduction des dons. La part des recettes fiscales dans le total est en augmentation (59,3% contre 40.7% pour les recettes non fiscales).

32. En comparant les prévisions initiales des recettes dans le CSLP et les réalisations effectives, on constate un écart important entre les deux. Les réalisations sont nettement supérieures aux prévisions. Cette situation est expliquée par l'amélioration continue du recouvrement, mais aussi par la faiblesse des techniques de prévision utilisées.
33. En 2012, les recettes non fiscales ont augmenté de 13.3 milliards d'Ouguiya, soit 12% par rapport à l'année 2011. Cette progression tient notamment aux dividendes des entreprises publiques (SNIM, Mauritel) qui se chiffrent à 61.97 milliards d'Ouguiya dont 56.5 milliards pour la SNIM. En 2013, cette évolution se poursuit mais avec un rythme plus lent, soit un taux de 5% par rapport à l'année 2012 lié essentiellement à la compensation de l'Union européenne.
34. Les recettes totales de l'Etat pour les premiers huit mois de l'année 2014 s'élèvent à 293.6 milliards d'Ouguiya (279.84 milliards hors pétrole), ce qui correspond à un niveau de réalisation de 63.7% (64.2% hors pétrole) du montant programmé. Si cette tendance se poursuit avec le même rythme, c'est à dire avec une réalisation mensuelle moyenne de 36.7 milliards (35 milliards hors pétrole), on peut arriver à la fin de l'année à un taux d'exécution de 95.6% (96.3% hors pétrole), soit 440.4 milliards (419.76 milliards hors pétrole)
35. L'examen des recettes fiscales qui représentent 68% du montant réalisé, montre que certaines composantes vont dépasser les prévisions notamment BIC, BNC, ITS,

IRCM, droits de consommation, taxe d'apprentissage et impôt sur la propriété. La plupart de ces impôts qui ont frôlé les prévisions appartiennent à la catégorie "taxes sur les revenus et les profits" qui représente à peu près 30% des recettes fiscales. Les autres catégories ont dépassé tous la barre de 60%.

36. Durant la période janvier-août 2014, les recettes non fiscales y compris les recettes en capital ont atteint un montant de 70.99 milliards d'Ouguiya pour un objectif de 133.71 milliards, soit un taux de réalisation de 53,1%. Les deux principaux postes sont les recettes tirées du secteur de la pêche (24.53 milliards) et les dividendes et redevances des entreprises publiques (31.57) qui, ensemble, contribuent pour 79% des recettes non fiscales.
37. Les dépenses publiques globales ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 9% entre 2011 et 2013. cette croissance est mal répartie durant la période. les dépenses ont enregistré une évolution légère de 2% en 2013 contre 27% en 2012. Cette augmentation forte peut être expliquée par les subventions inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de solidarité (PNS) 2012 et au règlement des factures relatives à la marge corrective des hydrocarbures.
38. La répartition du budget entre fonctionnement et investissement reflète une prédominance nette et constante du fonctionnement (3:1) pour la période 2011-2012. Cette situation va prendre une nouvelle allure à partir de 2013 avec la rationalisation des dépenses et l'affectation des crédits budgétaires aux activités productives créatrice de la croissance et de l'emploi.
39. Les dépenses de personnel ont connu une progression continue liée à l'augmentation des effectifs de la fonction publique, les régimes indemnitaires, le déficit de la caisse des retraites. En 2012, la masse salariale a enregistré une croissance de 7% par rapport à l'année 2011, passant de 88.864.136.060 UM à 94.915.944.541 UM. En 2013, la progression était au rythme de 9%.
40. Les salaires représentent 48% des recettes fiscales en 2011 et 38% en 2012 et 2013. Ce ratio, bien qu'il ait connu une diminution sensible par rapport aux années passées, reste élevé par rapport aux pays de la sous région (34% au Sénégal sur la période).

Par rapport aux dépenses globales, cette part est passée de 29% en 2011 à 25% en 2012 avant de se situer à 26% en 2013. Elle demeure relativement élevée par rapport au Sénégal (22%) et Tchad (22%). La même tendance est observée pour le poids de la masse salariale dans le PIB.

41. les dépenses en biens et services ont connu une progression de 6 % en 2012 par rapport à l'année 2011. Cette tendance est confirmée en 2013 avec un taux de croissance de 10 %. Néanmoins, sa part dans le budget global reste stable durant la période (environ 16%).
42. En 2012, les dépenses relatives aux intérêts de la dette ont connu une baisse significative à l'ordre de 31% par rapport à l'année 2011. Cette contraction est attribuée à la baisse des intérêts sur l'adjudication de bons de trésor (73%) et l'amélioration, en conséquence, de la trésorerie de l'Etat. A partir de 2013 la tendance sera renversé suite à l'augmentation des intérêts sur la dette intérieure de 143% et celle des intérêts sur la dette extérieure de 66%. il est à noter que la part des intérêts sur la dette extérieure dans la dépense totale des intérêts est en augmentation, passant de 45% en 2011 à 68% en 2013. Cette situation pose la question de l'arbitrage entre la sécurité et les coûts de la dette surtout pour les années à venir (les dettes intérieures plus coûteuses mais plus sûr, et vice versa)
43. Les dépenses au titre des transferts sont passées de 60 milliards en 2011 à 105.7 milliards en 2012, soit un taux de croissance de 76%. Cette augmentation est liée, en première position, aux crédits affectés au programme d'urgence qui ont enregistré une croissance "explosive" de 140%, suivi de loin par les dépenses communes (+28%). Si on exclue ces deux composantes, on constate, comme l'indique la figure (), un lissage relative des fluctuations. De plus, les transferts au profit du Ministère du pétrole, de l'énergie et des mines , à l'ordre de 22.52 milliards en 2012 explique, en partie, aussi ce comportement volatile.
44. En valeur cumulative, les dépenses totales et prêts ont atteint au mois d'août 2014 un montant de 313.91 Milliards d'Ouguiya pour un objectif de 448.57 milliards, soit un taux de réalisation de 70%. Les deux postes les plus importants sont les dépenses

d'équipement et prêt nets (142.66 Milliards) et les salaires et traitement (75.05 Milliards). Ils sont enregistré les taux de réalisation les plus élevé, soit respectivement 81.5% et 70%. Quant aux biens et services et transferts courants, les taux d'exécution sont restés au niveau de 59.2% et 61.2% respectivement. Ces taux relativement faibles par rapport au rythme habituel sont liés au retard de la mise en place du budget pour l'année en cours.

45. Les dépenses d'investissement exécutées, aussi bien celles financées par les ressources propres de l'Etat que la composante financée sur les ressources extérieures, se situent au niveau de 142.66 Milliards d'Ouguiya . Le taux d'exécution est relativement élevé par rapport aux autres catégories des dépenses
46. La période 2011-2013 a connu une alternance entre les soldes déficitaire et excédentaire sans dépasser en tout cas, le seuil de 3%. Cette évolution en dents de scie , est liée essentiellement au versement de la première tranche de la licence de pêche en 2012 mais aussi à l'engagement du Gouvernement dans une politique orientée vers les dépenses d'investissement. La croissance rapide des recettes publiques accompagnée d'une augmentation "modérée" du montant des dépenses avec un potentiel fiscal à exploiter explique cette performance réalisée et transmet en même temps des signes annonciateurs d'une maîtrise effective du déficit budgétaire dans les années à venir (2015-2017) autour de -1% en moyenne.
47. Sur la période 2015-2017, la pression fiscale (hors pétrole) s'élève à 21% du PIB et la part des recettes fiscales (hors pétrole) dans les recettes totales (avec dons et pétrole) est de 70% (73% des recettes totales hors dons et pétrole).
48. Les recettes fiscales vont enregistrer une croissance annuelle moyenne à l'ordre de 7% . Cette performance provient essentiellement des taxes sur les biens et services qui représenteront 55% des recettes fiscales sur la période 15-2017, et les taxes sur les revenus et profits (31%).
49. Sur la période 2015-2017, le poids économique de l'Etat mesuré par le rapport de dépenses publiques au Produit Intérieur Brut, va enregistrer une tendance baissière, passant de 34% en 2015 à 29% en 2017. Cette évolution corrobore les choix

politiques relatifs au placement du secteur privé au cœur du processus du développement national.

50. Les dépenses de fonctionnement vont enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 2.9% (3% en 2015, 2% en 2016 et 3% en 2017), tandis que les dépenses d'investissement (sur financement national) vont réaliser une progression annuelle de 5%. Le ratio fonctionnement/ investissement sera stable et de 2:1 sur toute la période 2015-2017.
51. la part de salaires et traitements, de biens et services et de transferts courants seront respectivement au niveau de 40%, 25% et 20% dans les dépenses de fonctionnement , 24%, 15% et 12% dans les dépenses globales.
52. Pour respecter les engagements internationaux de la Mauritanie dans le domaine de la santé, les prévisions budgétaires pour le Ministère de la Santé sur la période 2015-2017 vont enregistrer une augmentation non négligeable, passant de 6,5% à 8% sur la période. Cette part ne reflète pas la dépense globale destinée à ce secteur, qui doit englober des dépenses affectées à d'autres ministères tels que la Défense (Hôpital militaire, infirmeries, Ecole militaire de Santé), l'Intérieur (Structures sanitaires de la police et de la garde nationale) et la Fonction publique (Médecine du travail). Cette amélioration traduit la volonté des autorités d'atteindre l'objectif de 15% du budget global fixés par la Conférence internationale sur les Soins de Santé primaires
53. En matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, le poids du budget du secteur dans le budget global de l'Etat , qui se situe à 3% , demeure loin de l'engagement international de la Mauritanie en la matière, qui est de 10% .

II. Contexte

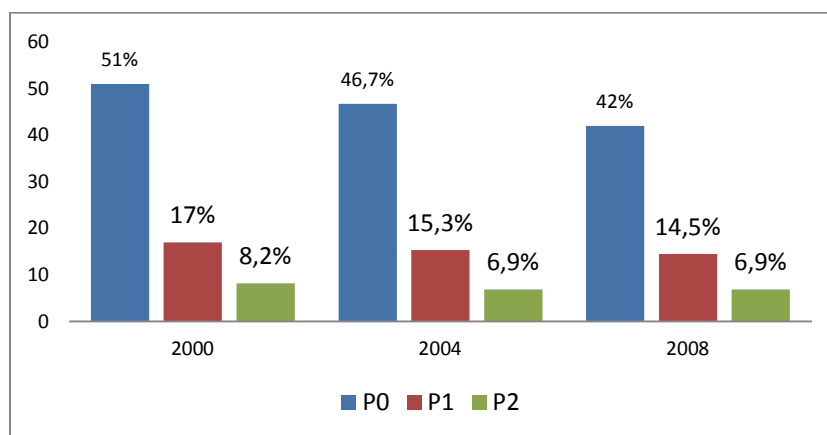
1. *Vue d'ensemble*

54. L'élaboration du Cadre Budgétaire à Moyen Terme pour la période 2015-2017 intervient dans un contexte national caractérisé par l'organisation de l'élection présidentielle de juin 2014, qui a abouti à la réélection au premier tour du scrutin, de Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz avec près de 82% des suffrages exprimés. Ce scrutin présidentiel fait suite aux élections législatives et municipales de décembre 2013.
55. Elle est également marquée par l'achèvement prochain de la période couverte par le CSLP (2001-2015) et le lancement du processus d'élaboration de la stratégie de développement post CSLP.
56. De plus, la période du CBMT 2015-2017 verra la mise en œuvre de la réforme budgétaire qui sera conduite conformément au schéma directeur de réforme du système de gestion des finances publiques, qui vise à : i) mettre en place une budgétisation efficace et crédible basée sur les politiques publiques, ii) renforcer l'exhaustivité et la transparence du budget de l'Etat, iii) renforcer la mobilisation des ressources et la prévisibilité de l'exécution du budget, iv) améliorer la qualité de la comptabilité, de l'information et des Rapports Financiers, v) renforcer les contrôles, la surveillance et la vérification et vi) mettre en place un système intégré d'information et de formation .
57. Par ailleurs, l'adoption de la Stratégie de développement du secteur privé, qui vient d'être validée, aura des incidences sur les ressources et les dépenses publiques à travers les différentes mesures qu'elle se propose de mettre en œuvre. En effet, cette stratégie, qui implique davantage le secteur privé dans le processus du développement (création des richesses, absorption du chômage, développement industriel,...) vise à : i) améliorer la valeur ajoutée et intégrer les filières des activités agricoles, de la pêche et de l'agroalimentaire pour mieux valoriser les ressources du pays, et ce, en créant des filières intégrées depuis la production agricole jusqu'à la transformation industrielle des produits, ii) développer le procurment local auprès des industries minières et pétrolières, par l'amélioration des capacités et la mise à niveau du tissu de sous-traitants de ces industries extractives, iii) s'engager dans un processus d'intégration des entreprises du secteur informel dans

l'économie formelle, iv) investir davantage dans des secteurs porteurs comme le BTP, la Santé et le Tourisme, et améliorer leurs performances.

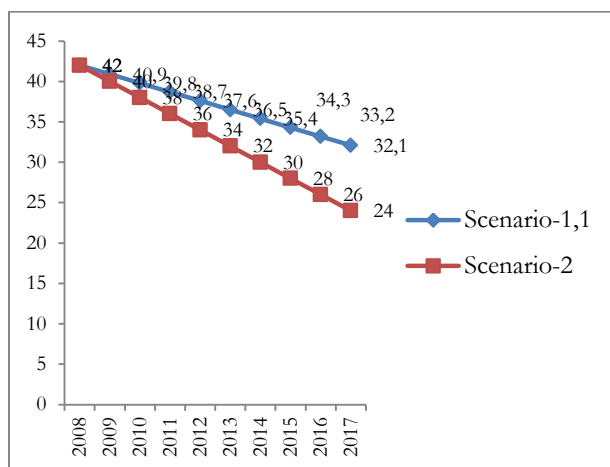
58. L'élaboration du présent CBMT intervient aussi au moment où l'achèvement d'une nouvelle enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) est prévu au premier trimestre de 2015. Celle-ci vient à point nommé dans la mesure où la dernière enquête EPCV date de 2008. Selon les résultats de cette enquête, le taux de pauvreté s'élève à 42%, contre 46,7% en 2004 et 56,6 % en 1990, soit une réduction de 0,7 par an sur la première période (1990-2004) contre 1.1 point en moyenne sur la période 2004-2008. Il importe dans ce cadre, de noter que les efforts déployés depuis 2008 par le gouvernement (les programmes, les conventions de financement, les stratégies, les politiques, etc.) ont eu certainement un effet positif et ont contribué à réduire sensiblement la pauvreté.

Figure (1): Evolution de la pauvreté (2000-2008)



P0 : incidence de la pauvreté, P1 : profondeur de la pauvreté et P2 : sévérité de la pauvreté.

Deux scénarii peuvent être distingués: le premier consiste à retenir le même rythme d'évolution à l'instar de celle de 2004-2008. Suivant ce scénario, l'incidence de la pauvreté va passer de 42% en 2008 à 32% à l'horizon de 2017. Quant au deuxième, il retient une régression de deux points par an, soit un gain de dix-huit points sur la période 2008-2017. Cette évolution est justifiée par les mesures de réforme prises dans le



domaine urbain et rural.

Figure (2): Prévion de l'évolution de l'incidence de la pauvreté

Encadré N° 1 : Les indices usuels de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (1984)

Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les indices de FGT sont les plus utilisés dans l'établissement du profil de pauvreté. Ils permettent, en indexant l'aversion attribuée aux pauvres par un nombre réel positif α , de prendre en compte les différentes facettes de la pauvreté :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha}$$

Avec :

n. le nombre total de population

q. le nombre de pauvres

z. seuil de pauvreté (absolu ou relatif)

y_i niveau de revenu (dépense) du pauvre i

En fonction des valeurs prises par α , on obtient les trois indices de pauvreté suivants :

- Pour $\alpha = 0$, $P_0 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^0 = \frac{1}{n} \left(\underbrace{1 + 1 + 1 \dots + 1}_{q \text{ fois}} \right) = \frac{q}{n}$

Cet indice P_0 mesure l'incidence de pauvreté (headcount ratio). Il représente la proportion de la population dont le revenu ou la dépense se situe en dessous du seuil de pauvreté

- Pour $\alpha = 1$, $P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{y_i}{z} \right) = \frac{1}{n} \left(q - \frac{\sum_{i=1}^q y_i}{z} \right)$

Et comme $\bar{y} = \frac{\sum_{i=1}^q y_i}{q}$ alors, $\sum_{i=1}^q y_i = q\bar{y}$ et

$$P_1 = \frac{1}{n} \left(q - \frac{q\bar{y}}{z} \right) = \frac{q}{n} \left(1 - \frac{\bar{y}}{z} \right) = P_0 \left(1 - \frac{\bar{y}}{z} \right)$$

avec \bar{y} le revenu moyen de pauvres. P_1 mesure la profondeur de la pauvreté (poverty gap). Il prend en compte à la fois la proportion des pauvres et l'écart du revenu moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Par exemple lorsque $\bar{y}=z$, $P_1=0$, cād les pauvres se trouvent sur la même rangée (répartition égalitaire intra pauvres, indice de Gini des pauvres est nul).

- Pour $\alpha = 2$, $P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$ P_2 mesure la sévérité de la pauvreté (squared poverty index). Il permet de chiffrer la variabilité des revenus des pauvres par rapport au seuil de pauvreté, mettant l'accent sur les revenus

2. Bilan du plan d'actions du CSLP 2011-2015

59. Durant les dernières années (2011-2014), les politiques économiques mises en place ont visé en général l'amélioration des conditions de vie des populations et l'atteinte d'un mieux-être collectif. Les choix en matière de politique économique et budgétaire, ont généré une activité économique dynamique avec un taux de croissance moyen de plus de 6%, une inflation maîtrisée (4.5%) et un assainissement continu des finances publiques.
60. Ces actions ont également eu pour conséquence de dégager des ressources substantielles qui ont été destinées à la réalisation de différents programmes dans les domaines de la défense et de la sécurité, des infrastructures, des services de base (santé, éducation, eau, etc.), et à la mise en place d'un dispositif d'appui à la microfinance et à la micro et petite entreprise.
61. La meilleure exploitation des secteurs porteurs de croissance, l'amélioration du climat des affaires ainsi que la création de la Zone Franche de Nouadhibou dénotent le souci du gouvernement d'optimiser les potentialités économiques du pays.
62. Dans le domaine de la Pêche, plusieurs infrastructures importantes ont été construites ou modernisées (extension du Port Autonome de Nouadhibou et du port autonome de Nouakchott, lancement des travaux de construction du Port de Tanit, désenclavement des principaux villages côtiers ...)
63. Dans le secteur du développement rural, l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie sectorielle 2013-2025 ont permis d'accroître sensiblement et de diversifier les productions agricoles par l'aménagement, la réhabilitation et l'irrigation de milliers d'hectares, l'appui au sous-secteur pluvial et la promotion de la filière maraîchère. Le programme de relance du secteur de l'élevage a contribué à l'amélioration de la productivité du cheptel et à la valorisation des productions animales.
64. Le secteur minier a connu un développement important, à travers l'intensification des activités d'exploration (267 permis d'exploration délivrés) et le développement des ressources pétrolières et gazières, ce qui s'est matérialisé par un intérêt et une confiance accrus de la part des grands groupes internationaux.
65. Dans le domaine des transports, le réseau routier national a été renforcé (connexion de 17 chefs-lieux de moughataa au réseau bitumé, désenclavement des wilayas, réhabilitation ou élargissement du réseau bitumé, extension et réhabilitation de voiries urbaines etc.). Concernant le transport aérien, de grands conventions de financement ont été mis en œuvre avec la construction en cours du nouvel aéroport international de Nouakchott, la réhabilitation et l'extension des aéroports intérieurs (Néma, Kaédi, Atar, Sélibaby) et leur mise aux normes. Par ailleurs, une nouvelle compagnie aérienne nationale a été créée et est désormais opérationnelle.
66. En matière de développement urbain, il a été mis fin au phénomène des occupations illégales du domaine public (Gazra) à Nouakchott et dans les principales villes (Nouadhibou, Kaédi, Rosso et Zouérate). De nouveaux centres urbains ont été créés, et ont permis de regrouper les populations et de limiter le phénomène de la sédentarisation anarchique, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'amélioration des conditions de vie des populations.
67. En matière de services de base, des efforts soutenus ont permis de couvrir largement les besoins en eau potable des populations de Nouakchott à travers le projet Aftout

Essahili et la réalisation d'importants programmes d'AEP à travers tout le pays. Les énergies renouvelables ont été mises à profit avec notamment la construction d'une centrale éolienne à Nouakchott. Dans le domaine des télécommunications, la connexion par câble sous-marin aux réseaux mondiaux a été réalisée.

68. Dans le secteur de l'éducation et la formation professionnelle, l'offre de formation a été multipliée et diversifiée pour mieux répondre aux besoins du marché : création d'une université des sciences, de technologie et de médecine, d'une université des Sciences Islamique à Aioun, d'écoles d'ingénieurs dans les secteurs des Mines, du Génie civil et des travaux publics, de l'école polytechnique. De même, les centres de formation professionnelle ont été réorganisés et dotés de moyens humains et matériels leur permettant d'assurer des formations de qualité.
69. Durant les cinq dernières années, des efforts considérables ont été consentis pour le développement de l'enseignement supérieur: le recrutement d'un nombre important d'enseignants chercheurs, l'augmentation de la rétribution du personnel de l'enseignement supérieur, l'investissement dans les infrastructures universitaires (nouveau campus en cours d'achèvement) à la hauteur de l'ambition du pays, le développement général d'un accès plus équitable à l'enseignement supérieur notamment pour les jeunes femmes. Le nombre d'étudiants dans l'ensemble du système de l'enseignement supérieur est passé d'environ 15 000 en 2008 à 20 714 en 2013/2014, soit une augmentation d'un peu plus de 28%. La part des jeunes femmes ayant accès aux formations supérieures est passée pour la même période d'environ 18% à 27%.
70. En matière de santé, l'accès aux soins de santé a été amélioré à travers la construction et l'équipement de nouveaux hôpitaux spécialisés comme le Centre National de Cardiologie, le Centre National d'Oncologie, l'Hôpital Mère et Enfant, l'Institut d'Hépatite-Virologie. De même, une faculté de médecine à Nouakchott et des écoles de santé à l'intérieur du pays ont été créées.

3. *Stratégie nationale post 2015*

71. A l'heure actuelle, les grandes orientations de la stratégie de développement pour les années à venir peuvent être dégagées à partir du programme électoral présidentiel, de l'Agenda post 2015 et des engagements internationaux de la Mauritanie.
72. Les choix stratégiques retenus dans ces sources sont axés sur la recherche d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et viable au niveau environnemental. Ce développement doit également contribuer à la consolidation de l'unité nationale, de l'égalité et du respect des droits, et offrir aux citoyens la possibilité de vivre dignement.
73. Tenant compte de ce qui précède, les objectifs de la nouvelle stratégie nationale pouvant être retenus se présentent comme suit:
 - Favoriser une croissance économique diversifiée inclusive, durable, réductrice des inégalités et pro pauvres et orientée vers la création d'emploi et la lutte contre le chômage ;

- réduire la pauvreté et lutter contre l'exclusion des groupes vulnérables ;
- Mettre en place un système éducatif ciment de l'unité nationale et vecteur de développement socio-économique du pays ;
- assurer l'accès universel équitable des populations aux services de santé, nutrition et eau potable par la généralisation de l'offre et la mise en place des systèmes de protection des groupes vulnérables ;
- promouvoir le respect et l'exercice des droits politiques, sociaux, économiques et culturels de tous les mauritaniens et renforcer la cohésion sociale ;
- consolider la gouvernance politique dans toutes ses dimensions ;
- développer le potentiel agropastoral et assurer la sécurité alimentaire ;
- promouvoir un développement institutionnel centré sur la décentralisation et la régionalisation et sur les approches participatives ;
- promouvoir un développement basé sur l'approche genre ;
- lutter contre l'insécurité et la criminalité transfrontalière ;
- améliorer la performance et l'impact des politiques publiques par la rationalisation et la bonne gestion des ressources, la lutte contre la corruption et le renforcement des capacités de conception, de pilotage, de mise en œuvre et de suivi -évaluation;
- développer la coopération internationale et promouvoir la mobilisation des ressources.

4. *CBMT et mise en œuvre du CSLP*

74. Le CBMT sert, entre autres, à aligner le budget sur les priorités du CSLP, assurer la cohérence entre le crédit de fonctionnement et le crédit d'investissement, améliorer la prévisibilité des allocations, faciliter l'arbitrage des dotations budgétaires inter et intra ministérielles, et peut être utilisé pour le suivi -évaluation.
75. Il permet d'évaluer les conséquences financières qui dépassent le cadre annuel limité du budget et d'associer des indicateurs d'efficacité et d'efficience aux dépenses budgétaires. Il constitue en quelque sorte une passerelle entre la stratégie nationale et le budget, lequel traduit la politique économique à court terme.
76. En outre, en tant qu'outil de programmation, le CBMT représente un moyen pour assurer la soutenabilité: la programmation initiale une fois achevée reste toujours sujette à d'éventuelles révisions pour l'adapter au contexte. A cet égard, le CBMT

constitue la charnière entre la budgétisation (promulgation de la loi des finances) et la possibilité d'exécuter cette loi de finances.

77. Enfin, le CBMT permet de couvrir l'ensemble des opérations juridiquement obligatoires (charges à payer issues de la gestion précédente) et économiquement inéluctables (qu'on ne peut pas éviter : électricité, eau,..).
78. En Mauritanie, après onze années de pratique discontinuée en matière de CDMTs, force est de constater que ces CDMTs n'ont pas abouti aux résultats escomptés.
79. Pour surmonter ces écueils, l'élaboration du CBMT 2015-2017 est l'occasion d'adopter une nouvelle culture managériale basée sur la transparence, le partage, l'échange et la synergie, et orientée vers la performance.

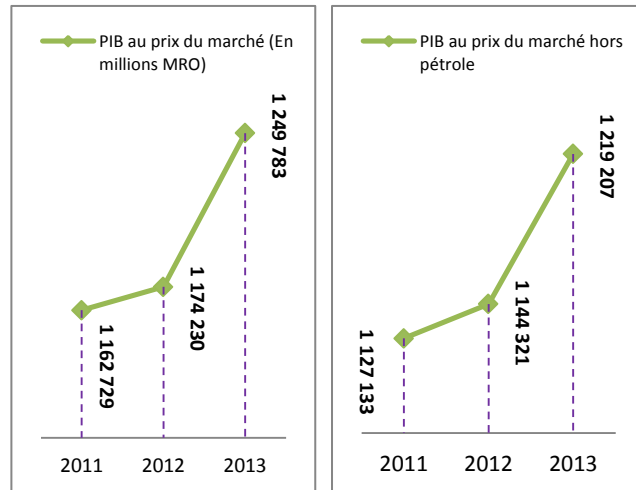
III. Situation économique du pays et perspectives

1. Développement économique récent (2011-2013)

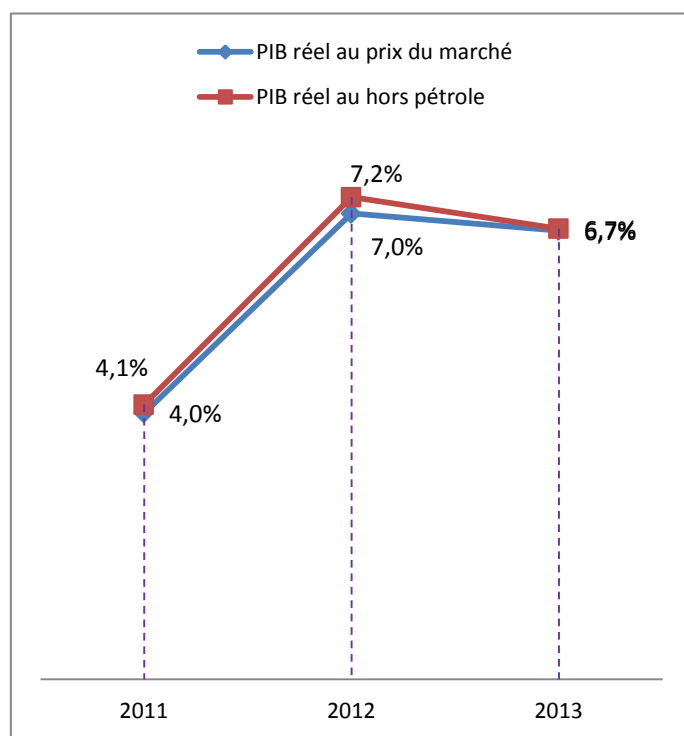
la Croissance économique

En terme nominal, le PIB au prix du marché s'est établi, à **1,162,729** millions MRO en 2011 avant de passer à **1,174,230** millions MRO en 2012 et **1,249,783** millions MRO en 2013, soit un accroissement moyen annuel équivalent à 9%.

La croissance du PIB réel sur la période 2011-2013 s'est établie en moyenne à **6 %** hors pétrole et **5.9%** y compris pétrole. Ce résultat répond aux prévisions des autorités qui se sont assignées comme objectif d'atteindre sur la période 2011-2013 un taux de croissance moyen annuel du PIB de **6%**³.



³ CDMT 2012-2014

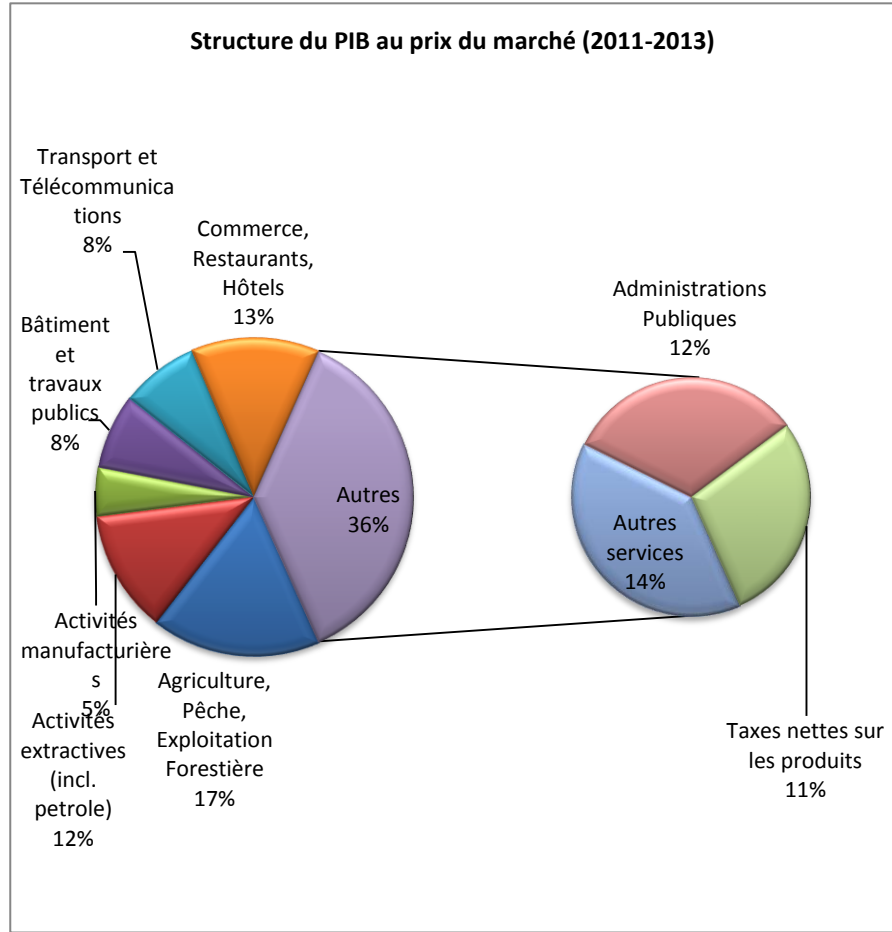


En terme relatif et après s'être accélérée de 4% en 2011 à 7% en 2012, la croissance du PIB réel garde quasiment le même dynamisme en se situant à 6,7% en 2013, en dépit d'une conjoncture économique mondiale peu favorable.

Cette performance est liée principalement aux performances enregistrées par le secteur secondaire (mines et manufactures) et dans une moindre mesure par les secteurs tertiaire et primaire. Hors pétrole, la croissance du PIB réel a cru de 4.1% en 2011, 7.2% en 2012 avant de connaître un léger ralentissement en 2013 pour s'établir à un niveau égal à 6.7%.

80. Toutefois, cette croissance, malgré les contreperformances pétrolières (-6.4% en moyenne annuelle sur la période) a été essentiellement tirée par les secteurs des transports et télécommunications (+8.5% en moyenne annuelle), les performances du secteur minier (+5.8%), les activités manufacturières (+7.6%), les bâtiments et travaux publics (+12.9% en moyenne annuelle) et les activités du commerce et de la restauration (+8.5%).

Dans la composition du PIB au prix du marché au cours de la période 2011-2013, la richesse créée par les activités marchandes (l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière, extractives (y compris le pétrole), manufacturières, Bâtiment et travaux publics, de transport et de Télécommunications du commerce, restaurants, d'hôtellerie et autres services) représente **77.6%** alors que les activités non marchandes (l'administration publique) créent une valeur ajoutée représentant **11.9%** du PIB.



Déclinaison de la croissance par secteurs d'activités économiques

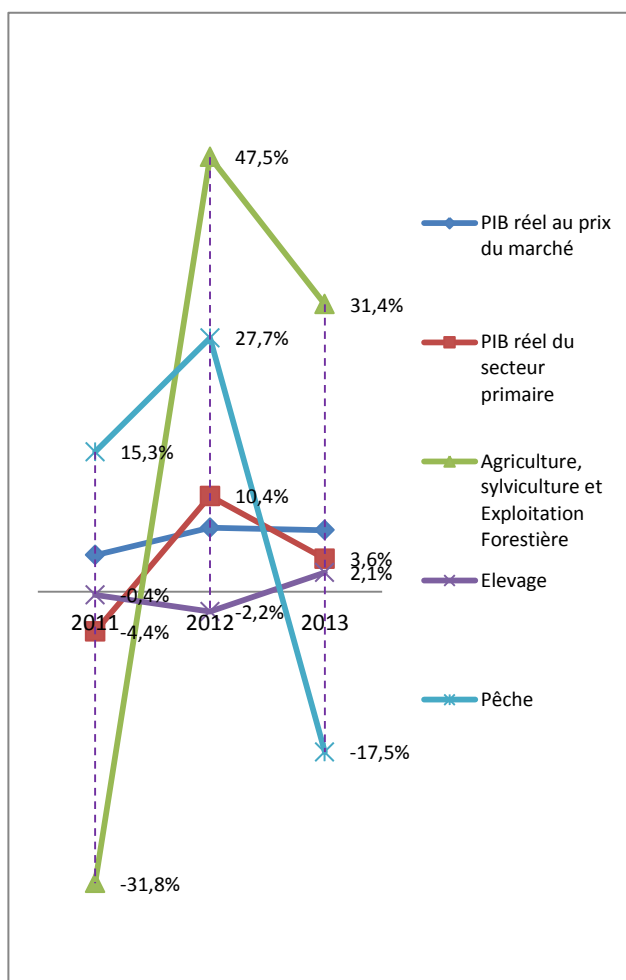
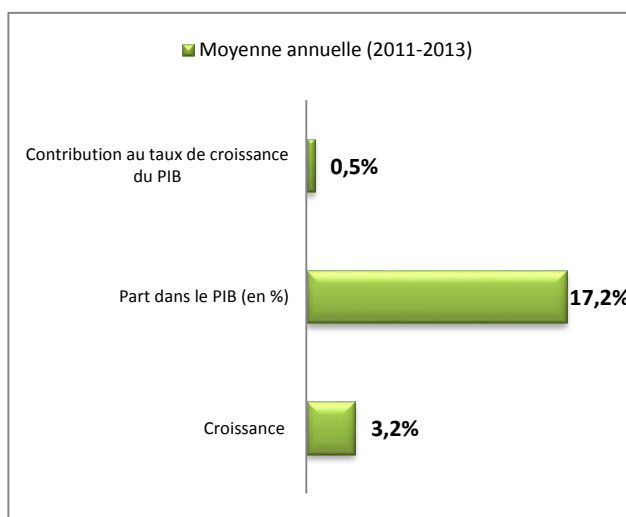
Secteur primaire

Sur la période 2011-2013, le secteur primaire a connu une croissance d'en moyenne **3,2%** par an. Ce niveau de croissance a été essentiellement soutenu par (i) le sous secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestière qui a crû de **15,7%** en moyenne annuelle sur la période, et (ii) par celui de la pêche dont le taux de croissance est de **8,5%** en moyenne annuelle sur la période. Ces performances sont atteintes malgré les faibles résultats enregistrés par le sous secteur de l'élevage dont la croissance a reculée de **0,2%** en moyenne annuelle sur la période 2011-2013.

En 2013, la valeur ajoutée de l'activité agricole a enregistré un ralentissement avec une hausse en terme réel de 31,4% contre 47,5% en 2012 après une contreperformance enregistrée au cours de l'année 2011 (-31,8%) du fait des effets néfastes de la mauvaise pluviométrie.

Après un recul de sa croissance sur deux années consécutives 2011 et 2012 respectivement (-0,4% et -2,2%), dû à la sécheresse dans les régions agropastorales, le PIB du sous secteur de l'élevage a renoué avec la croissance (+2,1%) en 2013.

Contrairement à la bonne tenue de l'activité des pêches observée au cours de deux années consécutives (+ 15,3% en 2011 et 27,7% en 2012), l'année 2013 a été marquée par une baisse du PIB réel du sous-secteur de 17,5% en raison du recul de la production et des exportations.

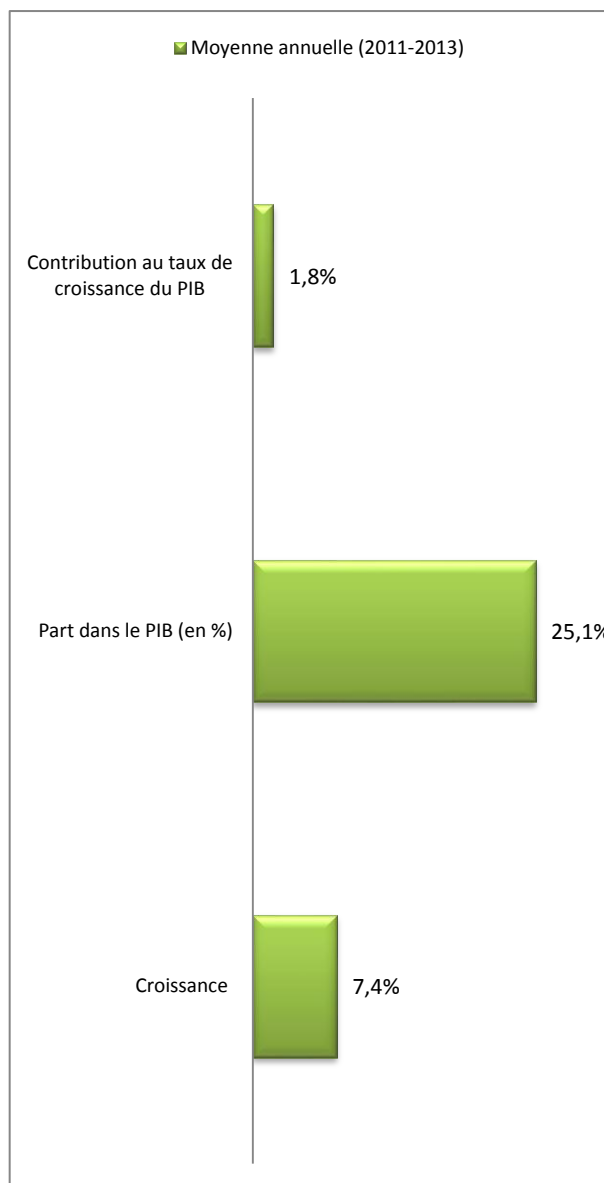


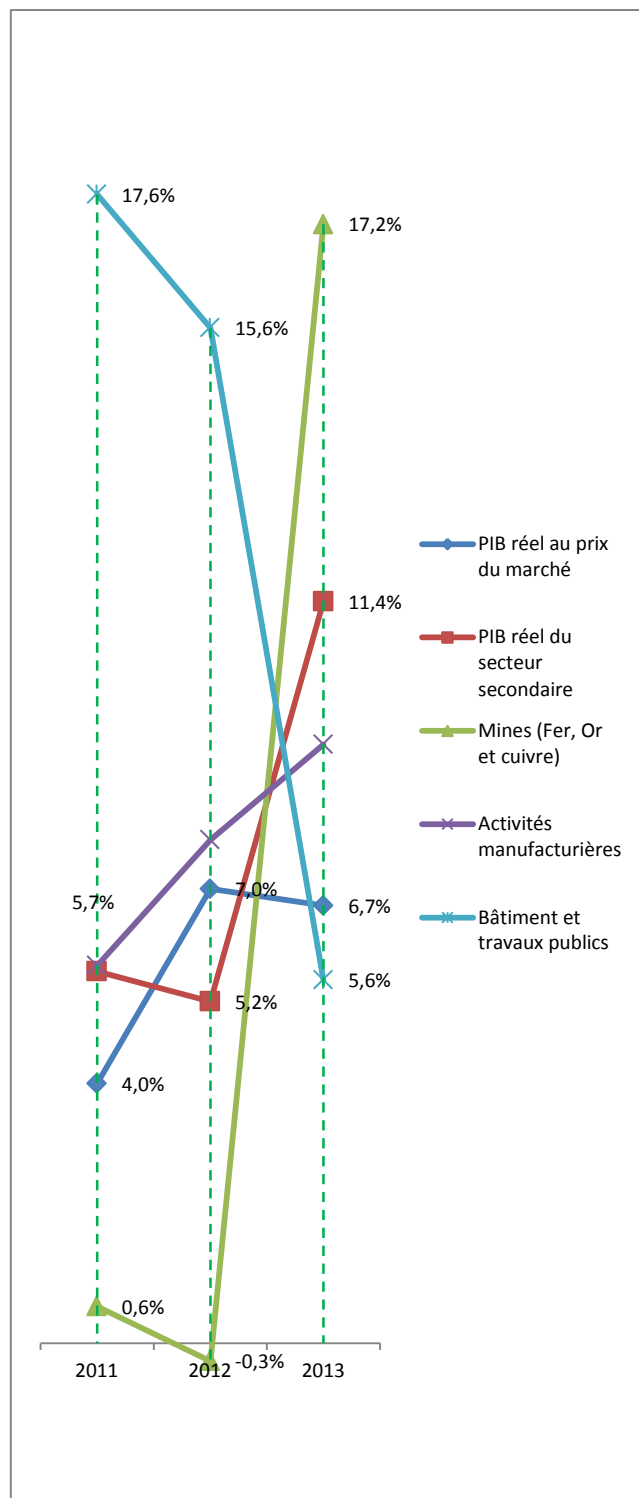
81. Sur la période 2011-2013 et en moyenne annuelle, la part de la richesse créée par le secteur primaire dans le PIB réel est de 17,2%, alors que sa contribution au taux de croissance du PIB réel n'est que de 0,5% en moyenne annuelle. Cette contribution modeste du secteur à la croissance enregistrée est expliquée par sa contreperformance au cours de l'année 2011 (-4.4%) qui a rendu la contribution égale à -0.8%.

Secteur secondaire

Après une contre-performance, le secteur secondaire a connu une évolution qui s'est traduite par une croissance moyenne annuelle sur la période 2011-2013 de **+7,4%**. Cette performance est essentiellement expliquée par la bonne tenue des sous secteurs: (i) du cuivre, de l'or et du fer qui ont crû respectivement en moyenne annuelle de **3,6%**, **7,9%**, **5,7%**; (ii) des activités manufacturières (**+7,6%**); et (iii) des bâtiments et travaux publics (**+12,9%**), et ce malgré la tendance baissière annuelle moyenne de la production pétrolière sur toute la période 2011-2013 (**-6,4%**).

Sur la période 2011-2013, le PIB du secteur secondaire a crû de 7.4%. Cette importante performance est essentiellement portée par les résultats atteints par les activités des sous secteurs: (i) de l'or qui a enregistré une croissance moyenne annuelle de 7.9% (ii) des activités manufacturières (**+7,6%**); et (iii) des bâtiments et travaux publics **+12,9%**. L'accroissement du secteur secondaire était ralenti par les contreperformances enregistrées au niveau de la production pétrolière qui a connu une croissance négative (-6.4% en moyenne annuelle sur la période).





Avec un dynamisme observé de l'activité des industries extractives notamment les mines, la bonne tenue des activités de la construction et des travaux publics et des unités manufacturières, le PIB réel du secteur secondaire a connu, en 2013, une croissance de 11,4% en accélération par rapport à un accroissement de 5,2% réalisé en 2012 contre 5,7% en 2011.

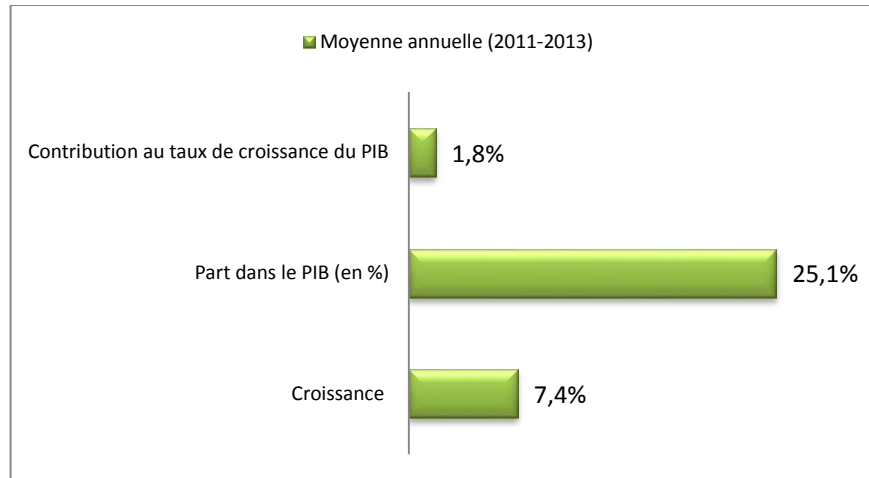
Les industries extractives ont affiché un relance de dynamisme d'activité avec une hausse de 16,2% du PIB réel en 2013 contre une baisse de 1,6% en 2012 et de 0,1% en 2011, sous l'effet des performances enregistrées par certaines de ses composantes.

Le sous secteur minier a été marqué en 2013 par une bonne orientation d'activité, contrairement à 2012 où tous les métaux ont connu une diminution de leur production. Ainsi, le PIB réel des industries minières a affiché une hausse de 17,2% après contreperformance en 2012 (-0,3%) et une stagnation en 2011 (+0,6%).

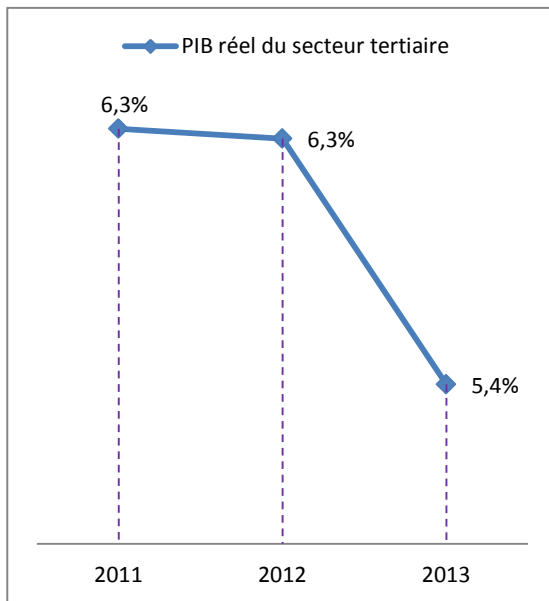
Le PIB réel de l'activité aurifère qui, en 2011, s'est accru de 8,5% contrairement à un recul enregistré en 2012 (-5%), s'est envolé avec une hausse de 20,2%.

Le PIB réel de l'activité de production du cuivre qui, en 2011, s'est progressé de 17,3% contrairement à un repli enregistré en 2012 (-19,2%), a connu un rebond en 2013 avec un accroissement de 12,7%.

Au niveau du secteur secondaire, la part moyenne annuelle dans le PIB réel sur la période 2011-2013, est de **25 %**, et la contribution du secteur au taux de croissance du PIB réel, en moyenne annuelle s'est située à **1,8%**.



Secteur tertiaire

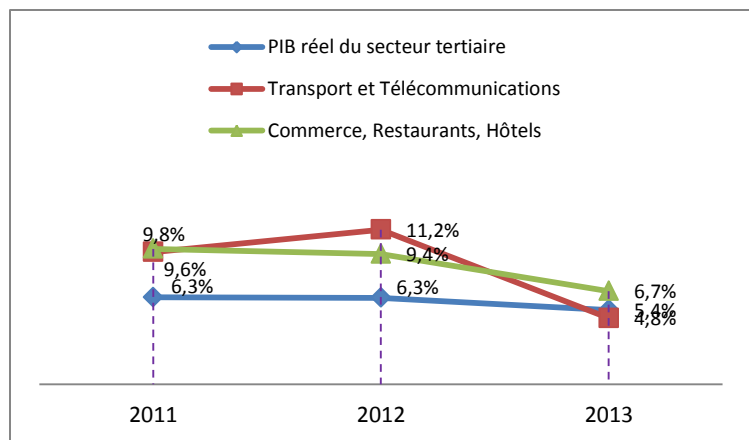


Dans un contexte économique caractérisé par une tertiarisation progressive de l'économie, et après un accroissement de 6,3% en 2011 et 2012, la croissance du PIB réel du secteur tertiaire a connu un léger ralentissement pour se situer à 5,4% en 2013, sous l'effet de la décélération des rythmes de croissance des activités des «transports et télécommunications» et de celles des «Commerces, restaurants et hôtels».

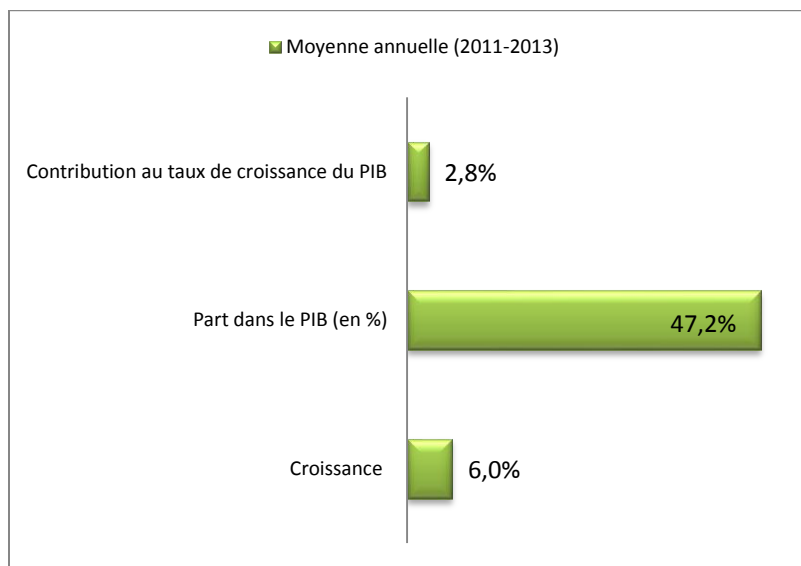
Sur la même période 2011-2013, le secteur a connu une croissance moyenne de **6%** par an, portée notamment par : (i) le développement des activités NTIC (internet) avec l'opérationnalisation des services du câble sous-marin (ACE) ; (ii) la

consolidation de la libéralisation des marchés et des prix et (iii) le renforcement des services bancaires.

Le dynamisme des activités des télécommunications et des transports observé depuis 2010, a continué en 2011 et 2012 avec un accroissement enregistré équivalent respectivement à 9.6% et 11.2%, avant de connaître un ralentissement en 2013 où le PIB réel de ce secteur n'a cru que de 4.8%.

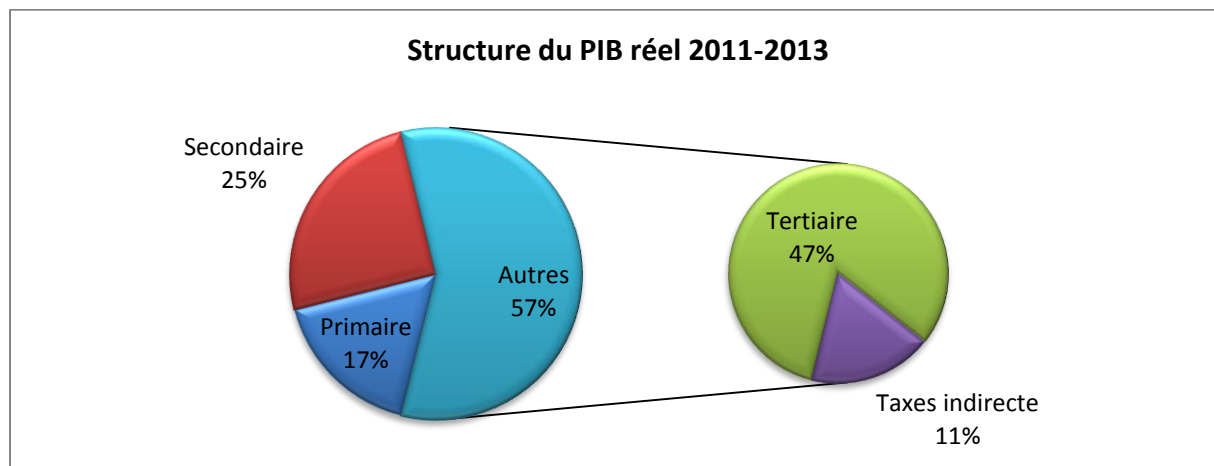


Suivant la même tendance, la croissance de la valeur ajoutée réelle de la branche «Commerces, restaurants et hôtels» s'est décélérée pour se situer à 6,7% en 2013 après un dynamisme enregistré en 2011(+9.8%) et 2012 (+9,4%).



Le secteur tertiaire, constitué des transports et télécommunications, du commerce, restaurants et hôtels et des autres services privés, représente en moyenne **47.2%** par an de la structure du PIB réel au cours de la période 2011-2013.

La contribution moyenne annuelle du secteur à la croissance est de **2,8%** sur cette période.

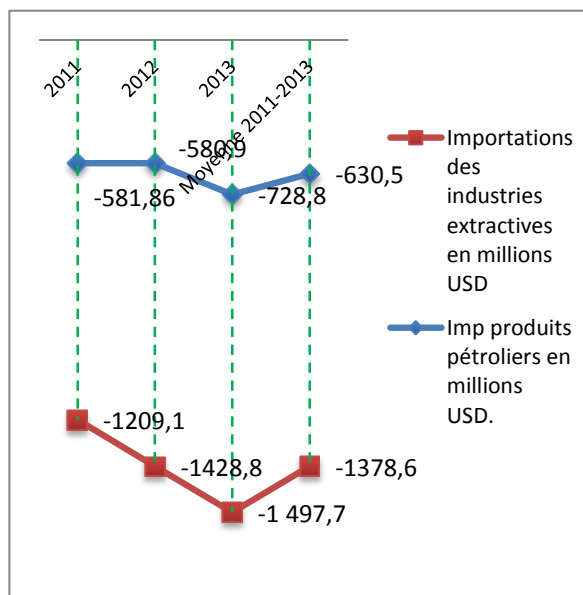
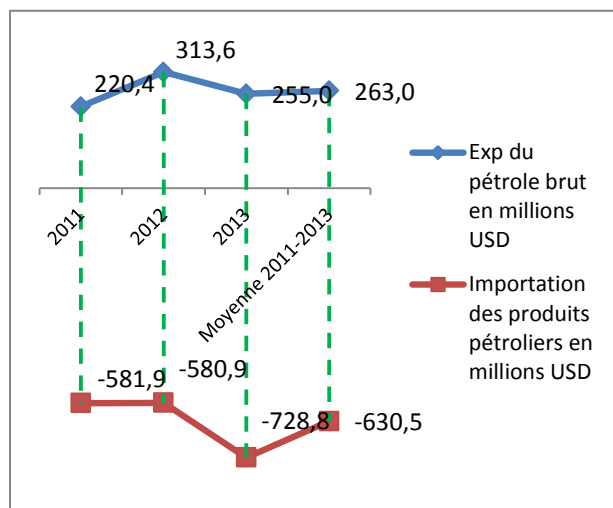
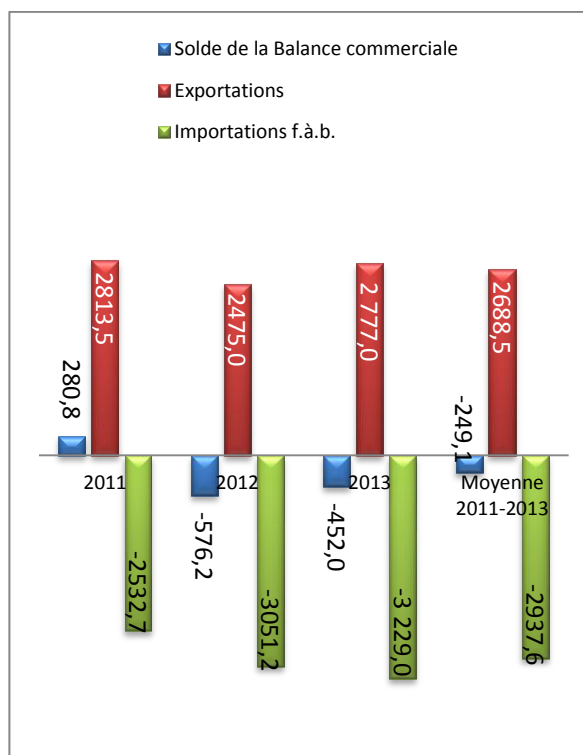


Le secteur extérieur

Sur la période 2011-2013, la balance commerciale était déficitaire de l'ordre de **249,1** millions de dollars en moyenne annuelle et de **512,1** millions de dollars (hors exportations pétrolières), représentant respectivement: **29%** et **55%** du PIB réel moyen réalisé sur la période.

Ce solde s'explique par l'écart important entre :

- La valeur des exportations pétrolières qui, en moyenne sur la période 2011-2013, s'est réduite avec un rythme relatif, égal à **(-1%)** pour s'établir à un niveau moyen de **263.0** millions USD.
- le coût des importations des produits pétroliers, qui en moyenne sur la période 2011-2013, augmente avec un rythme relatif égal à **+29%** pour s'établir sur une moyenne annuelle égale à **630.5** millions USD.



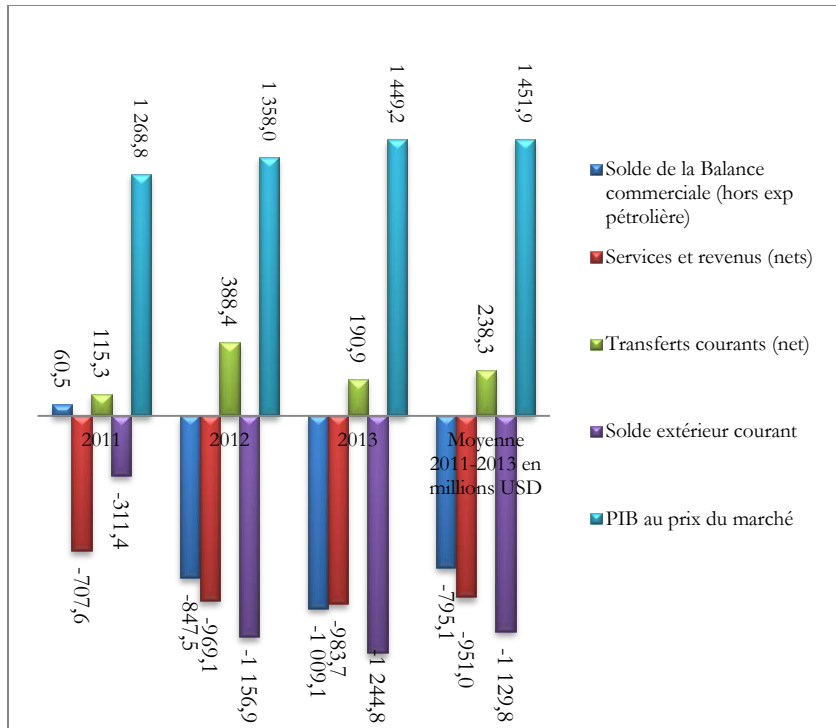
82. En outre, l'importation des industries extractives s'est établie en moyenne annuelle sur la période 2011-2013 à un niveau égal à 1378.6 millions USD.

83. Le solde extérieur courant est déficitaire sur la période (2011-2013), à hauteur d'environ 904,4 millions de dollars US, bien supérieur au déficit de la balance commerciale, correspondant à **67%** de la moyenne du PIB réel réalisé sur la période.

84. L'analyse de ce solde fait ressortir les principaux constats suivants :

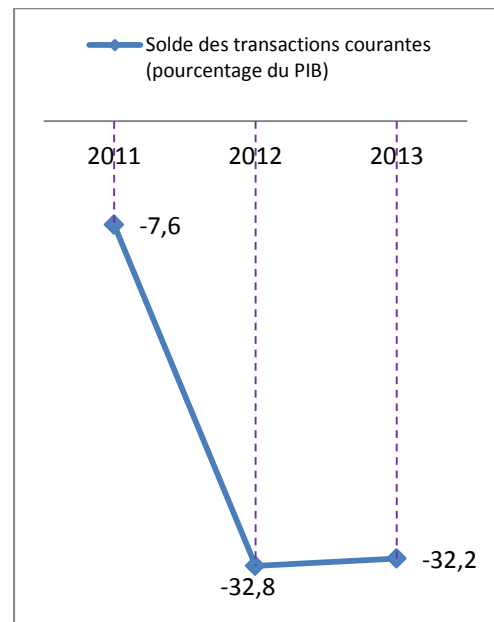
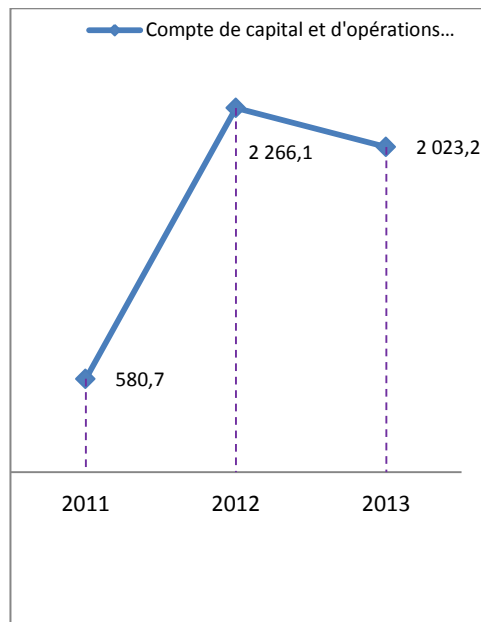
- les importations de services et revenus (transport, assurance, services financiers, voyages, paiements d'intérêt sur la dette extérieure.etc.) se sont établies en moyenne à 951 millions de dollars, soit 55% de la moyenne du PIB réel réalisé sur la période;

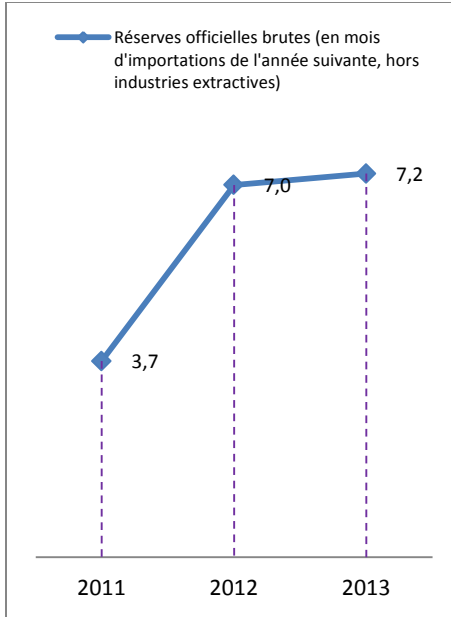
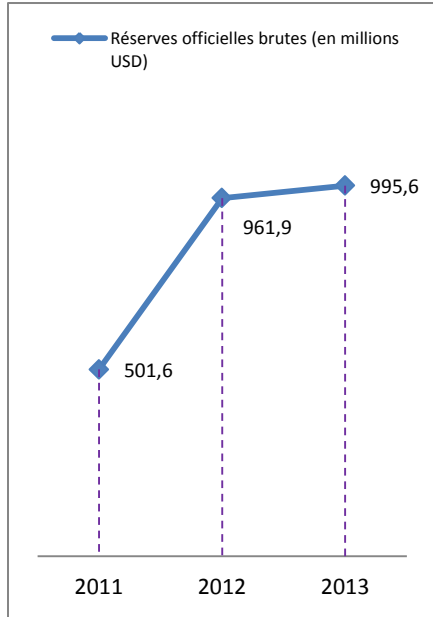
	En millions USD	2011	2012	2013	Moyenne 2011-2013
Solde de la Balance commerciale		280.8	- 576.2	- 452.0	- 417.1
Solde de la Balance commerciale (hors exp pétrolière)		60.5	- 847.5	- 1,009.1	- 795.1
Services et revenus (nets)		- 707.6	- 969.1	- 983.7	- 951.0
Transferts courants (net)		115.3	388.4	190.9	238.3
Solde extérieur courant		- 311.4	- 1,156.9	- 1,244.8	- 1,129.8
PIB au prix du marché		1,269	1,358.0	1,449.2	1,451.9



- un montant important des transferts (privés et officiels), d'un niveau moyen qui s'élève à **238,3** millions de dollars sur la période (soit **16%** de la moyenne du PIB réel réalisé sur la période), constitue une importante source de revenus. Les transferts privés (en particulier les transferts des travailleurs émigrés) s'établissent à **40,4** millions de dollars US par an), et les transferts officiels évoluent différemment sur la période pour se stabiliser à **191,2** millions de dollars US en moyenne annuelle.

Grâce à un excédent du compte de capital et d'opérations financières chiffré à 487 milliards MRO en moyenne sur la période 2011-2013, principalement expliqué par les investissements étrangers dans les secteurs minier et pétrolier,

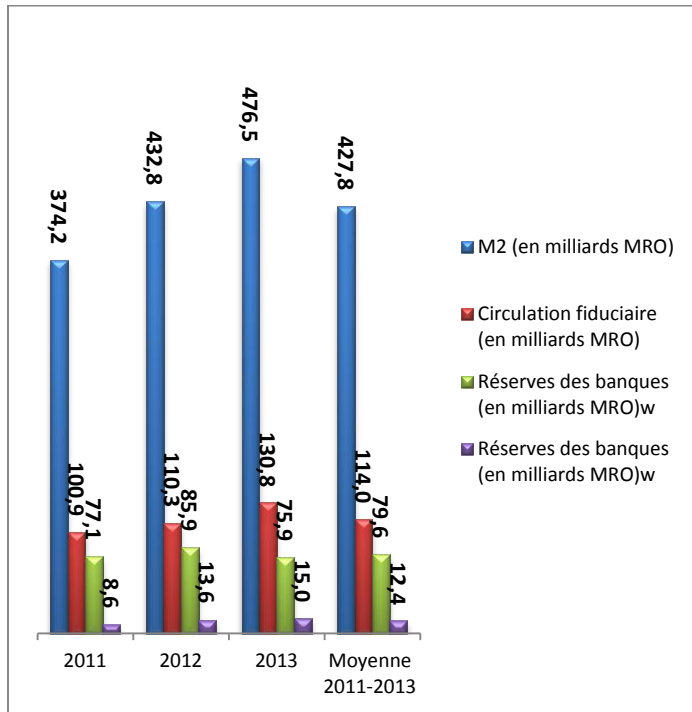




l'important déficit du compte courant est largement compensé, ce qui a contribué au renforcement des réserves de change qui ont atteint USD 995,6 millions en 2013, soit l'équivalent de près de 7.2 mois d'importations de biens et services, alors qu'elles ne correspondaient qu'à 3.7 mois d'importations en 2011.

La situation monétaire et prix

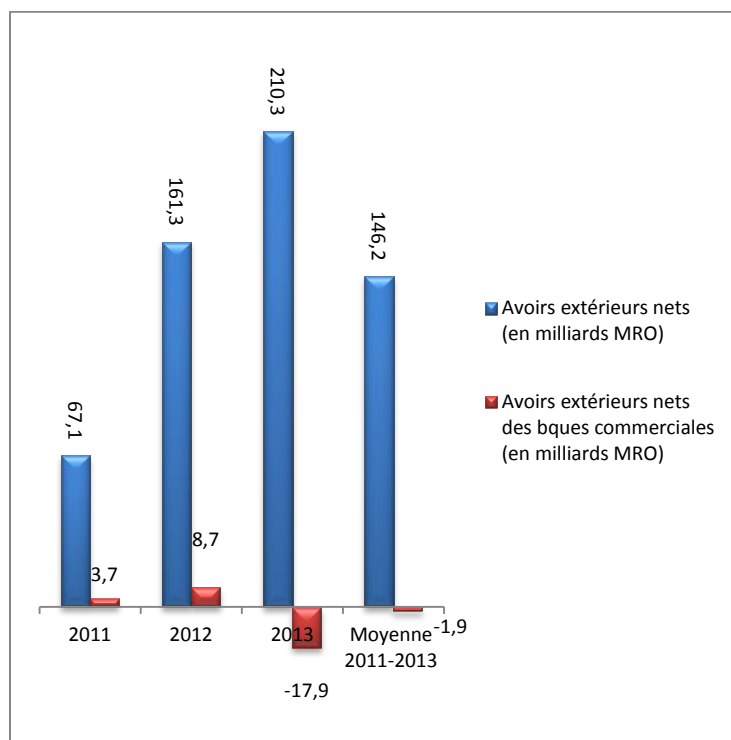
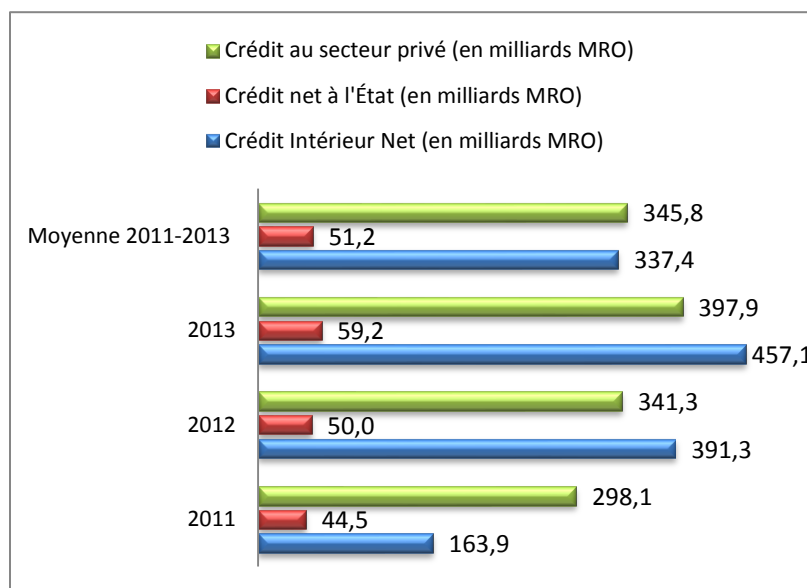
85. La politique monétaire restrictive menée sur la période 2011-2013 s'est inscrite dans la logique guidée par les objectifs de réduction de l'inflation et de renforcement de la position extérieure du pays.



Entre 2011 et 2013, l'agrégat M2 est passé de 374.2 à 476.5 milliards MRO et devra s'établir en fin 2014 à 510.7 milliards MRO, soit une progression annuelle moyenne de 12,4%. Cette augmentation a principalement résulté de l'augmentation de la circulation fiduciaire de près de 13% ainsi que des réserves des banques d'environ (+39%) en moyenne sur la période 2011-2013, induite par l'accroissement des dépôts des banques en devises d'environ +25% en moyenne sur la même période.

Sur la période 2011-2013, les crédits à l'économie ont été caractérisés par une tendance haussière avec un rythme annuel moyen de 56% environ pour se situer à 337,4 milliards MRO.

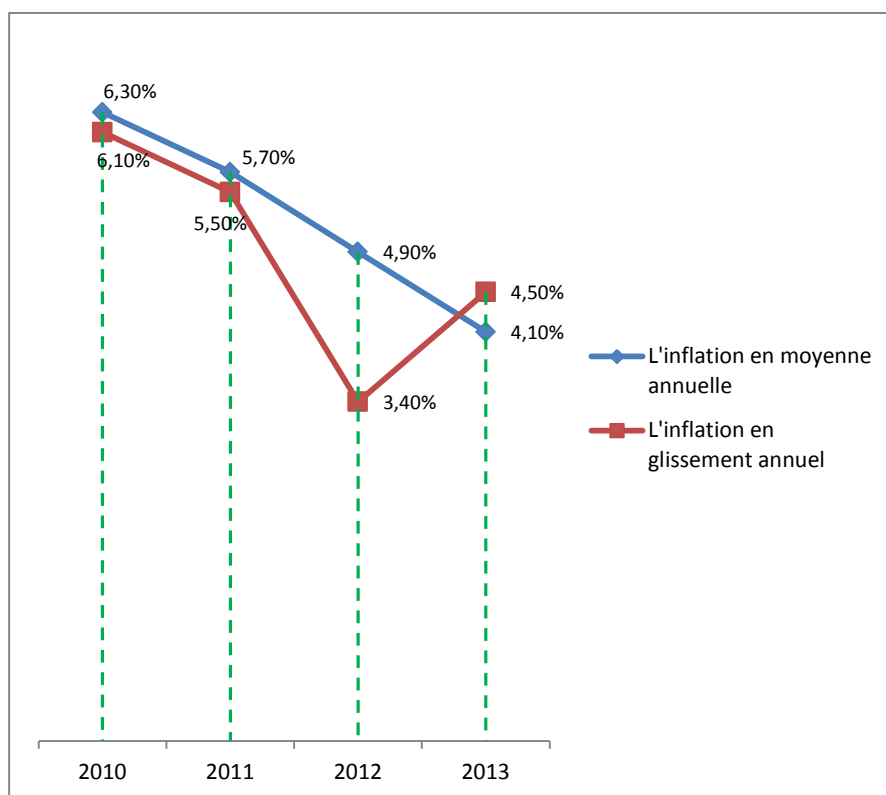
Cet accroissement est soutenu essentiellement par une amélioration notoire des crédits au secteur privé (15%) et une amélioration moins importante de la créance de l'état vis-à-vis du système bancaire qui n'a cru que de 9% .



La politique mise en place par les autorités monétaires a ainsi permis de porter les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale de Mauritanie de 67,1 milliards MRO en 2011 à 210,3 milliards MRO en 2013, pour se situer, selon un rythme moyen annuel d'accroissement de 18%, à 223,1 milliards MRO en 2014.

Quant aux avoirs extérieurs nets des banques commerciales, ils se sont situés en 2013 à -17,9 milliards MRO contre 3,7 milliards MRO en 2011 pour se situer en 2014 à -15 milliards MRO.

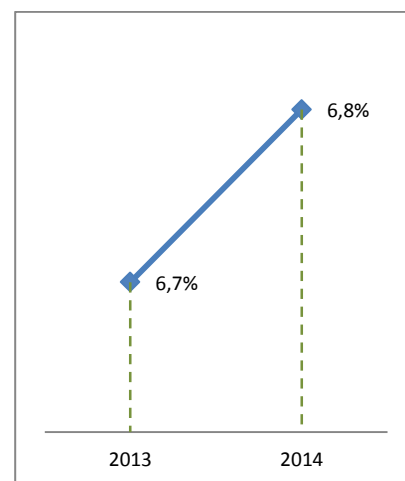
Du fait des mesures prises par les autorités publiques au cours de la période 2012-2013, l'évolution des prix à la consommation a sensiblement ralenti. L'inflation est ainsi passée de 4,9% à fin 2012 à 4,1% à fin décembre 2013, pour se stabiliser à une moyenne égale à 4,5%. Les prévisions relatives à l'année 2014, font qu'elle restera maîtrisée à un niveau qui ne dépassera pas 5%.

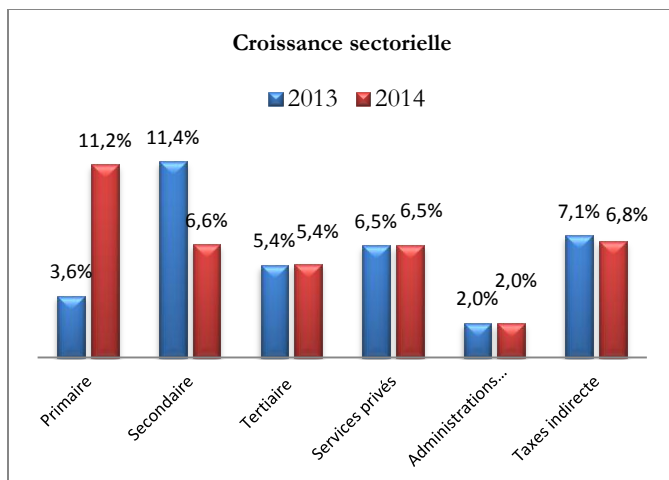


2. Evolution économique en 2014

86. En 2014, le rythme de croissance demeurera soutenu et restera porté par les investissements dans le secteur des industries extractives (pétrole, gaz et minerais) mais aussi dans les infrastructures (dont le nouvel aéroport de Nouakchott).

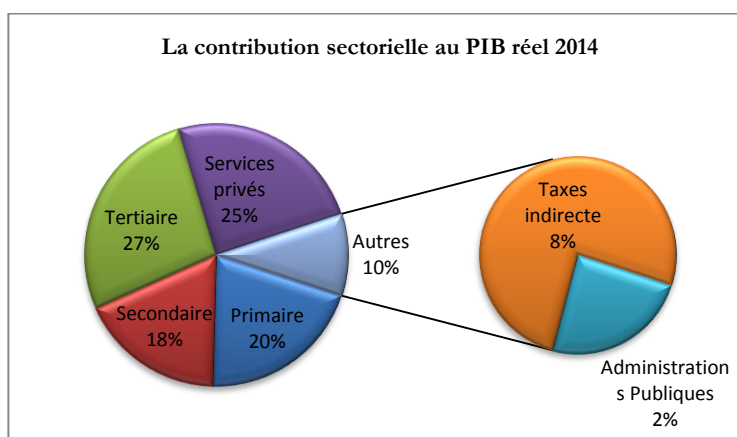
Pour l'année 2014, la croissance globale est prévue à 6,8%. Hors secteur pétrolier, cette croissance serait de 6,9% contre 6,7% en 2013. Elle serait essentiellement tirée par les sous secteurs de la pêche (+48,6%), de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestières (+7,8%), des industries manufacturières (+11,4%), des activités extractives (Cuivre et Or, respectivement: 96,4% et 10,1%). Les contreperformances des sous secteurs du fer (-1,4%) et du pétrole (-0,1) ralentiront probablement la croissance économique en 2014.

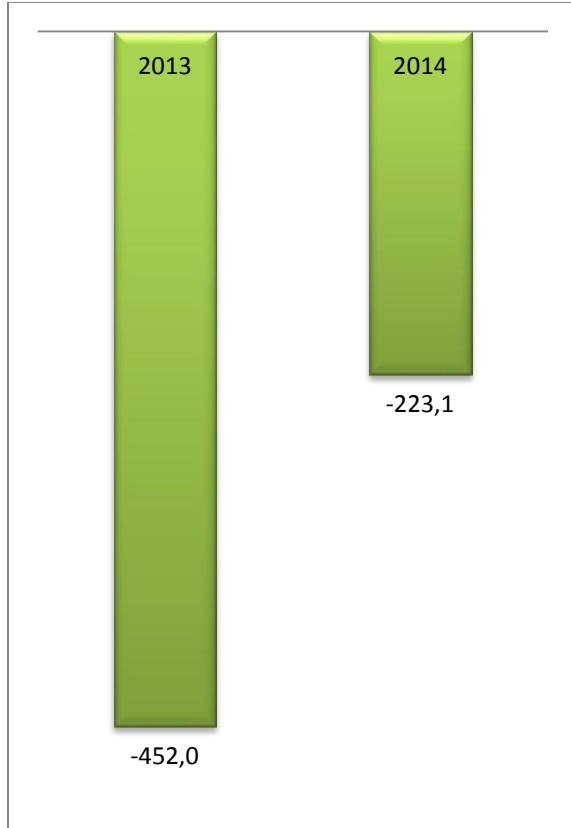




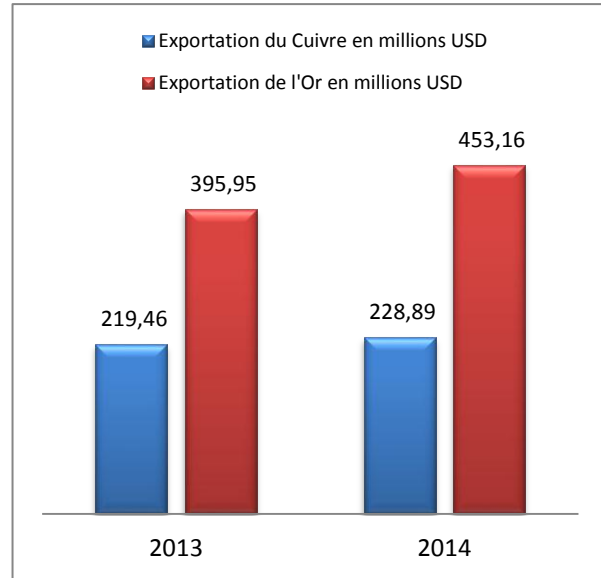
Par rapport à l'année 2013, il est prévu que le secteur primaire enregistre, en 2014, une performance caractérisée par un taux de croissance égal à 11,2% contre 3,6%, alors que le secteur secondaire affiche une contreperformance traduite par un taux de croissance de 6,6% contre 11,4%, avec une stabilité du secteur tertiaire entre 2013 et 2014.

En 2014, la contribution du secteur primaire à la croissance économique serait de 20%, celle du secondaire 18% alors que le secteur tertiaire contribuera à raison de 27% .





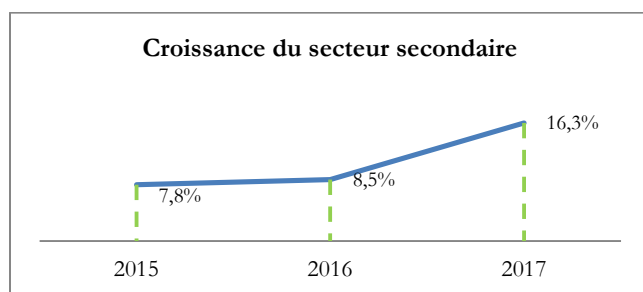
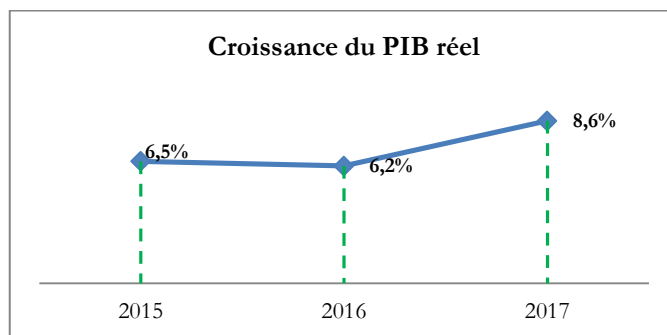
La hausse des exportations liées à l'exploitation minière (le cuivre et l'or) permettra de réduire le déficit commercial en 2014 qui sera de 223,1 millions USD contre 452 millions USD en 2013.



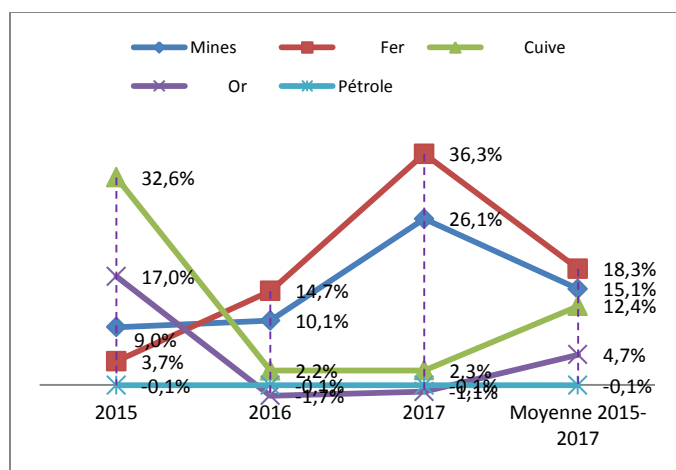
3. Perspectives macroéconomiques 2015-2017

87. L'objectif prioritaire du Gouvernement, à moyen terme, consiste à créer les conditions appropriées à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cet objectif devrait se traduire au cours des trois prochaines années, par des niveaux de croissance économique soutenus, dans un environnement macro-économique stable, caractérisé par la mise en œuvre de stratégies sectorielles adaptées aux programmes prioritaires du Gouvernement.

Dans cette perspective, les autorités publiques poursuivront au cours de la période 2015-2017 des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles permettant d'atteindre un taux de croissance moyen annuel du PIB de **7,1%**.

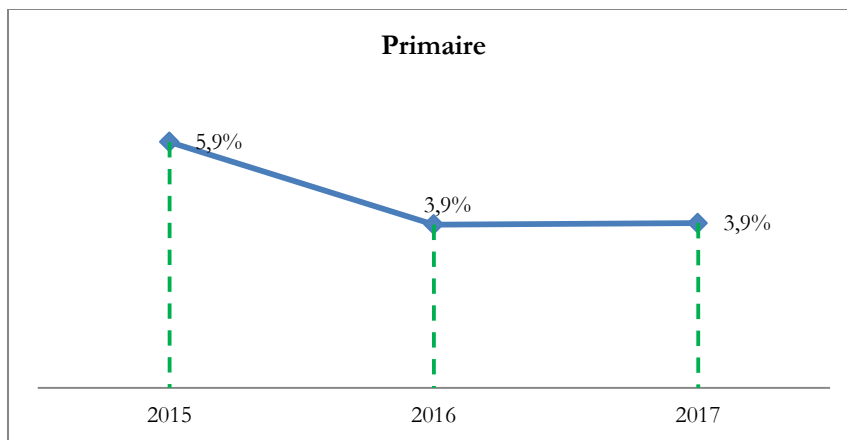


Cette croissance sera globalement tirée par le secteur secondaire qui connaîtra le taux de croissance sectoriel annuel moyen le plus élevé (+10,8%) contre 7,4% sur la période 2011-2013.

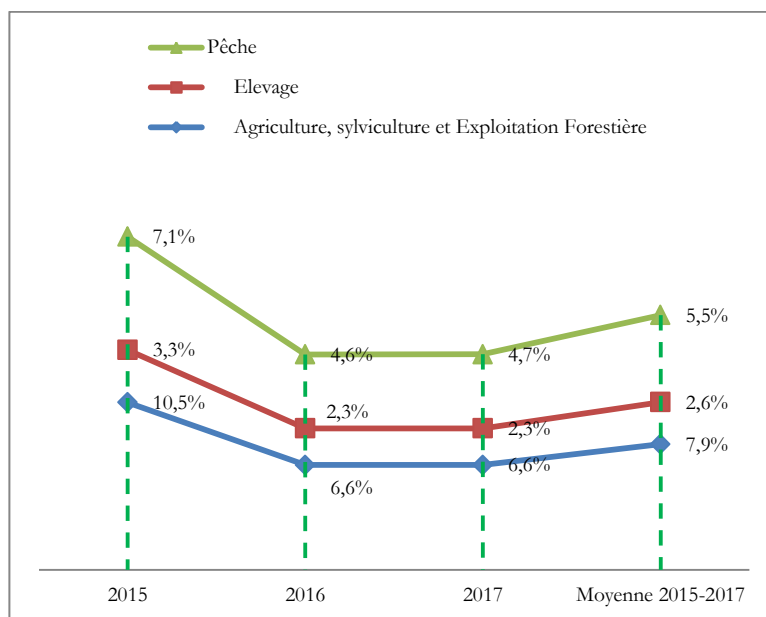


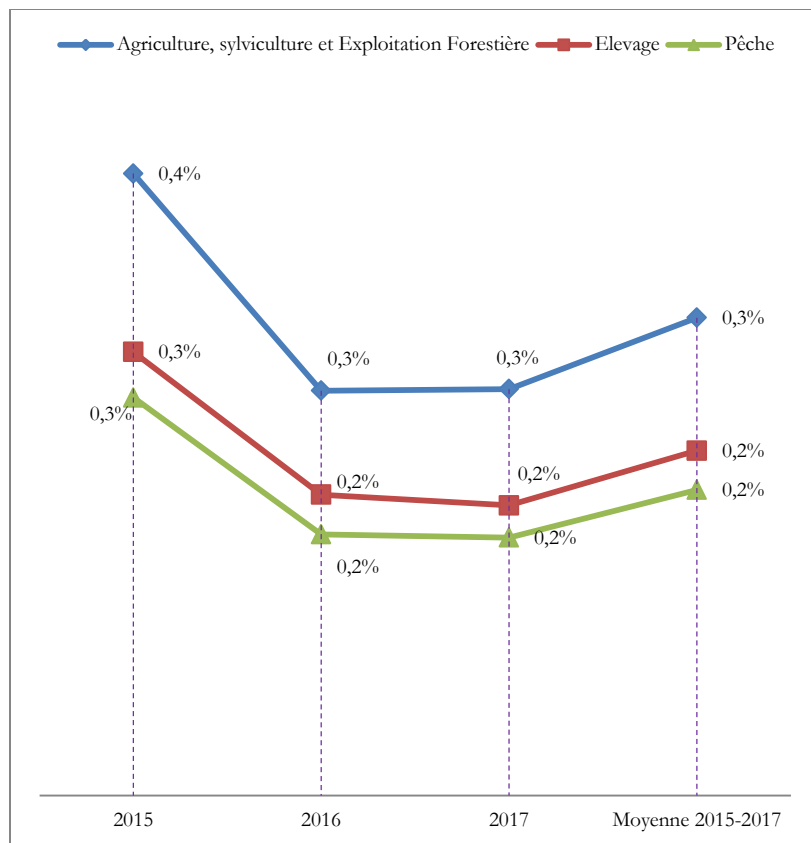
La contribution de ce secteur à la croissance sera en effet la plus importante en moyenne annuelle sur la période (2,8%). Elle résultera essentiellement de la performance en matière des activités extractives, notamment le sous secteur minier (dont les activités croîtront de +15,1%) ainsi que des activités manufacturières qui connaîtront une croissance réelle de 13,1% en moyenne annuelle sur la période 2015-2017 .

Le secteur primaire devrait connaître une croissance réelle de 4,6% par an sur la période 2015-2017, contre seulement un niveau moyen de 3,2% en moyenne annuelle sur la période 2011-2013.



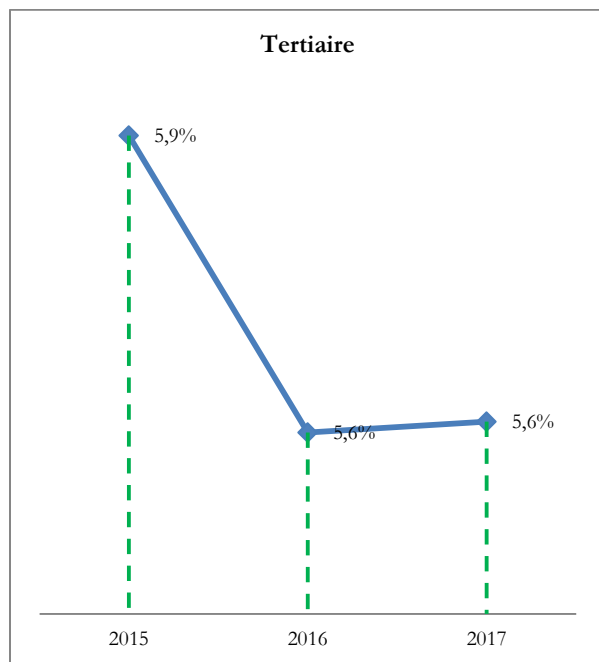
La baisse de la performance de ce secteur résulte de la même tendance baissière de la croissance moyenne annuelle des activités de l'agriculture (7,9%), de l'élevage (2,6%) et de la pêche (5,5%) au cours de la période 2015-2017.



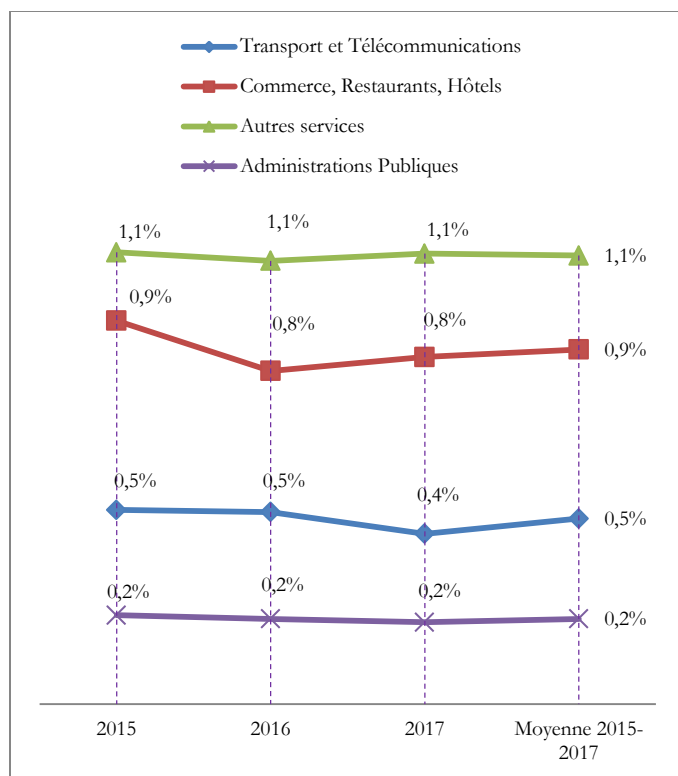


Au cours de la période 2015-2017, le secteur primaire contribuera à la croissance réelle du PIB de 0,8% en moyenne annuelle.

La déclinaison de cette contribution révèle que les activités de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestière auront la contribution moyenne annuelle la plus importante (0,3%) contre (0,2%) pour chacun des sous secteurs de l'élevage et de la pêche.



S'agissant du secteur tertiaire, son évolution devrait être soutenue (5,7% par an) sur la période en raison du renforcement des services du commerce et restauration, de communication à travers l'exécution du projet de connectivité nationale (WARCIP), le développement des services de transport qui résultera de l'exploitation du nouvel aéroport de Nouakchott, la réhabilitation et l'extension du réseau routier.

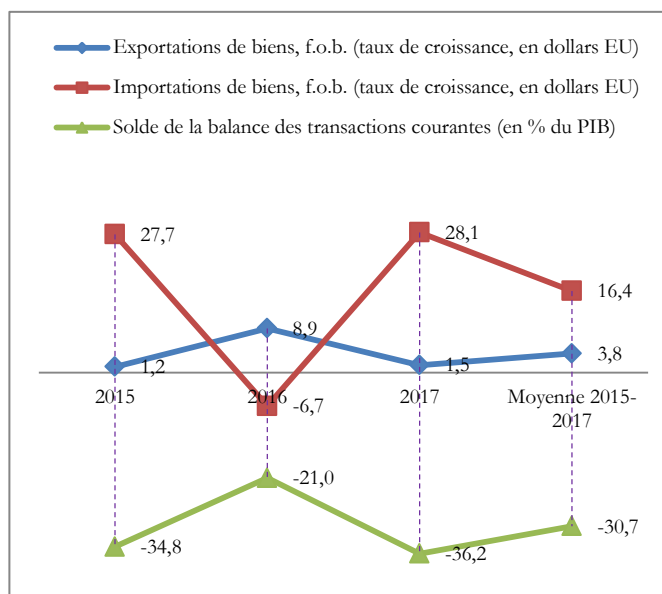


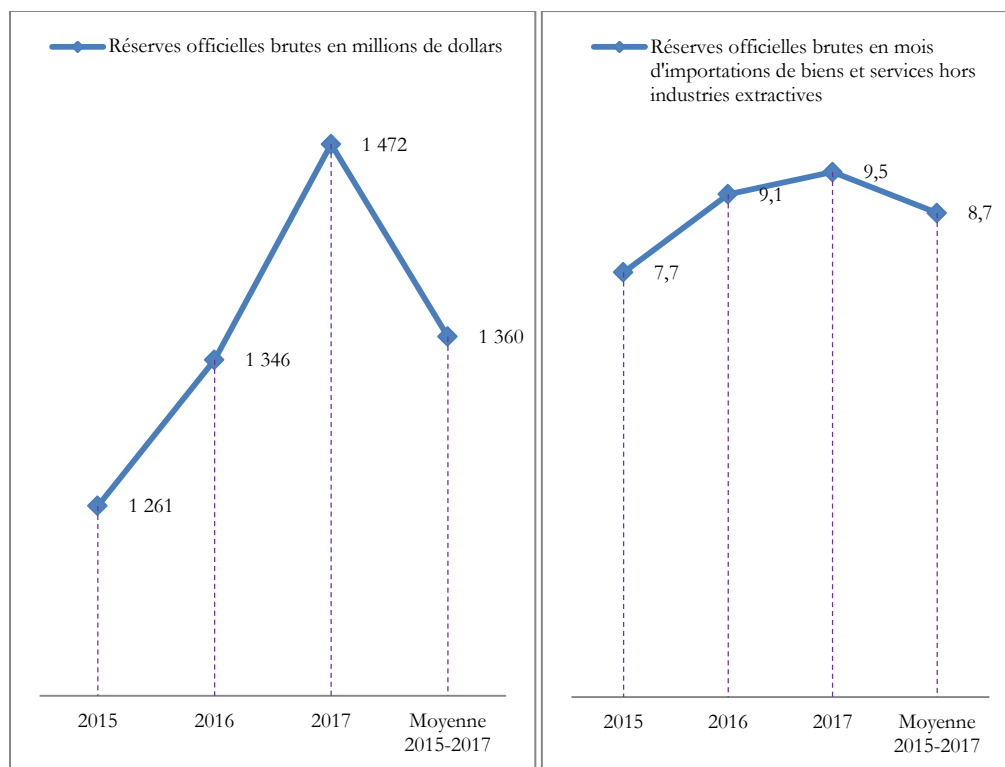
Au cours de la période 2015-2017, la contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle du PIB sera de 2,6% en moyenne annuelle. La ventilation de cette contribution globale du secteur par composante montre que les autres services apporteront la contribution annuelle moyenne la plus importante (1,1%) suivis du commerce et de la restauration (0,9%) et des services de communication et des transports (0,5%)

Le secteur extérieur

En moyenne sur la période 2015-2017, la balance des transactions courantes sera déficitaire de l'ordre de **30,7% du PIB**

Ce solde s'explique par l'écart important entre la valeur des exportations qui, en moyenne sur la période 2015-2017, s'accroîtront avec un rythme relatif (+3,8%) décéléré et celle des importations qui augmenteront de (+16,4%).

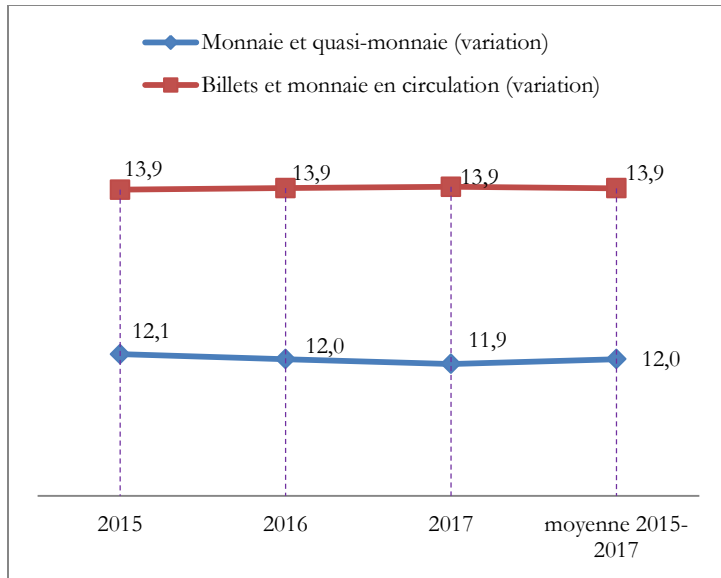




Les réserves de change continueront à se renforcer pour atteindre 1360 millions USD en moyenne sur la période 2015-2017 soit l'équivalent de près de 8.7 mois d'importations de biens et services, alors qu'elles ne correspondaient qu'à 7.2 mois d'importations en moyenne sur la période 2011-2013.

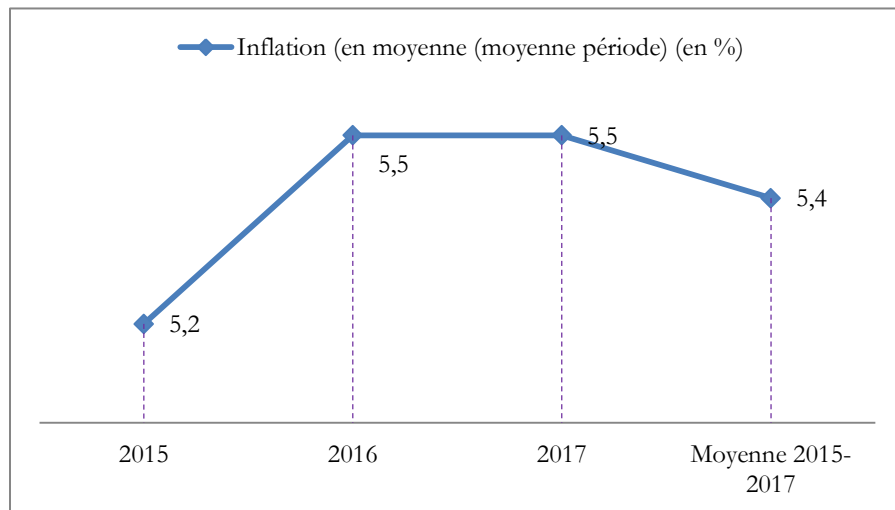
La situation monétaire et prix

88. La politique monétaire restrictive à mener au cours de la période 2015-2017 s'inscrira dans la logique véhiculée par les objectifs de réduction de l'inflation et de renforcement de la position extérieure du pays.



Sur la période 2015 - 2017, la Monnaie et quasi-monnaie devra connaître une progression annuelle moyenne de 13,9%. Cette augmentation résultera principalement de l'accroissement de la circulation fiduciaire de près de 12% en moyenne annuelle.

Grâce aux mesures de prudence à prendre par les autorités publiques au cours de la période 2015-2017, l'inflation sera contenue à un rythme d'évolution maîtrisé à environ 5,4% en moyenne annuelle.



4. Comparaison du cadrage 2015-2017 avec celui du CDMT 2014-2016

89. Les autorités entendaient poursuivre pour la période 2014-2016 des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles permettant d'atteindre un taux de croissance moyen annuel du PIB de 7,1%. La même tendance d'évolution économique sera maintenu au cours de la période 2015-2017.

90. Les perspectives à moyen terme prévoient une amélioration du compte courant qui devra être positif pour se situer à 2% du PIB en 2015, alors qu'en en moyenne sur la

période 2015-2017, la balance des transactions courantes sera déficitaire de l'ordre de 30,7% du PIB.

91. La position des réserves officielles qui devait se situer à 819.7 millions de dollars US en moyenne annuelle sur la période 2011-2013 correspondant à environ 6 mois d'importation de biens et services en moyenne annuelle. Ces réserves de change continueront à se renforcer pour atteindre USD 1360 millions en moyenne annuelle sur la période 2015-2017, soit l'équivalent de près de 8.7 mois d'importations de biens et services.
92. Les perspectives pour la période 2013-2015 indiquent que l'inflation devait enregistrer une légère hausse pour se situer à une moyenne annuelle de 6.1% entre 2013 et 2014 avant de baisser pour atteindre 5.7% en 2015. La même tendance baissière continuera, grâce aux mesures de prudence à prendre par les autorités publiques au cours de la période 2015-2017, pour rester contenue à un rythme d'évolution maîtrisé à environ 5,4% en moyenne annuelle.

IV. Cadrage macrobudgétaire

93. Dans le domaine des finances publiques, les orientations budgétaires à moyen terme viseront à poursuivre les mesures destinées à: (i) élargir davantage l'assiette fiscale, (ii) renforcer l'administration des impôts et des douanes, (iii) favoriser le retour des entreprises publiques aux équilibres financiers et accroître leur contribution à l'économie, (iv) rationaliser les dépenses publiques et accroître leur part destinée à la réduction de la pauvreté, (v) mobiliser de nouveaux financements concessionnels
94. Avant d'analyser le TOFE rétrospective (2011-2013), provisoire (2014) et Prospective (2015-2017), il est utile de placer cette analyse dans le cadre général de l'évolution des agrégats financiers pour mettre en relief la contribution de la mise en œuvre du CSLP (2001-2015) qui touche à sa fin, dans la performance économique du pays.

1. Les ressources de l'Etat

Vue d'ensemble

95. L'évolution historique des finances publiques en Mauritanie montre que les recettes totales réalisées ont passé de 12 milliards UM en 1985 à 432 milliards en 2013, soit un taux de croissance annuel moyen de 13%. Le graphe ci-après montre que l'année 2001 a marqué un changement radical du rythme de l'évolution des recettes, traduisant l'évolution structurelle de l'économie nationale et la performance relative des mesures des réformes adoptées dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Pendant la période 2001-2013, les recettes ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 17% environ contre 8.7% pour la période (1985-2000). On constate également qu'à partir de 2009, le sentier des recettes a continué sa tendance à la hausse sans fléchissement.

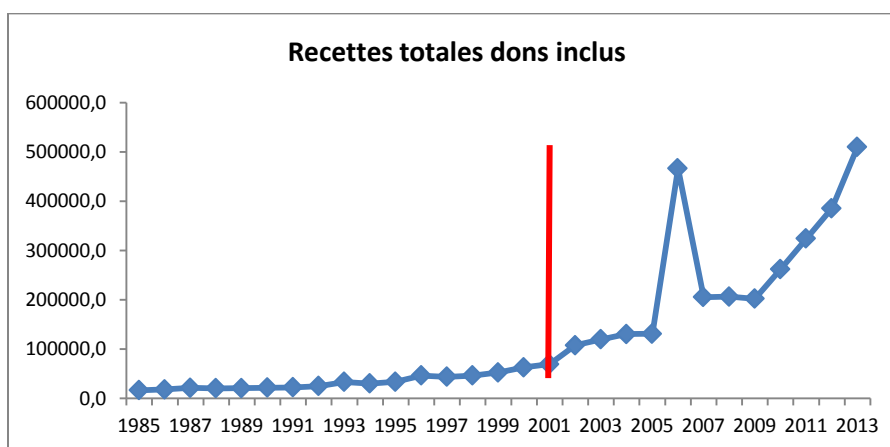


Figure (): Evolution des recettes budgétaires (1985-2013)

Source: Banque mondiale- Mauritanie 2014

96. L'examen de la composante "dons" dans la formation des ressources budgétaires montre la modestie des montants accordés à la Mauritanie pendant la période 85-2013. A part l'année 2006 qui a connu une évolution exceptionnelle (252 milliards UM) liée à l'allègement de la dette extérieure dans le cadre de l'IADM, les dons sont restés faibles et constants (autour de 2% du PIB).

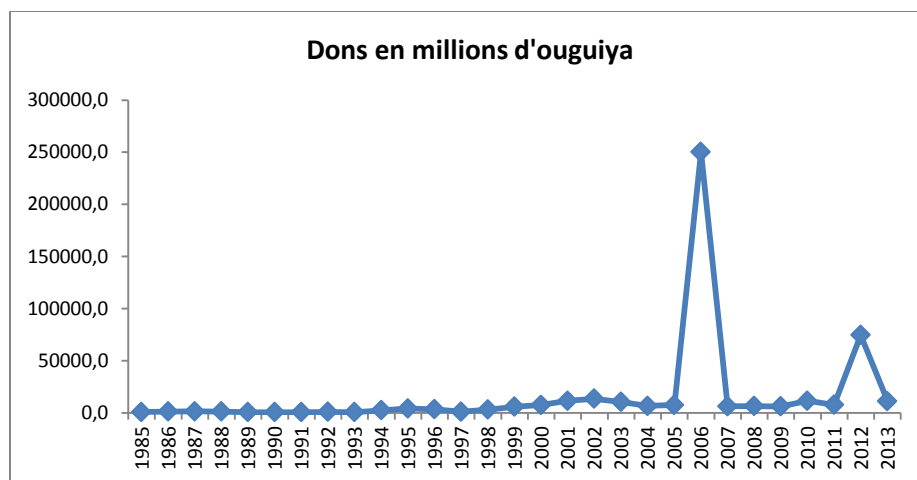


Figure (): Evolution des dons (1985-2013)

97. En termes de pourcentage du PIB, les recettes totales ont enregistré une moyenne de 26% sur la période 85-2013. Entre 2001 et 2013, le rapport recettes totales /PIB a connu une augmentation moyenne de 30% contre 23% pour la période 85-2000. Cependant, la pression fiscale n'a pas connu une évolution significative durant toute la période. Elle est restée autour de 14% .

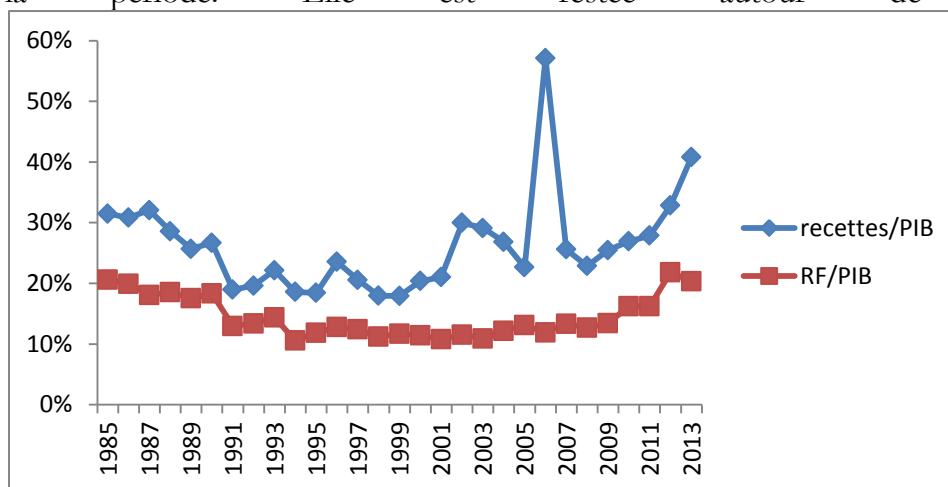


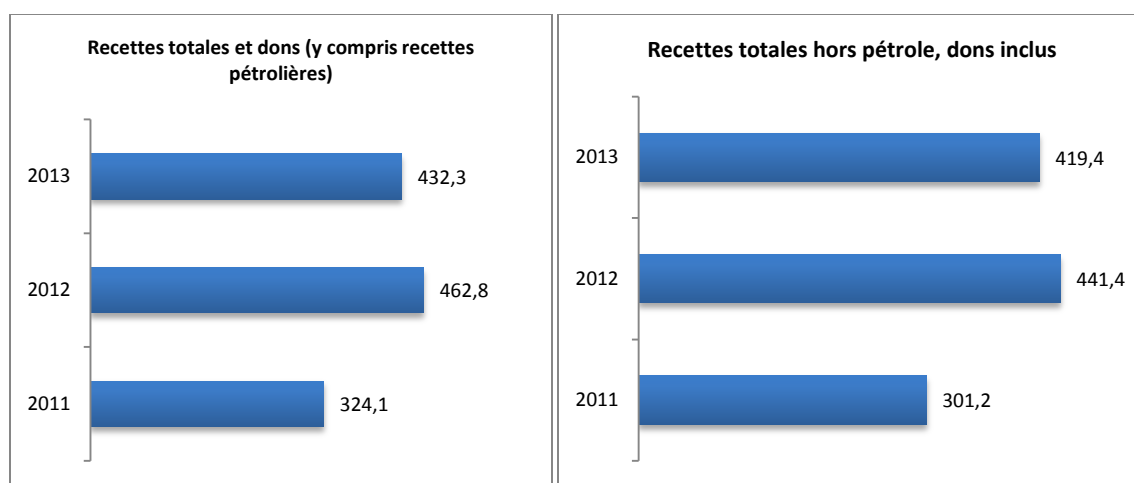
Figure (): Evolution du rapport des recettes au PIB (1985-2013)

Rétrospective des recettes (2011-2013)

98. En 2011, les recettes de l'Etat (dons inclus) se sont élevées à 324.1 milliards d'UM dont 56.7% de recettes fiscales et 43.3% de recettes non fiscales . En 2012, ces recettes ont augmenté de 43% (139 milliards environ) et la part des recettes fiscales dans le total s'est située à 54.1% contre 45,9% pour les recettes non fiscales. Cette amélioration nette de la situation budgétaire est liée à un effort soutenu de

mobilisation des recettes fiscales (ITS autres, IMF douanes, Taxe sur les revenus), à la forte progression des dividendes des entreprises publiques (augmentation de 32.73 milliards en 2011 à 61.97 milliards en 2012 dont 91% pour la SNIM) et à la mobilisation d'un appui budgétaire de 67,77 milliards d'ouguiyas. Par contre, En 2013, les recettes totales se sont chiffrées à 432.3 milliards d'UM, soit une diminution de 7% par rapport à 2012. Cette diminution est imputable essentiellement à la réduction des dons. La part des recettes fiscales dans le total est en augmentation (59,3% contre 40.7% pour les recettes non fiscales).

99. Il convient de noter que cette analyse reste valable, en termes de tendances et évolutions, si on exclut les recettes pétrolières (voir les figures ci-contre)



100. En comparant les prévisions initiales des recettes dans le CSLP et les réalisations effectives, on constate un écart important entre les deux. Les réalisations sont nettement supérieures aux prévisions. Cette situation est expliquée par l'amélioration continue du recouvrement, mais aussi par la faiblesse des techniques de prévision utilisée.

101. Il convient de noter que cette analyse reste valable, en termes de tendances et évolutions, si on exclut les recettes pétrolières (voir les figures ci-contre)

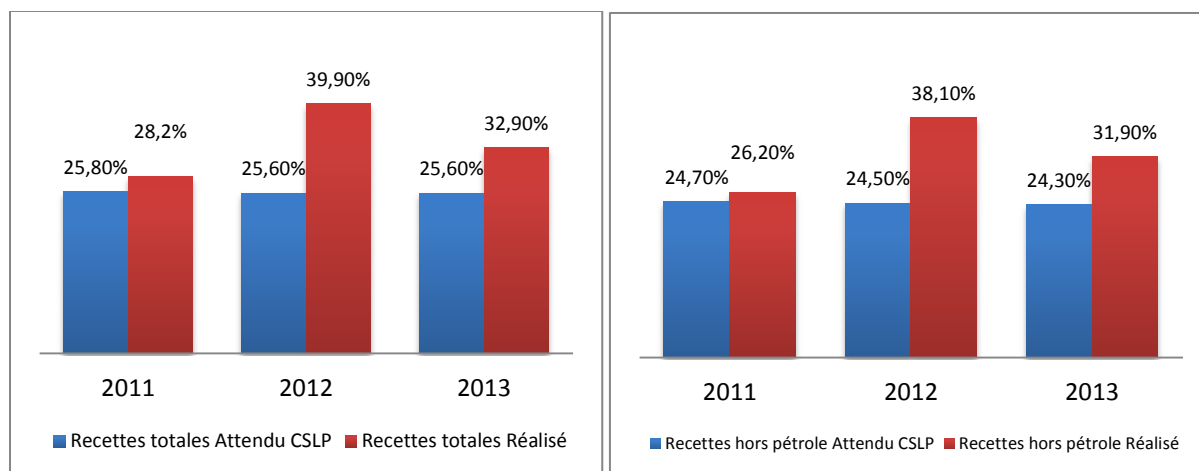
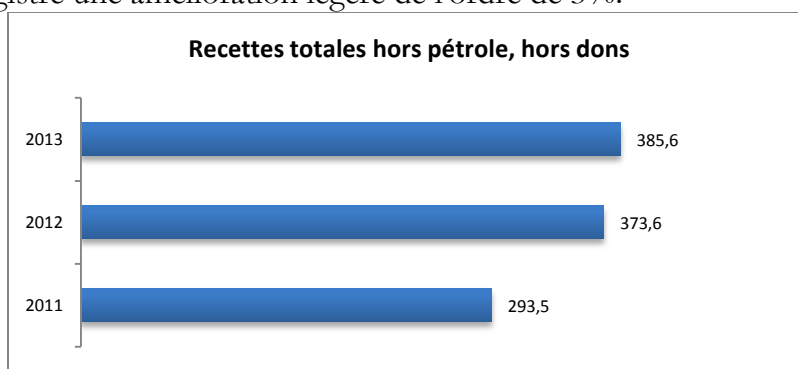


figure (): Evolution des recettes totales avec et hors pétrole (prévision-réalisation)

102. Hors dons et pétrole, les recettes totales ont passé de 293,5 milliards d'UM en 2011 à 373.6 Milliards en 2012, soit une augmentation de 27%. Cette augmentation est imputable aux recettes fiscales qui ont enregistré un taux de croissance de 36% et aux recettes non fiscales qui ont réalisé une croissance de 12%. En 2013, les recettes ont enregistré une amélioration légère de l'ordre de 3%.



Evolution des recettes hors pétrole hors dons

103. L'analyse de la structure des recettes fiscales nous permet de dégager les constats suivants:

- ✓ une augmentation forte (de 36%) entre 2011 et 2012 suivie par une amélioration légère (de 2%) en 2013. Cette situation, liée aux mesures fiscales et douanières (ITS, IMF,..) prises en 2011, reflète l'absence d'une démarche graduelle et harmonieuse permettant de lisser les fluctuations et d'assurer l'imbrication des effets des différentes réformes.
- ✓ les recettes fiscales sont dominées par les taxes sur les biens et services, et les taxes des revenus et profits, dont la contribution ensemble s'élève à 84% du

total. En matière d'équité et stabilité, on constate un rapport de 2:1 entre les impôts indirects et les impôts directs respectivement.

- ✓ la structure de la recette fiscale reste stable

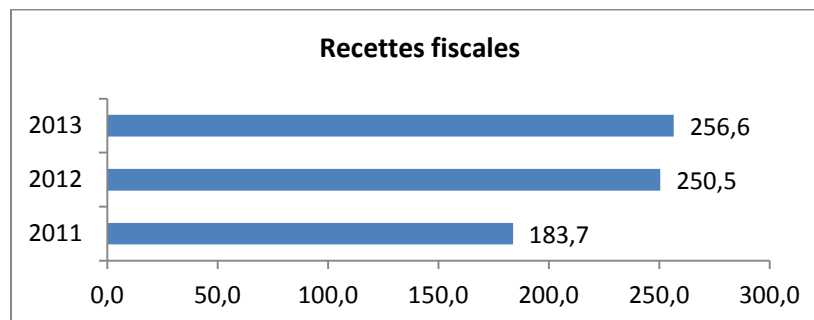


Figure (): Evolution des recettes fiscales

Tableau (): Evolution des composantes des recettes fiscales

	2011	2012	2013
Recettes fiscales (hors pétrole)			
Taxes sur les revenus et profits	29,91%	32,13%	31,10%
BIC et BNC	14,9%	10,9%	10,8%
Impôt minimum forfaitaire douanes	0,03%	5,81%	5,46%
ITS	10,71%	12,37%	11,96%
IRCM	4,08%	2,94%	2,73%
IGR	0,23%	0,05%	0,16%
Taxes sur les biens et services	54,70%	53,30%	53,75%
TVA intérieure	9,69%	17,85%	13,64%
TVA sur les importations	25,56%	22,57%	23,24%
Taxe sur le chiffre d'affaire et TPS	16,35%	9,46%	12,03%
Taxe sur les produits pétroliers	1,33%	1,18%	1,49%
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	0,76%	1,77%	1,93%
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	1,01%	0,48%	1,04%
Taxes sur le commerce international	12,16%	11,61%	11,73%
Importations	9,93%	9,41%	9,74%
Taxes statistique	2,23%	2,21%	1,98%
Autres recettes fiscales	3,22%	1,99%	3,42%
Droits de timbres	2,67%	1,05%	2,46%
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	0,84%	0,80%	0,82%
Recouvrement sur les années précédentes	0,43%	0,14%	0,14%
Recettes non encore ventilées	-0,72%	0,96%	0,00%

Source: Calculé à partir des données du cadrage DGTCP

104. En 2012, les recettes non fiscales ont augmenté de 13.3 milliards d'Ouguiya, soit 12% par rapport à l'année 2011. Cette progression tient notamment aux dividendes des entreprises publiques (SNIM, Mauritel) qui se chiffrent à 61.97 milliards d'Ouguiya dont 56.5 milliards pour la SNIM. En 2013, cette évolution se poursuit mais avec un rythme plus lent, soit un taux de 5% par rapport à l'année 2012 lié essentiellement à la compensation de l'Union européenne.

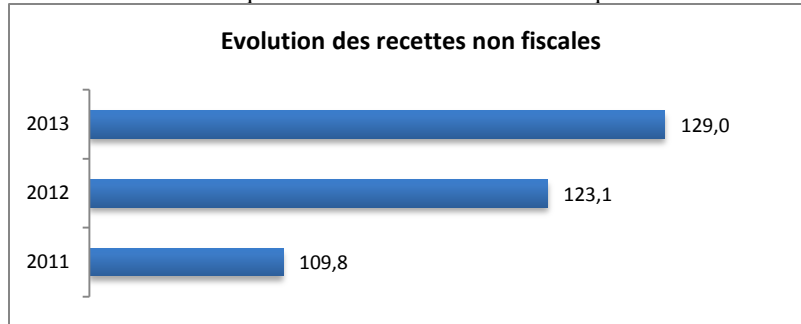
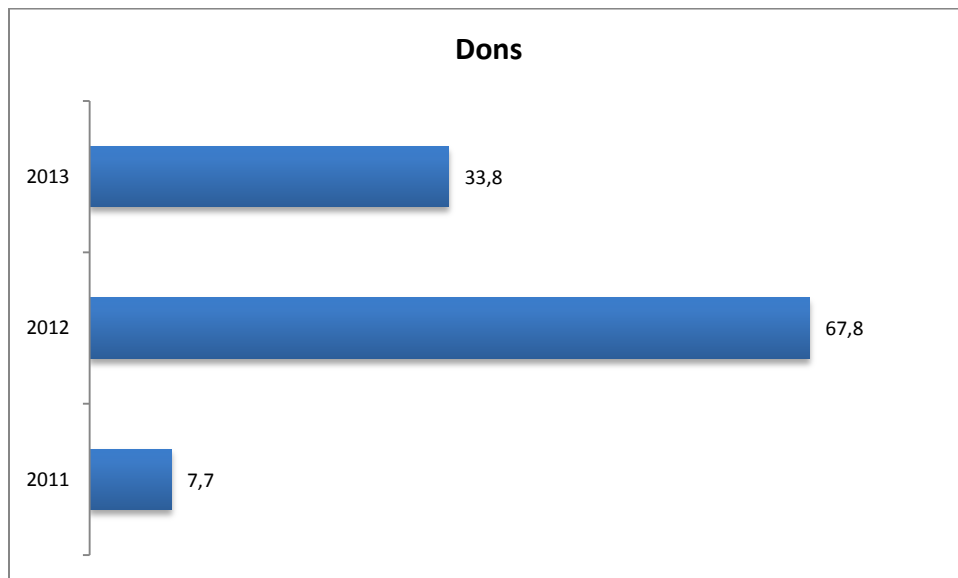


Figure () : Evolution des recettes non fiscales

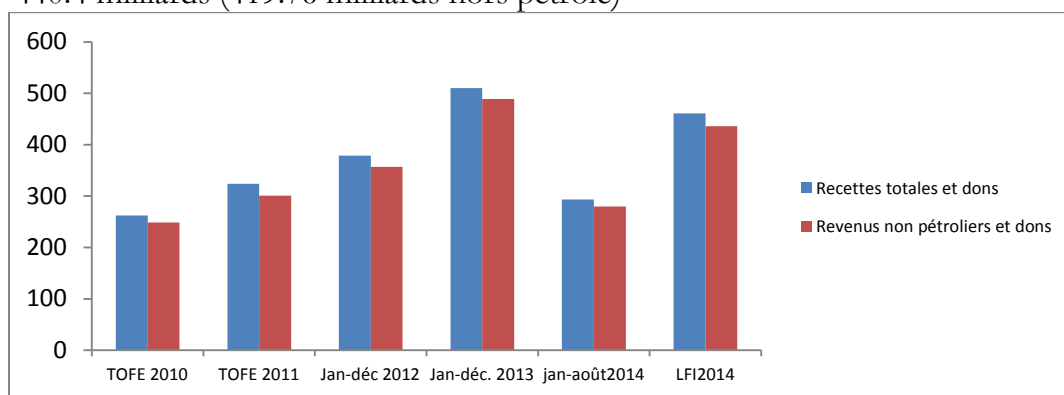
	2011	2012	2013
Recettes de la pêche	33,7%	26,6%	47,1%
Dividendes et redevances des entreprises publiques	29,8%	50,3%	33,9%
Dettes r�troced�e et recouvrements	1,0%	1,0%	0,0%
Comptes sp�ciaux	15,3%	3,2%	3,9%
Recettes en capital	5,5%	3,9%	1,1%
Autres	5,9%	8,2%	5,5%
Recettes mini�res	8,9%	6,8%	8,5%

Source: Cadrage FMI/Autorit  mauritanienne, 2013

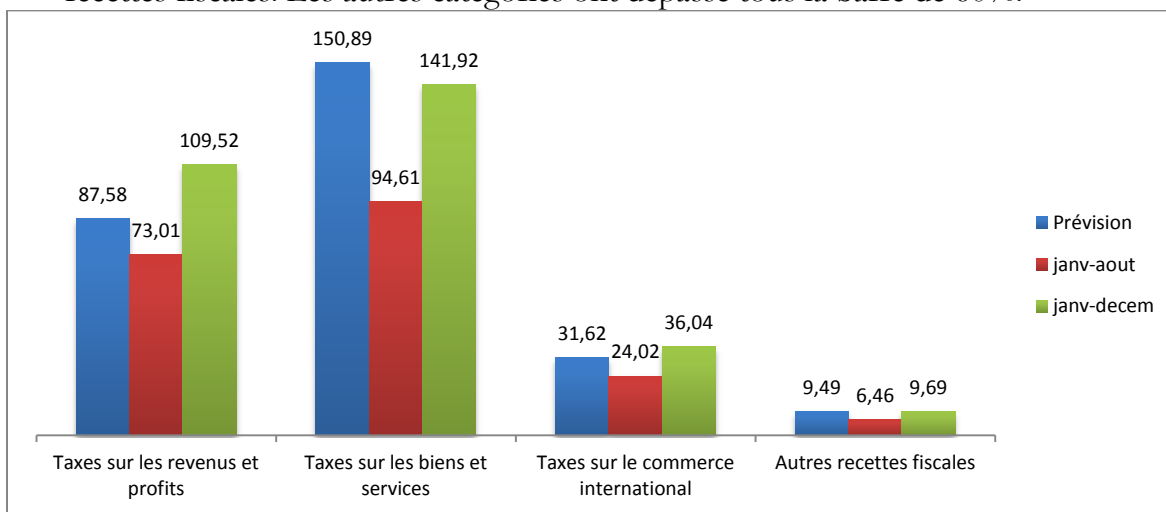


Evolution des recettes en 2014

105. Les recettes totales de l'Etat pour les premiers huit mois de l'année 2014 s'élèvent à 293.6 milliards d'Ouguiya (279.84 milliards hors pétrole), ce qui correspond à un niveau de réalisation de 63.7% (64.2% hors pétrole) du montant programmé. Si cette tendance se poursuit avec le même rythme, c'est à dire avec une réalisation mensuelle moyenne de 36.7 milliards (35 milliards hors pétrole), on peut arriver à la fin de l'année à un taux d'exécution de 95.6% (96.3% hors pétrole), soit 440.4 milliards (419.76 milliards hors pétrole)



106. L'examen des recettes fiscales qui représentent 68% du montant réalisé, montre que certaines composantes vont dépasser les prévisions notamment BIC, BNC, ITS, IRCM, droits de consommation, taxe d'apprentissage et impôt sur la propriété. La plupart de ces impôts qui ont frôlé les prévisions appartiennent à la catégorie "taxes sur les revenus et les profits" qui représente à peu près 30% des recettes fiscales. Les autres catégories ont dépassé tous la barre de 60%.



Ecarts entre prévisions et réalisations de recettes fiscales

Performance détaillée des recettes fiscales

	prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Recettes fiscales (hors pétrole)	279,57	198,86	71,1%
Taxes sur les revenus et profits	87,58	73,01	83,4%
BIC et BNC	30,33	28,77	94,8%
Impôt minimum forfaitaire douanes	15,86	8,48	53,4%
ITS	33,72	26,97	80,0%
IRCM	7,66	6,27	81,9%
Taxes sur les biens et services	150,89	94,61	62,7%
TVA intérieure	38,94	24,33	62,5%
TVA sur les importations	65,22	42,58	65,3%
Taxe sur le chiffre d'affaire et TPS	32,58	18,52	56,9%
Taxe sur les produits pétroliers	4,17	1,96	46,9%
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	5,69	5,75	101,1%
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	3,30	1,48	44,8%
Taxes sur le commerce international	31,62	24,02	76,0%
Importations	26,27	20,46	77,9%
Taxes statistique	5,35	3,57	66,7%
Autres recettes fiscales	9,49	6,46	68,1%
Droits de timbres	6,90	0,49	7,1%
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	2,21	2,19	99,1%
Recouvrement sur les années précédentes	0,37	3,78	1012,7%

Source: Nos calculs à partir du TOFE

107. Durant la période janvier-août 2014, les recettes non fiscales y compris les recettes en capital ont atteint un montant de 70.99 milliards d'Ouguiya pour un objectif de 133.71 milliards, soit un taux de réalisation de 53,1%. Les deux principaux postes sont les recettes tirées du secteur de la pêche (24.53 milliards) et les dividendes et redevances des entreprises publiques (31.57) qui, ensemble, contribuent pour 79% des recettes non fiscales.

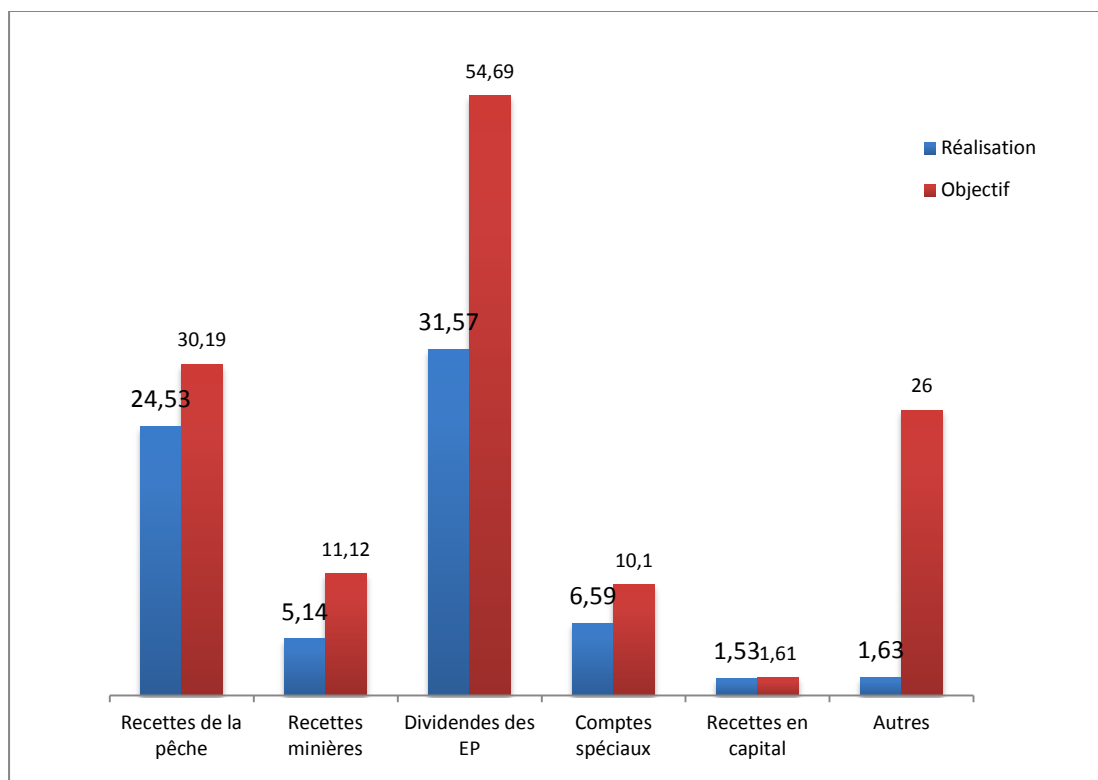
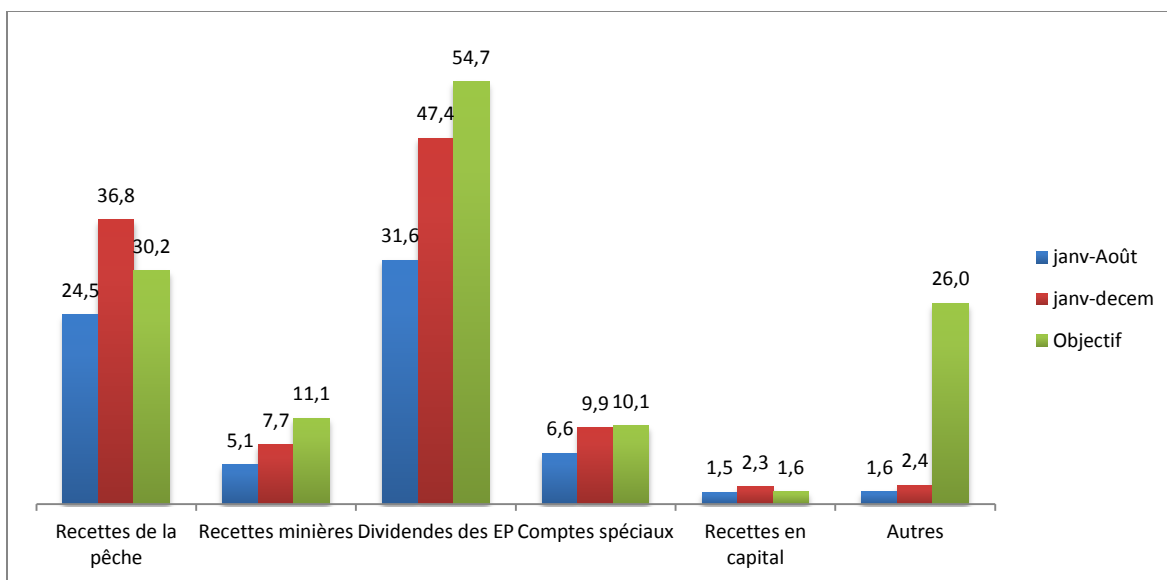


Figure 0: Etat d'exécution des recettes durant la période janvier - août 2014

105. L'analyse détaillée de la performance des recettes non fiscales permet de repérer trois tendances:

- ✓ les recettes de la pêche et les recettes en capital ont enregistré des taux de réalisation élevés (81.3% et 95.1% respectivement).
- ✓ Les recettes minières, les dividendes des entreprises et les comptes spéciaux ont enregistré des taux de réalisation moyens, soit respectivement 46.3%, 57.7%, 65.2%
- ✓ Les autres recettes non fiscales ont enregistré une performance moindre, avec un taux de réalisation de 6.3%

106. En se basant sur ces niveaux de performance, le taux de réalisation définitif sur la période janvier- décembre sera autour de 79.6 %, soit un montant de 106,5 milliards d'Ouguiya, au lieu de 133.7 initialement visé.



107. En ce qui concerne les dons, sur 26 milliards d'ouguiya prévus, seulement 1.63 milliards ont été réalisés sur huit mois, soit un taux de 6%.

Analyse du portefeuille global des conventions de financement d'investissement public sur financement extérieur

108. Le Programme d'Investissement Public (PIP) se veut la traduction en conventions de financement et programmes des priorités définies dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui s'articule autour des cinq axes suivants: (i) l'accélération de la croissance économique et stabilisation du cadre macroéconomique, (ii) l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, (iii) le développement des ressources humaines et expansion des services de base, (iv) l'amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités, et (v) le renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination

109. Le PIP constitue le portefeuille de conventions de financement et programmes à différents stades de maturation (de l'idée de projet jusqu'au stade de projet suffisamment mature), que le secteur public (au sens large) entend mettre en œuvre à moyen terme.

110. La Mauritanie dispose d'un portefeuille constitué de **365 projets** financés ou à financer, sur ressources extérieures, par les partenaires techniques et financiers pour

un montant total de **2,139,841,812,641 MRO** soit un montant de **7,015,874,796 USD**.

Ventilation du PIP par degré de maturité des projets d'investissement

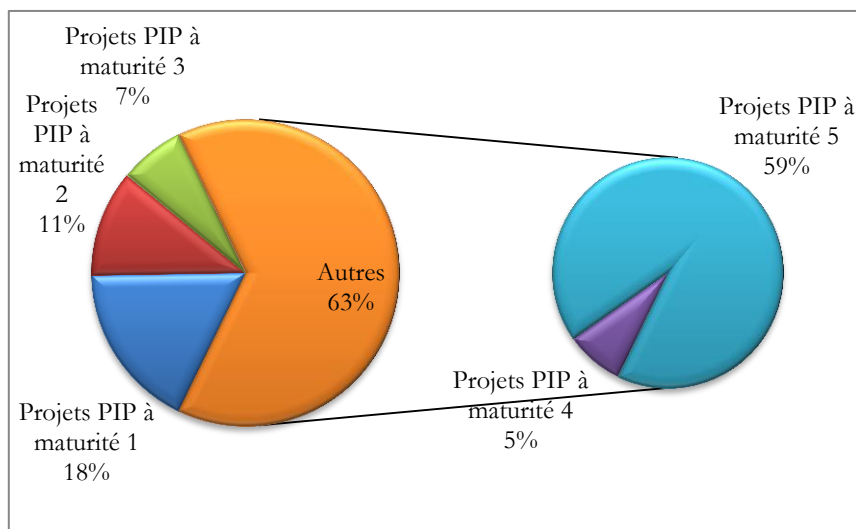
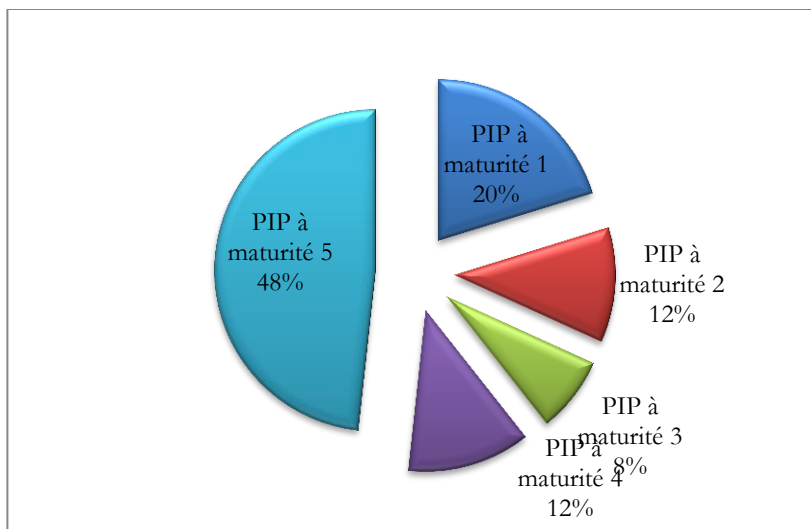
111. La maturation d'un projet d'investissement public désigne le processus au cours duquel une idée de départ est développée pour arriver à un projet construit et planifié. Elle consiste à préparer tous les éléments qui permettent de cerner les aspects administratifs, techniques, financiers, socioéconomiques et environnementaux, liés au projet. Elle constitue l'ensemble des étapes de préparation y compris les études de faisabilité qui précèdent l'exécution du projet.

112. Par conséquent, la maturation constitue une phase cruciale du cycle de vie du projet. Dans le PIP, la maturation se présente en cinq degrés:

- Les projets en stade **1** sont des idées de projets.
- Les projets en stade **2** sont des projets ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité.
- Les projets en stade **3** sont des projets qui font l'objet d'une requête de financement déjà envoyée à un partenaire au développement.
- Les projets en stade de maturité **4** sont des projets dont le financement est acquis ou supposé garanti (possédant une loi d'habilitation ou présents dans un programme pluriannuel d'un PTF).
- Les projets en stade de maturité **5** sont des projets dont le financement est acquis et qui sont en stade de mise en œuvre;

	Montant en MRO	Montant en USD	% du F. Ext	Nbre de conventions
PIP à maturité 1	433,069,829,000	1,419,901,079	20%	64
PIP à maturité 2	246,537,366,400	808,319,234	12%	41
PIP à maturité 3	162,488,115,225	532,747,919	8%	25
PIP à maturité 4	264,864,517,626	868,408,255	12%	19
PIP à maturité 5	1,032,881,984,390	3,386,498,309	48%	216
Total	2,139,841,812,641	7,015,874,796	100%	365

La ventilation des projets par degré de maturité montre que **48%** des financements sont destinés à des projets à maturité 5. Les conventions de financement de ces projets totalisent un montant équivalent à 1,032,881,984,390 MRO, soit 3,386,498,309 USD. Le financement des projets à maturité 4 représente 12% du portefeuille total.



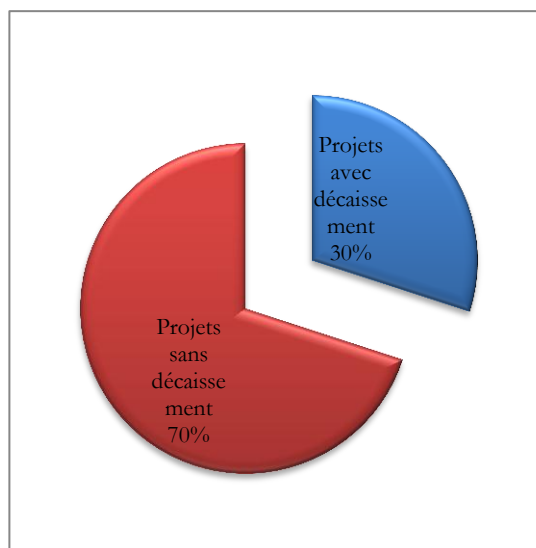
La ventilation du nombre de projets par degré de maturité montre la prédominance des projets à maturité 5 (**59%**). Aussi, **12%** des financements destinés aux projets à maturité 4, proviennent de **5%** du nombre total des conventions de financement de l'investissement public.

Analyse des décaissements sur le financement extérieur des conventions de financement en cours

113. L'analyse du portefeuille donne les résultats suivants :

Conventions en cours d'exécution		Conventions avec décaissement			Conventions sans décaissement	
Nbre de conventions	Montant en MRO	Nombre de conventions	Montant en MRO	Montant du décaissement en MRO	Nombre de conventions	Montant en MRO
232	1,289,752,966,016	113	557,470,889,417	226,264,207,409	119	732,282,076,599

Sur le montant de financement des conventions actives⁴, un décaissement total cumulé⁵ de **226,264,207,409 MRO**, soit **741,849,860 USD**, a été effectué, ce qui correspond à un taux d'exécution de **41%**. Ces décaissements sont effectués sur 113 conventions, soit **30%** du portefeuille total des conventions de financement. Ce taux de décaissement calculé sur le financement total extérieur en cours d'exécution est seulement de **18%**.



Ventilation du financement extérieur par mode de financement

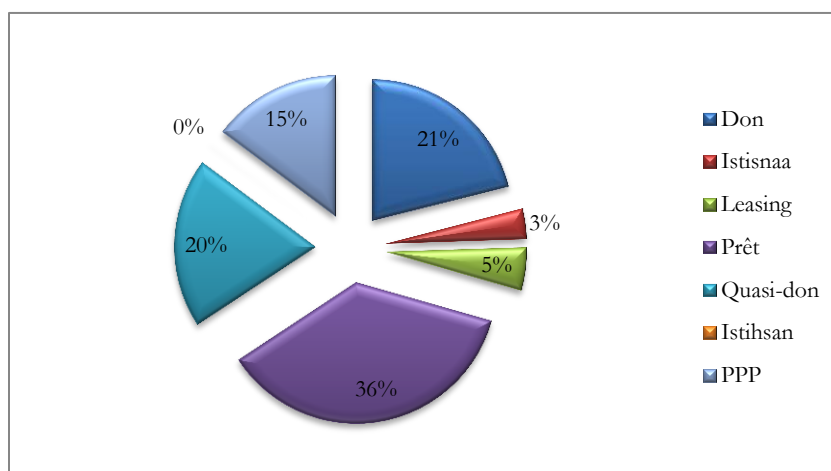
114. Du point de vue de la ventilation du portefeuille, le tableau ci-dessous montre la répartition par mode de financement.

Type de financement	Montant en MRO	Montant en %	Nbre de conventions
Don	451,878,373,160	21.12%	187
Istisnaa	72,349,674,200	3.38%	16
Leasing	104,899,020,000	4.90%	8
Prêt	777,792,854,276	36.35%	77
Quasi-don	416,054,303,005	19.44%	72
Istihsan	756,000,000	0.04%	1
PPP	316,111,588,000	14.77%	4
Total général	2,139,841,812,641	100%	365

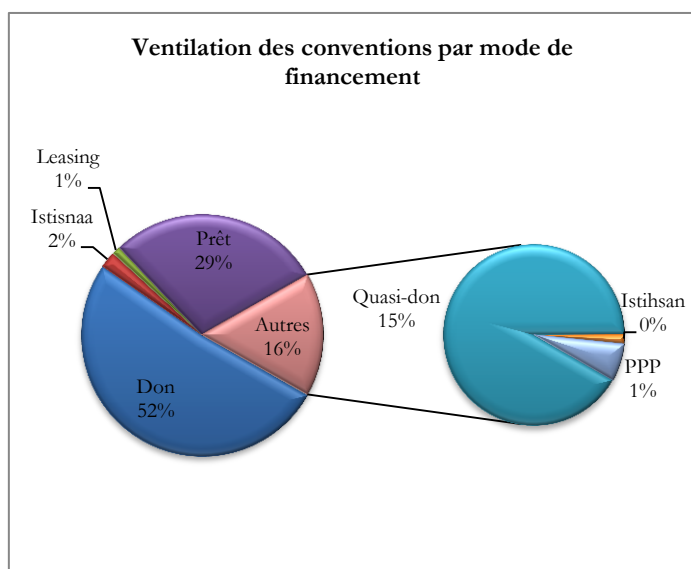
⁴ Il s'agit de conventions de financement sur lesquelles au moins un décaissement a été effectué.

⁵ Cumul des décaissements jusqu'au 31 Décembre 2013.

De la ventilation par type de financement, il ressort que 36% des financements des conventions sont des prêts tandis qu'environ 41% de ces conventions de financement concernent des dons et quasi-dons.



115. Les dons et quasi-dons représentent 33% des financements prévus du PIP et devront à terme être privilégiés par rapport aux prêts qui représentent actuellement 48%. Cette primauté des dons et quasi-dons par rapport aux prêts devra être renforcée pour assurer une meilleure soutenabilité de la dette extérieure.



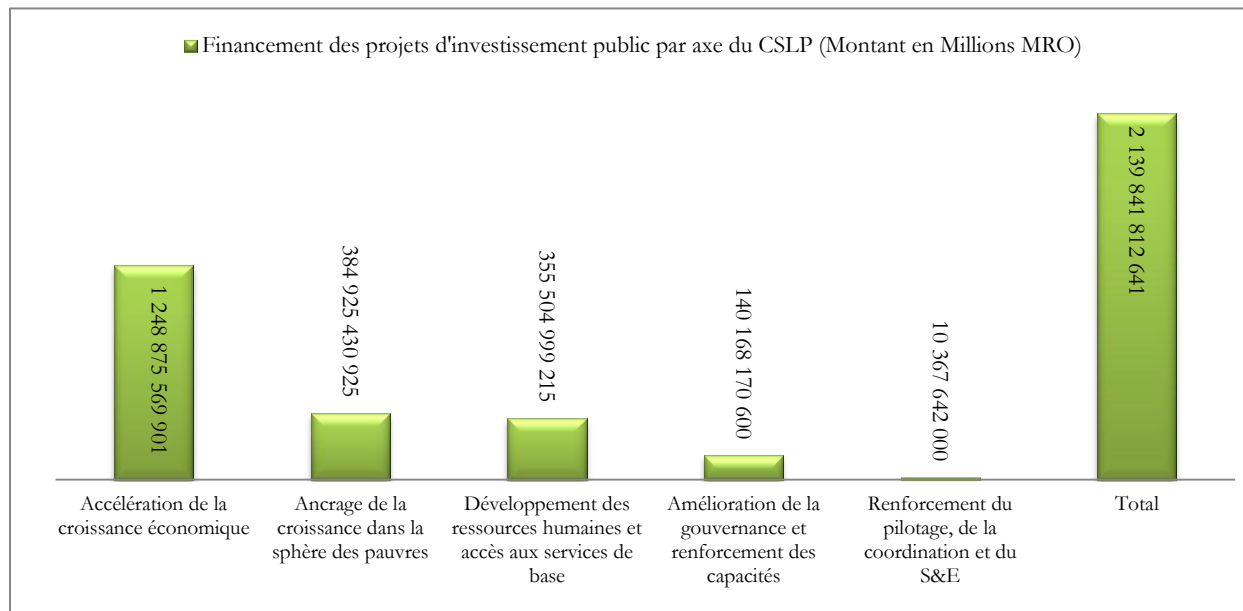
De la ventilation du nombre des conventions par mode de financement, il ressort que les 36% des financements par le mode "prêt" correspondent à 29% du total des conventions de financement. Dans le même ordre d'idées, cette ventilation révèle que les 41% des investissements financés par des dons et quasi-dons, représentent 67% du nombre total des conventions de financement.

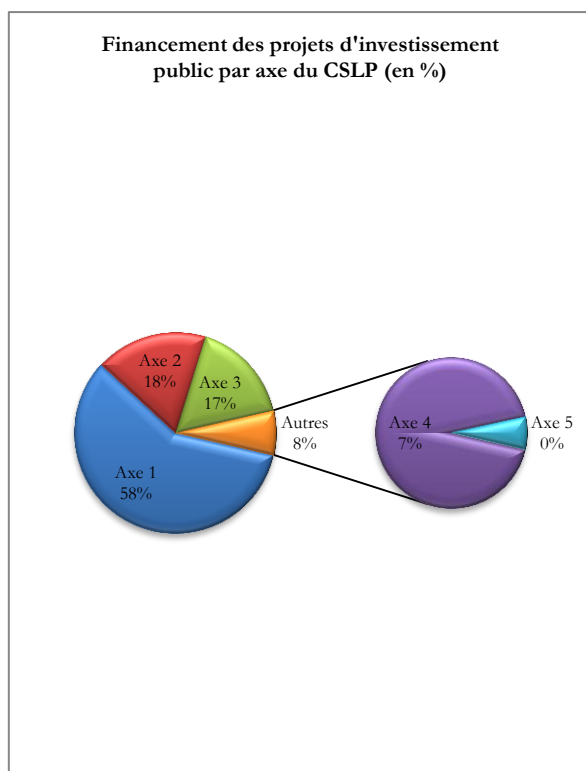
Ventilation du portefeuille par axe du CSLP 2011-2015

116. Le tableau ci-dessous précise la ventilation des conventions de financement par axes du CSLP. Il ressort de ce tableau que 1,248,875,569,901 MRO (soit 58,0%) des financements sont destinés à accélérer la croissance économique et à stabiliser le cadre macroéconomique. Ces financements, sont en grande partie, alloués au secteur des infrastructures.

Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2015-2017

Axe	Montant en MRO	Nbre de conventions
Accélération de la croissance et stabilisation du cadre macroéconomique	1,248,875,569,901	108
Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres	384,925,430,925	62
Développement des ressources humaines et expansions des services de base	355,504,999,215	110
Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités	140,168,170,600	77
Renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation du plan d'actions 2011-2015	10,367,642,000	8
Total général	2,139,841,812,641	365

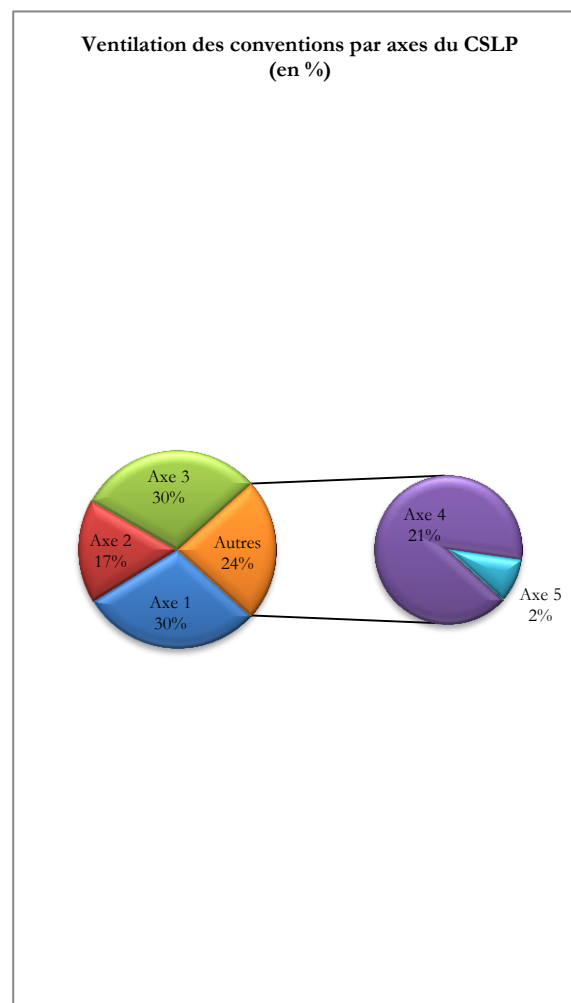




En termes relatifs, **58,0%** des financements sont destinés à accélérer la croissance économique et à stabiliser le cadre macroéconomique. Ce taux est expliqué par l'investissement que le Gouvernement alloue à la réalisation de conventions de financement structurants dans les sous-domaines des infrastructures de soutien à la croissance. L'ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres bénéficie de 18% des investissements publics tandis que le développement des ressources humaines et l'accès aux services de base absorbent 17% des financements. L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités bénéficient de 7% de l'investissement tandis que les 1% restant du portefeuille représentent la part que Gouvernement alloue à au pilotage, à la coordination et au suivi-évaluation.

En termes de ventilation du nombre de conventions de financement par axes du CSLP, les **58,0%** des financements, destinés à accélérer la croissance économique et à stabiliser le cadre macroéconomique, proviennent de **30%** du total des conventions, alors que les **18%** des financements alloués à ancrer la croissance économique dans la sphère des pauvres, sont apportés par **17%** du nombre total des conventions.

L'axe relatif au développement des ressources humaines et l'accès aux services de base auquel sont alloués **17%** des financements, correspond à un portefeuille composé de **30%** du nombre total des conventions de financement. Quant à l'amélioration de la gouvernance et au renforcement des capacités, les **7%** des financements de cet axe correspondent à **21%** du nombre total des conventions de financement. Le pilotage, le renforcement de la coordination et le suivi-évaluation bénéficient de l'exécution de **2%** des conventions de financement correspondant à environ **1%** du financement total de cet axe.



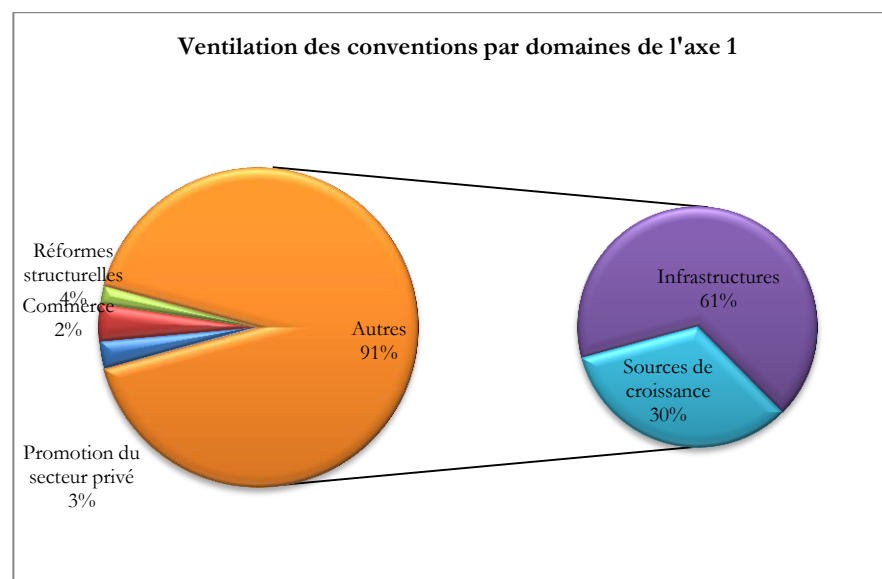
Ventilation du portefeuille financé sur ressources extérieures par domaine du CSLP 2011-2015

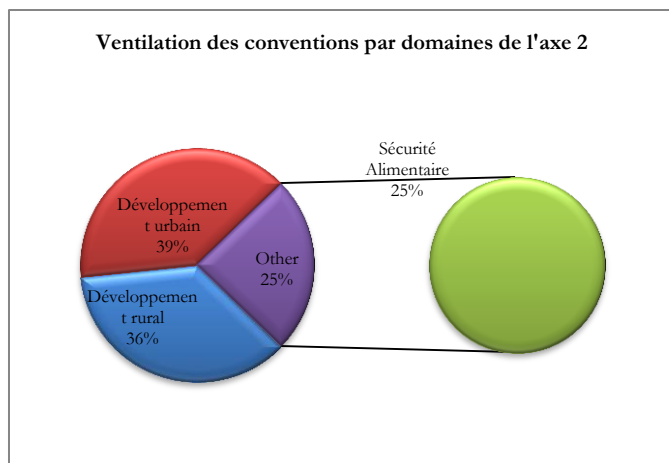
117. La ventilation des financements par domaine du CSLP confirme la part prépondérante des financements (i) destinés aux infrastructures (**77,03%** du montant total du financement de l'axe 1); (ii) affectés au domaine urbain prioritaire du CSLP (**60,00%** du montant total du financement de l'axe 2); et (iii) alloués à l'hydraulique rurale (**45,6%** du montant total du financement de l'axe 3 du CSLP). Dans le cadre d'une politique volontariste d'aménagement du territoire, la ventilation des financements par domaine du CSLP (**51,64%** des financements de l'axe 4, alloués à la gouvernance locale et territoriale) reflète l'intérêt que le Gouvernement porte à la mise en œuvre de programmes nationaux de regroupement des localités pour optimiser les ressources et rendre viables les lieux habités.

Axes/domaines	Montant MRO	% du montant	Nbre de conventions
Accélération de la croissance économique et stabilisation du cadre macroéconomique	1,248,875,569,901	100%	108
Promotion du secteur privé	13,464,992,000	1.08%	3
Réformes structurelles	29,571,992,000	2.37%	4
Commerce	2,291,000,000	0.18%	2
Infrastructures	961,980,660,175	77.03%	66
Sources de croissance	241,566,925,726	19.34%	33
Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres	384,925,430,925	100%	62
Développement rural	93,626,307,325	24.32%	22
Développement urbain	230,964,801,200	60.00%	24
Sécurité Alimentaire	50,284,322,400	13.06%	15
Microfinance et micro entreprises	10,050,000,000	2.61%	1
Développement des ressources humaines et accès aux services de base	355,504,999,215	100%	110
Eau et Assainissement en milieu rural	162,118,620,190	45.60%	25
Accès universel	7,971,870,000	2.24%	4
Culture, Jeunesses et Sport	26,390,607,000	7.42%	12
Education et formation	78,486,314,617	22.08%	39
Emploi	3,530,000,000	0.99%	2
Genre, enfance et politique de population	4,732,900,000	1.33%	12
Santé et Nutrition	72,274,687,408	20.33%	16
Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités	140,168,170,600	100%	77
Gouvernance politique	12,942,198,800	9.23%	17
Gouvernance économique	443,557,400	0.32%	2
Gouvernance territoriale et locale	72,387,000,000	51.64%	20

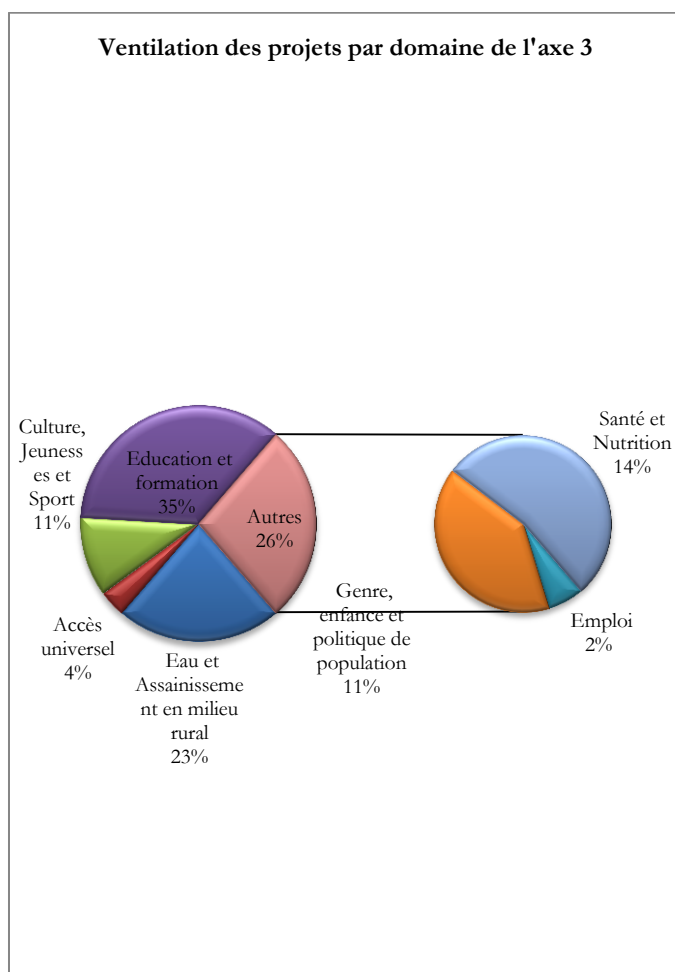
Gouvernance environnementale	18,314,000,000	13.07%	15
Renforcement des capacités des acteurs publics	13,955,000,000	9.96%	10
Contrôle citoyen de l'action publique	4,464,000,000	3.18%	1
Communication	12,925,368,000	9.22%	6
Renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation	10,367,642,000	100%	8
Dispositif institutionnel	5,898,000,000	56.89%	4
Opérationnalisation du 3ème plan d'actions du CSLP	1,497,000,000	14.44%	2
Informations statistiques	2,972,642,000	28.67%	2
Total	2,139,841,812,641	100%	364

La ventilation du nombre de conventions de financement par domaines de l'axe 1 confirme la prédominance du domaine des infrastructures de soutien à la croissance économiques (transport, énergie et TICs), qui bénéficient de la mise en œuvre d'un portefeuille composé de **61%** du total des conventions de financement de cet axe, ce qui correspond à **77.03%** du financement total alloué à l'axe.

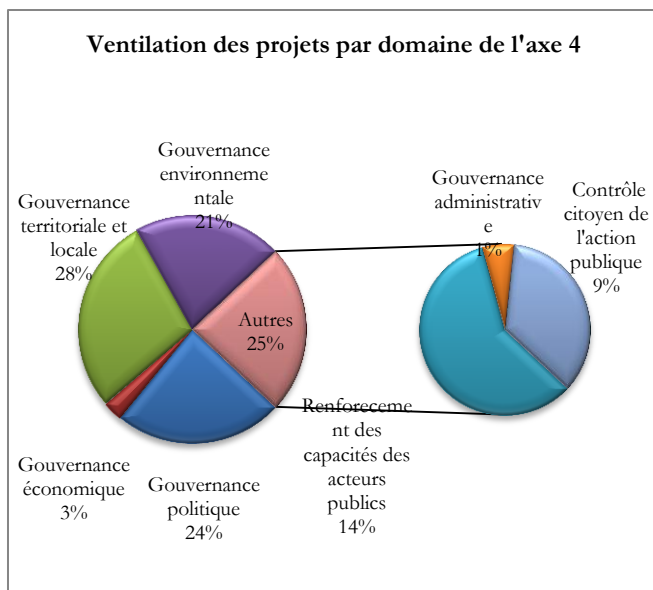




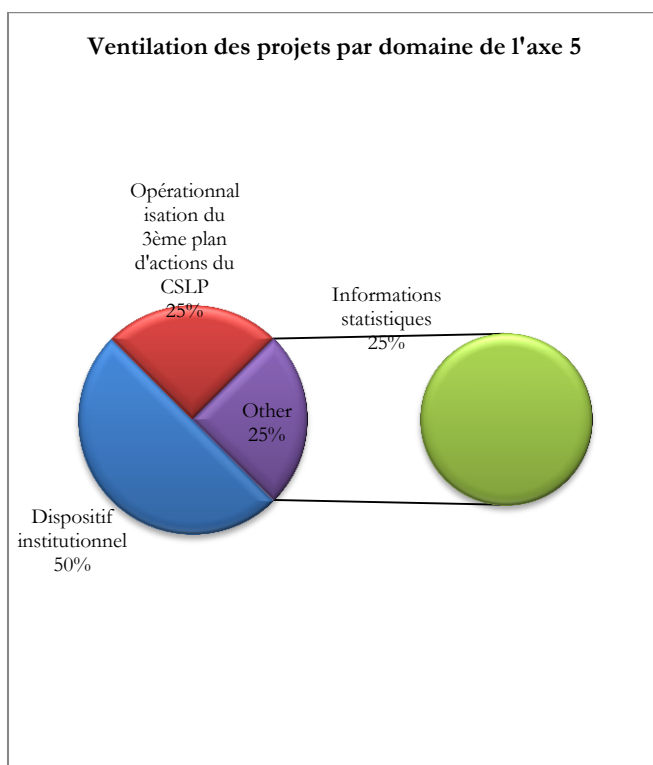
La ventilation du nombre de conventions de financement par domaines de l'axe 2 confirme la prédominance du développement urbain qui accapare **39%** des conventions pour un financement représentant **60%** du financement total de l'axe.



Quant à la ventilation du nombre de conventions par domaines de l'axe 3, elle révèle que les **45,6%** des financements alloués à l'eau et à l'assainissement en milieu rural sont apportés par 23% du nombre total des conventions. De même, les **22,08%** du financement de l'axe 3, alloués au domaine "éducation et formation" sont apportés par **35%** des conventions de financement de l'axe. Par ailleurs, et eu égard à la volonté des pouvoirs publics d'accélérer l'atteinte des OMDs en matière de santé ces dernières années, la part de l'investissement public alloué au secteur de la santé a atteint **20,33%** des financements affectés à l'axe 3. Ces financements correspondent à 14% des conventions de financement de l'axe.



La ventilation du nombre de conventions de financement par domaines de l'axe 4 confirme la prédominance des projets de la gouvernance locale et territoriale qui bénéficient de **28%** du nombre total des conventions de financement de l'axe pour un financement total représentant **51,64%** du financement global alloué à cet axe.



Pour ce qui est de la déclinaison par domaines, les conventions de financement relatives au dispositif institutionnel représentent **50%** des conventions de financement de l'axe 5 pour un financement total équivalent à **56,89%** tandis que **25%** des conventions concernent l'opérationnalisation du troisième plan d'actions du CSLP pour un financement correspondant à **14,44%** du financement total alloué à cet axe.

S'agissant de l'information statistique, sa part correspond à **28,67%** des financements, représentant **25%** des conventions de financement relatives à cet axe.

Ventilation des financements extérieurs par département ou institutions assimilées

	Montant en MRO	% des Fin. Ext	Nbre de conventions	Conventions en %
MSGPR	35,770,379,200	1.67%	12	3.29%
BCM	37,827,000,000	1.77%	3	0.82%
CDHAHRSC	16,237,368,000	0.76%	13	3.56%
MAED	89,569,783,400	4.19%	37	10.14%
MCRP	4,612,046,400	0.22%	5	1.37%
MDR	324,749,169,724	15.18%	45	12.33%
MEDD	18,314,000,000	0.86%	15	4.11%
MEFPTICs	26,641,400,000	1.25%	9	2.47%
MF	0	0.00%	0	0.00%
MFPTMA	11,900,000,000	0.56%	5	1.37%
MHUAT	57,141,850,000	2.67%	7	1.92%
MIDEC	13,899,348,800	0.65%	9	2.47%
MJ	4,031,250,000	0.19%	4	1.10%
SGG	0	0.00%	0	0.00%
CSA	19,089,322,400	0.89%	12	3.29%
MAIEO	1,835,785,500	0.09%	3	0.82%
MASEF	4732900000	0.22%	12	3.29%
MCIAT	5,801,000,000	0.27%	7	1.92%
MCJS	26,390,607,000	1.23%	12	3.29%
MEN	36,061,220,116	1.69%	18	4.93%
MESRS	29,073,244,000	1.36%	9	2.47%
MET	532,721,258,800	24.90%	31	8.49%
MHA	311,477,838,890	14.56%	37	10.14%
MPEM	130,565,081,626	6.10%	10	2.74%
MPEMi	329,125,271,375	15.38%	34	9.32%
MS	72,274,687,408	3.38%	16	4.38%
PM	0	0.00%	0	0.00%
Total	2,139,841,812,639	100.00%	365	100.00%

Source: DPI/DGPPI/MAED, Août 2014.

Perspectives des recettes (2015-2017)

118. Pour les perspectives, le document du cadrage de février 2014 établi avec le FMI a été retenu comme sources de données.

119. Sur la période 2015-2017, la pression fiscale (hors pétrole) se situera à 21% du PIB et la part des recettes fiscales (hors pétrole) dans les recettes totales (avec dons et pétrole) sera de 70% (73% des recettes totales hors dons et pétrole).

120. Les recettes fiscales vont enregistrer une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 7% . Cette performance proviendra essentiellement des taxes sur les biens et services qui représenteront 55% des recettes fiscales sur la période 2015-2017, et des taxes sur les revenus et profits (31%).

Tableau: Evolution des recettes 2014-2017

	TOFE	TOFE prévisionnel		
	provisoire	2014	2015	2016
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières) ⁶	432,9	441,9	494,7	538,0
Revenus non pétroliers et dons	420,3	429,5	482,3	526,2
Revenus non pétroliers hors dons	407,8	418,9	471,8	515,8
Recettes fiscales (hors pétrole)	279,6	306,9	340,4	380,1
Taxes sur les revenus et profits	87,6	95,7	105,4	116,6
Taxes sur les biens et services	150,9	165,8	185,7	209,7
Taxes sur le commerce international	31,6	35,1	38,0	41,4
Autres recettes fiscales	9,5	10,3	11,2	12,3
Recettes non fiscales	128,2	112,0	131,4	135,7
Recettes de la pêche	54,6	43,8	45,0	45,8
Recettes minières	11,1	8,1	8,5	8,9
Dividendes et redevances des entreprises publiques	43,5	40,7	58,1	60,7
SOGEM	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes spéciaux	10,0	10,0	10,0	10,0
Recettes en capital	1,5	1,6	1,7	1,8
Dons	12,6	10,7	10,5	10,4

Source: Autorités Mauritaniennes/FMI (2014)

Projections des ressources extérieures pour la période 2015-2017

121. Les projections des décaissements à opérer sur les ressources extérieures pour les années 2015-2017 sont décrites dans le tableau suivant :

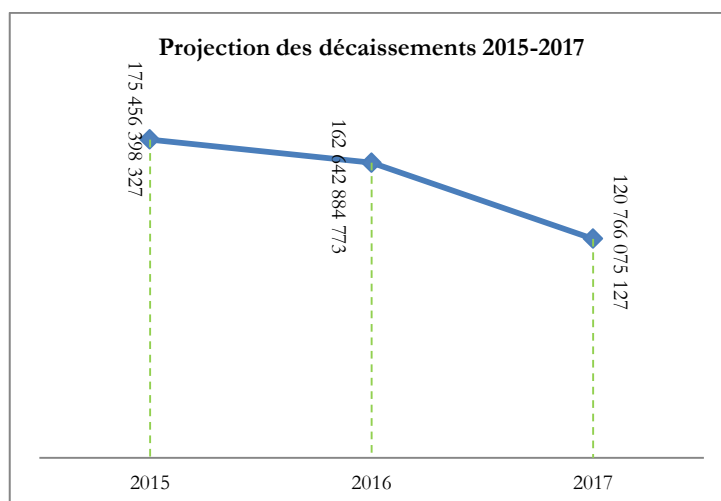
⁶ Le tableau ci-après présente les prévisions des recettes publiées sur le site du FMI

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes totales	324,07	462,869	422,77	463,157	506,128	557,77	628,994
% du PIB	27,872	39,419	33,792	34,345	34,143	34,002	33,692

Source: International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, April 2014

	2015	2016	2017	2015-2017	En % du Fin total extérieur acquis et programmé
Projection des décaissements en MRO	175,456,398,327	162,642,884,773	120,766,075,127	458,865,358,227	43%

Les décaissements projetés au cours de la période 2015-2017 sont d'un montant total de 458,865,358,227 MRO soit 1,504,476,584 USD, ce qui correspond à 43% de la totalité des financements extérieurs acquis, programmés qui sont d'un montant total de 1,032,881,984,390 MRO soit (3,386,498,309 USD correspondant à 48% du financement extérieur global.



Projections des décaissements des financements acquis par axe du CSLP pour la période 2015-2017

122. Dans un contexte de fin du cycle du CSLP en 2015, la Mauritanie a validé en 2013 le rapport des consultations nationales sur l'agenda de développement de l'après 2015, visant à susciter une vision commune de l'avenir, présenter la perception globale que les acteurs institutionnels et associatifs et les populations ont de l'avenir en matière de développement de la Mauritanie dans le cadre d'une nouvelle vision et stratégie de développement du pays au-delà de 2015. D'ici la définition d'une telle vision, le CSLP reste d'actualité et ses axes demeurent pertinents comme critères de déclinaison de la projection des décaissements sur la période 2015-2017. Cependant, le caractère glissant du CBMT permettra de prendre en considération la révision éventuelle de ces axes dans le cadre d'une stratégie post 2015 prenant en compte le programme électoral du Président de la République.

123. La projection des décaissements sur les financements extérieurs acquis pour la période 2015-2017 se présente comme dans le tableau suivant:

Projections des décaissements des financements acquis par axe du CSLP pour la période 2015-2017

124. La projection des décaissements acquis pour la période 2015-2017 se présente comme dans le tableau suivant:

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Projection des décaissements sur les Fin. Ext acquis en MRO				
	2015	2016	2017	2015-2017
Accélération de la croissance et stabilisation du cadre macroéconomique	115,231,461,650	87,928,112,909	52,667,066,299	255,826,640,858
Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres	12,217,430,174	16,963,484,399	15,380,444,740	44,561,359,312
Développement des ressources humaines et expansions des services de base	33,616,546,478	41,504,228,958	37,666,067,325	112,786,842,761
Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités	13,587,625,285	15,522,619,381	14,609,531,726	43,719,776,392
Renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation du plan d'actions 2011-2015	803,334,741	724,439,126	442,965,037	1,970,738,904
Total	175,456,398,327	162,642,884,773	120,766,075,127	458,865,358,227

Prévisions des ressources extérieures : marges de manœuvres sur des financements non acquis

125. Le portefeuille de projets dont le financement est non acquis représente un montant total de **1,106,959,828,250.83 MRO** soit **3,629,376,486 USD**, représentant **52%** du portefeuille global.

126. Les décaissements projetés sur ces projets au cours de la période 2015-2017 sont d'un montant total de **17,306,002,400 MRO** soit **56,740,991 USD**.

	2015	2016	2017	2015-2017
Financement non acquis en MRO	-	3,563,113,600	13,742,888,800	17,306,002,400

Projection des décaissements des financements non acquis et à rechercher par axe du CSLP

Projection des décaissements (financement non acquis) en MRO				
	2015	2016	2017	2015-2017
Accélération de la croissance et stabilisation du cadre macroéconomique	0	2,912,560,000	9,804,420,000	12,716,980,000
Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres	0	0	2,800,000,000	2,800,000,000
Développement des ressources humaines et expansions des services de base	0	650,553,600	1,138,468,800	1,789,022,400
Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités	0	0	0	0
Renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation du plan d'actions 2011-2015	0	0	0	0
Total	0	3,563,113,600	13,742,888,800	17,306,002,400

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

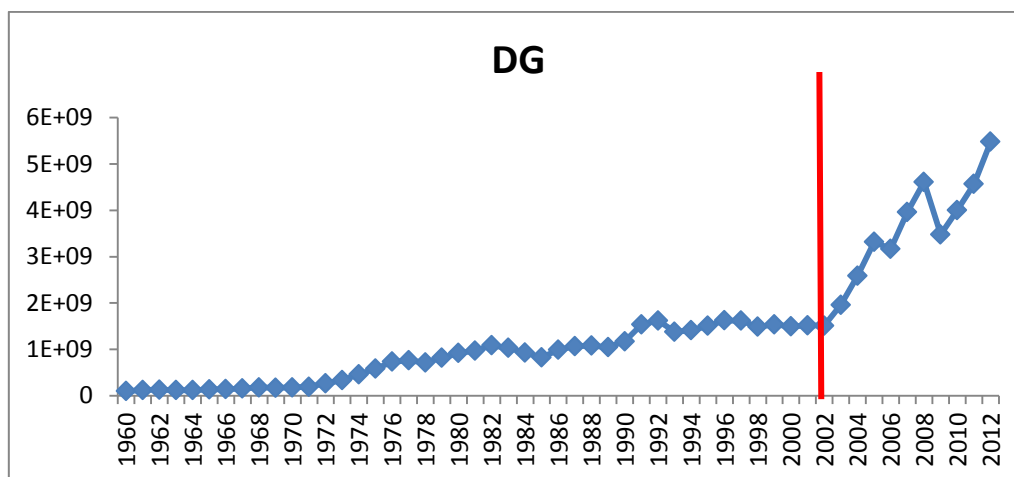
Ventilation du financement des investissements publics (non acquis et à rechercher) pour la période 2015-2017 par département et institutions assimilées

Montant en millions MRO	2015	2016	2017	Total	%
CC	0	0	0	-	0.00%
MSGPR	0	0	0	-	0.00%
CDHAHR	0	0	0	-	0.00%
SC	0	0	0	-	0.00%
CS	0	0	0	-	0.00%
MAEC	0	0	0	-	0.00%
MAED	0	0	0	-	0.00%
MCRP	0	0	0	-	0.00%
MEN	0	0	0	-	0.00%
MA	0	2,912,560,000	7,004,420,000	9,916,980,000	57.30%
ME	0	0	0	-	0.00%
MEDD	0	0	0	-	0.00%
MEFPTIC	0	0	0	-	0.00%
S	0	0	0	-	0.00%
MF	0	0	0	-	0.00%
MFPTMA	0	0	0	-	0.00%
MHUAT	0	0	0	-	0.00%
MIDEC	0	0	0	-	0.00%
MJ	0	0	0	-	0.00%
SGG	0	0	0	-	0.00%
CSA	0	0	0	-	0.00%
MAIEO	0	0	0	-	0.00%
MASEF	0	0	0	-	0.00%
MCIAT	0	0	0	-	0.00%
MCJS	0	0	0	-	0.00%
MESRS	0	0	0	-	0.00%
MET	0	0	0	-	0.00%
MHA	0	0	0	-	0.00%
MPEM	0	0	0	-	0.00%
MPEMi	0	0	5,600,000,000	5,600,000,000	32.36%
MS	0	650,553,600	1,138,468,800	1,789,022,400	10.34%
Total	0	3,563,113,600	13,742,888,800	17,306,002,400	100%

2. Les dépenses de l'Etat

Vu d'ensemble

127. Les dépenses globales ont connu un nouvel essor en 2002 avec l'allègement substantiel de la dette extérieure en juin de la même année au titre de l'initiative PPTE et la deuxième en juin 2006 dans le cadre de l'initiative de l'allègement de la dette multilatérale (IADM). L'obtention de ces allègements a permis aux autorités publiques de réinvestir à l'intérieur du pays ces fonds libérés. De plus, le développement de l'exploitation des ressources minières et halieutiques, l'attraction des investissements directs étrangers (dans le secteur minier), l'afflux des aides publiques pour le développement ont tous contribué à cette progression significative des dépenses. Entre 2001 et 2012, les dépenses ont enregistré un taux de croissance annuel moyen, en terme nominal, de 11% contre 7% réalisée sur la période 1960-2000.



Source: WDI (2013)

128. Le poids économique de l'Etat, mesuré par la part des dépenses publiques dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), s'élève à 35% en moyenne sur la période (2000-2013). ce taux sera plus élevé si on retient une dimension maximaliste de l'Etat qui intègre toutes les dépenses qui obéissent au contrôle de l'Etat (passage des finances de l'Etat aux finances publiques).

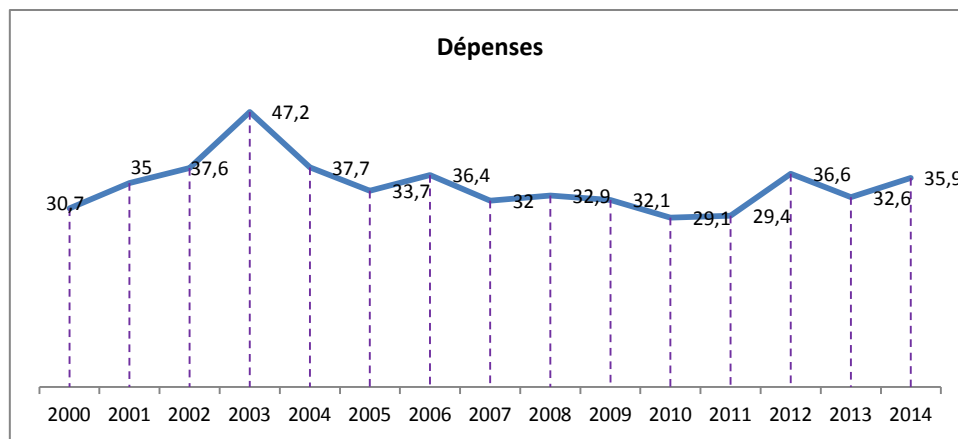


Figure (): Evolution du rapport Dépenses publiques/PIB dans la période (2000-2013)

129. Ce taux qui dépasse le niveau enregistré aux pays de l'Afrique subsaharienne comme l'indique le tableau (), montre que l'Etat est interventionniste et que les dépenses publiques sont le moteur principal de l'Economie. la faiblesse du rôle du secteur privé qui est considéré longtemps comme une prédilection de l'intervention étatique, peut être la conséquence de celle-ci. Cette situation peut donner crédit à l'hypothèse de l'effet d'éviction exercé longuement sur le secteur privé. pourquoi les deux types de capital (privé et public) ne vont pas de pair (hand in hand)?

Tableau (): La part des dépenses publiques dans le PIB

	2011	2012	2013	2014
Tchad	22,4	23	21,3	20,4
Sénégal	28,6	28,9	29,1	28,6
Bénin	21,6	21	22,4	22,2
Burkina Faso	23,6	25,9	26,9	27,2
Niger	19,4	23,4	29	26,5
Maroc	34,5	36,1	33,4	32,4

Source: tirés à partir du Rapport du FMI (2014) sur les perspectives de l'économie mondiale

Rétrospectives des dépenses

130. Les dépenses publiques globales ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 9% entre 2011 et 2013. Cette croissance est mal répartie durant la période. les dépenses ont enregistré une évolution légère de 2% en 2013 contre 27% en 2012. Cette augmentation forte peut être expliquée, comme l'indique la figure (), par les subventions inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du

Programme national de solidarité (PNS) 2012 et par le règlement des factures relatives à la marge corrective des hydrocarbures.

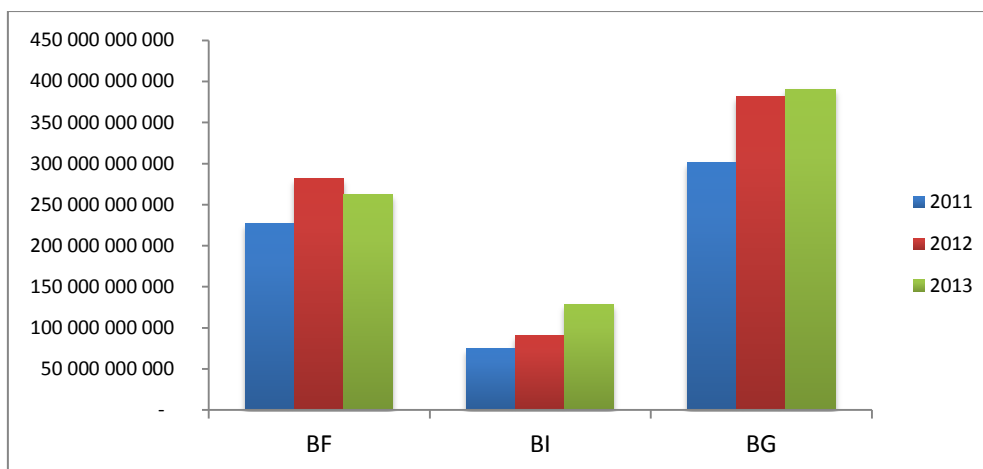


Figure (): Evolution du budget par type (2011-2013)

Classification selon la nature du budget

131. La répartition du budget entre fonctionnement et investissement reflète une prédominance nette et constante du fonctionnement (3:1) pour la période 2011-2012. Cette situation va prendre une nouvelle allure à partir de 2013 avec la rationalisation des dépenses publiques et l'affectation des crédits budgétaires aux activités productives créatrices de croissance et d'emploi.

Ratio Budget de fonctionnement/Budget d'investissement

	Ratio BF/BI
2011	3
2012	3
2013	2
2014*	1.74

* Calculé à partir de la LFI (montants programmés)

Budget de fonctionnement

132. Conformément aux orientations précitées relatives à la rationalisation des dépenses publiques, le budget de fonctionnement a connu une tendance baissière sous l'effet de la réduction des transferts et subventions malgré l'augmentation des autres catégories de dépenses.

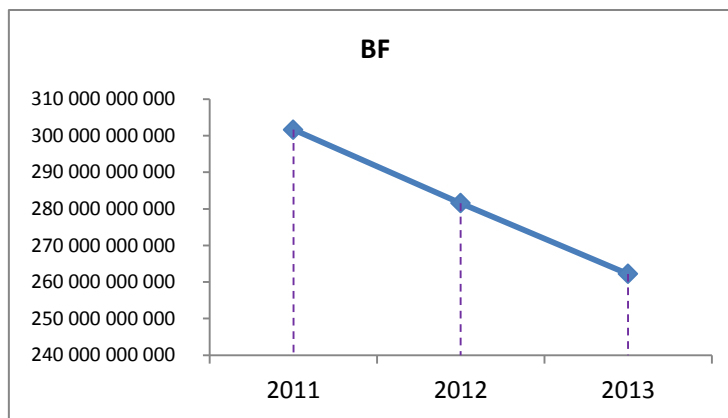
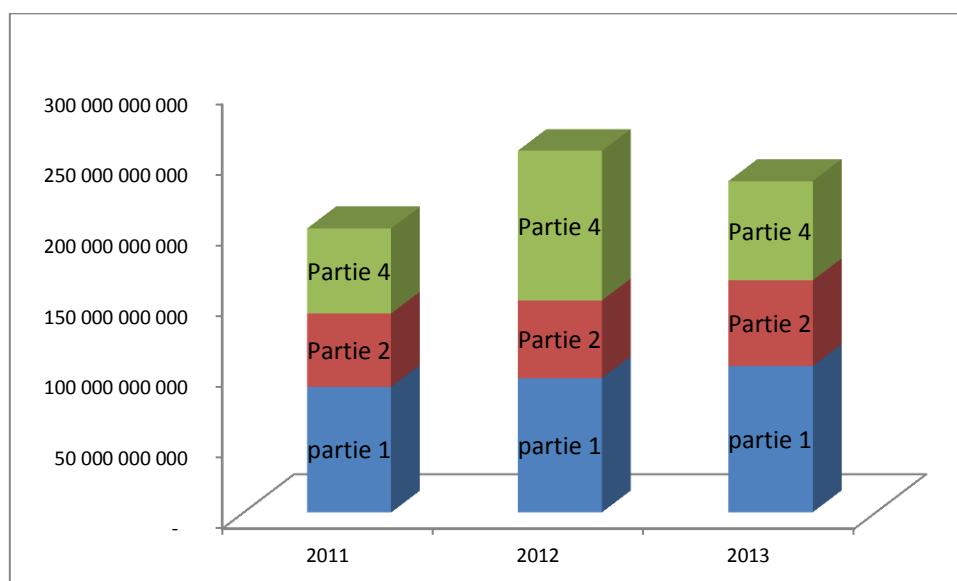


Figure () : Evolution du budget de fonctionnement

Répartition selon la nature des dépenses (nomenclature économique)

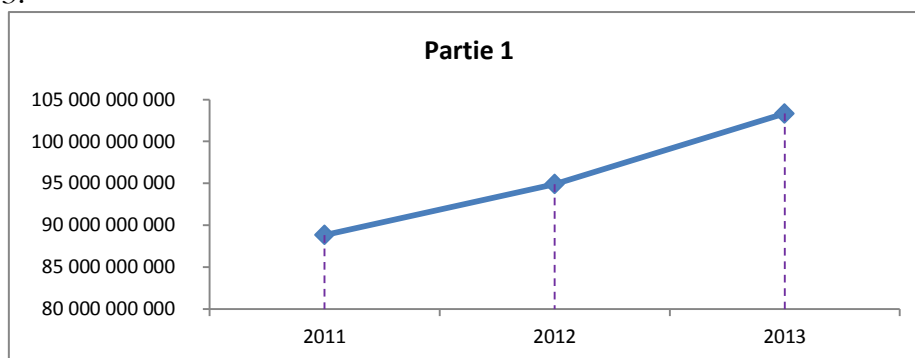
133. La répartition économique des dépenses montre que la catégorie transferts et subventions représente la composante la plus volatile à cause, entre autres, des programmes d'urgence. Les dépenses des biens et services restent relativement stables. Par contre, les traitements et salaires ne cessent d'augmenter d'une manière continue sous l'effet des facteurs structurels.



Partie 1: Les dépenses de personnel

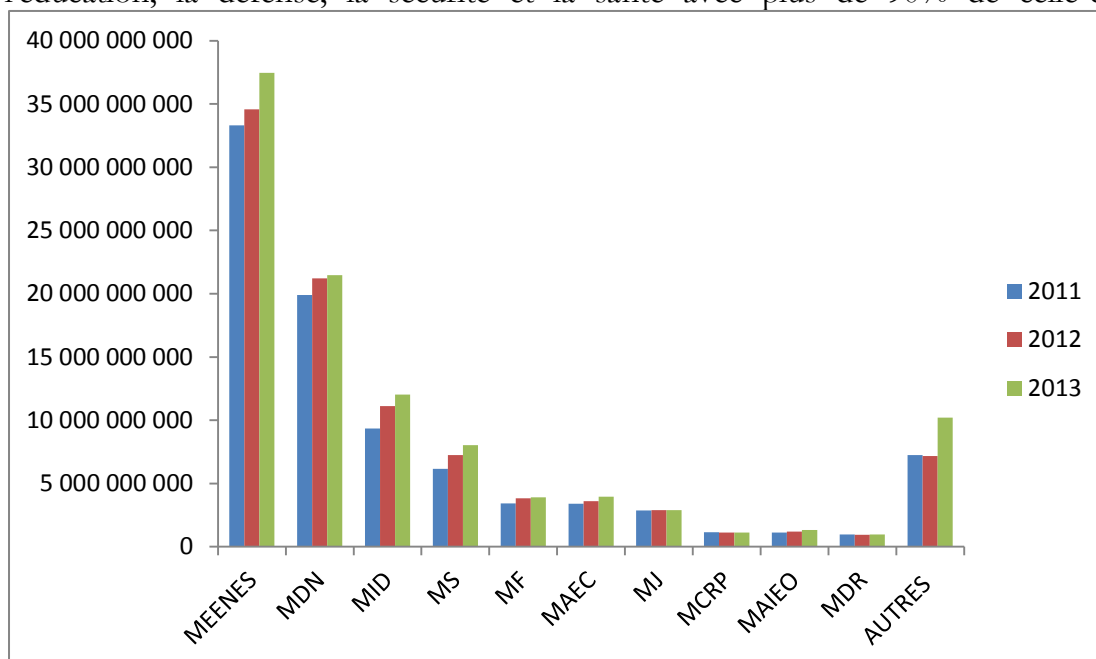
134. Les dépenses de personnel ont connu une progression continue liée notamment à l'augmentation des effectifs de la fonction publique, les régimes indemnitaires et le déficit de la caisse des retraites. En 2012, la masse salariale a enregistré une croissance de 7% par rapport à l'année 2011, passant de 88.864.136.060 UM à 94.915.944.541 UM. En 2013, la progression s'est située à 9%. Cette Evolution de cette catégorie de dépenses durables pose un problème de flexibilité budgétaire (régulation de la conjoncture). Cependant, la part de la partie 1 dans le budget de fonctionnement et le budget global a connu une baisse durant

cette période, passant de 29% du budget global en 2011 à 25% en 2012 puis à 26% en 2013.



Evolution des traitements et salaires

135. Bien que le changement continu de l'organigramme du Gouvernement rend difficile d'effectuer une analyse administrative des dépenses, les secteurs qui profitent le plus de l'augmentation de la masse salariale restent toujours l'éducation, la défense, la sécurité et la santé avec plus de 90% de celle-ci.



Répartition administrative des traitements et salaires

136. Comme la masse salariale est une dépense durable, elle doit être comparée avec une ressource durable (les recettes fiscales). Cette comparaison montre que les salaires représentent 48% des recettes fiscales en 2011 et 38% en 2012 et 2013. Ce ratio, bien qu'il ait connu une diminution sensible par rapport aux années passées, reste élevé.

Ratio Traitements et salaires/Recettes fiscales

Année	Recettes fiscales	Traitements et salaires	Ratio
2011	183,70	88,85	48%
2012	250,50	94,92	38%
2013	269,16	103,33	38%

137. Par rapport aux dépenses globales, la part des salaires et traitements est passée de 29% en 2011 à 25% en 2012 avant de se situer à 26% en 2013.

La part des traitements et salaires dans le budget

Année	TS/BF	TS/BG
2011	39%	29%
2012	34%	25%
2013	39%	26%

Tableau () : Traitements et salaires /Dépenses globales

PAYS	2012	2013	2014
Sénégal	22%	23%	22%
Mauritanie	29%	25%	26%
Tchad	19%	23%	22%
Maroc	43,1%	45,1%	45,3%

Source: Rapports FMI pour le Sénégal et le tchad, Rapport économique et financier annuel du Maroc

Par rapport au PIB, ce ratio reste relativement élevé par rapport au Sénégal et Tchad, mais relativement bas par rapport au Maroc, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau() : Traitements et salaires/PIB

PAYS	2012	2013	2014
Sénégal	6%	6%	6%
Mauritanie	7,9%	8,3%	8,5%
Tchad	6%	7%	6%
Maroc	13,1%	12,7%	12.6%

Source: Rapports FMI pour le Sénégal et le tchad, Rapport économique et financier annuel du Maroc

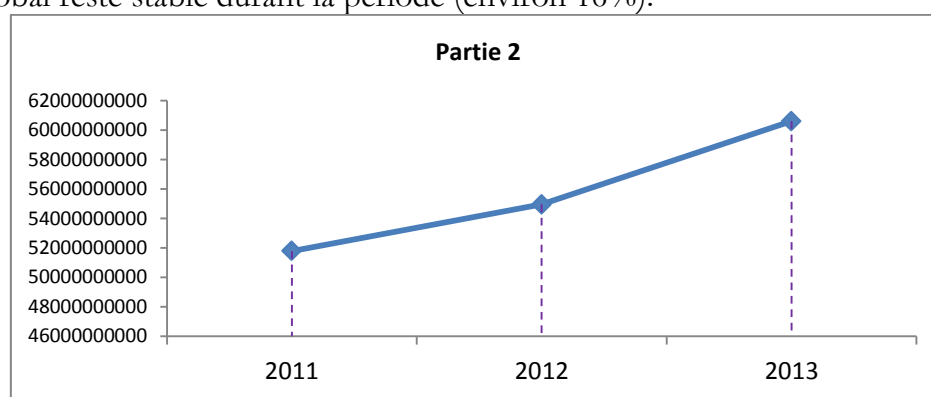
Par rapport aux recettes fiscales, ce ratio reste relativement élevé par rapport au Sénégal.

Tableau(): Traitements et salaires/Recettes fiscales

PAYS	2012	2013	2014
Sénégal	34%	35%	34%
Mauritanie	38%	38%	39%
Tchad	80%	77%	73%
Maroc	55%	57%	57%

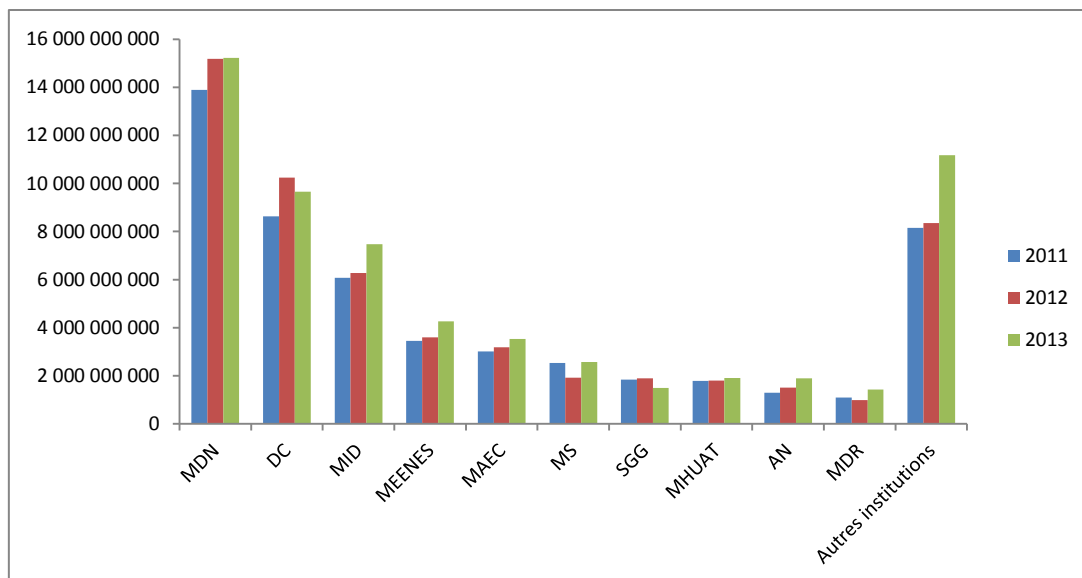
Partie 2: Dépenses en biens et services

138. Les dépenses en biens et services ont connu une progression de 6 % en 2012 par rapport à l'année 2011. Cette tendance est confirmée en 2013 avec un taux de croissance de 10 %. Néanmoins, la part de ces dépenses dans le budget global reste stable durant la période (environ 16%).



Evolution des dépenses en biens et services

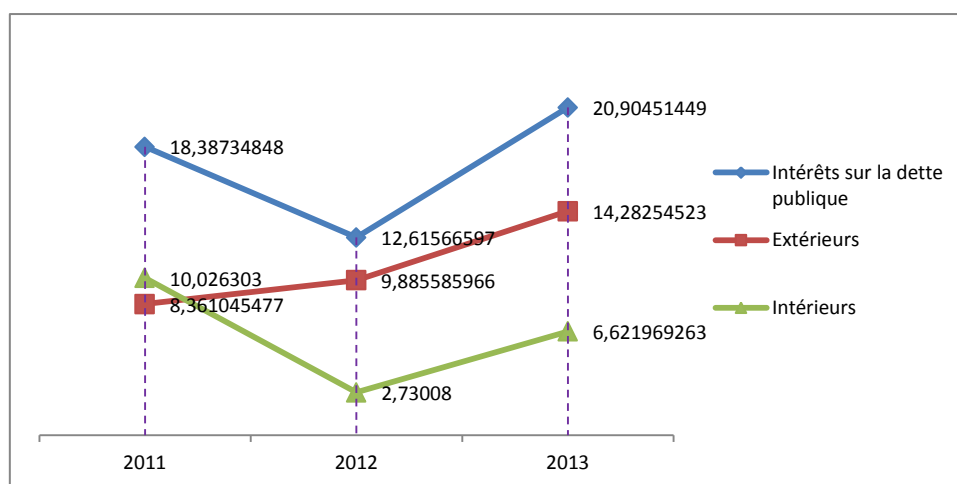
139. Les départements qui profitent le plus de cette catégorie et qui absorbent ensemble plus de 80% des crédits de cette rubrique sont le Ministère de la défense nationale, le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération, Ministères de l'éducation. L'absence d'une comptabilité matière rend l'évaluation de l'évolution de cette composante des dépenses difficile. Une harmonisation des crédits alloués aux services supports (ou programme de l'administration générale) peut contribuer à maîtriser cette catégorie.



La classification administrative des dépenses en biens et services

Partie3: Intérêts sur la dette publique

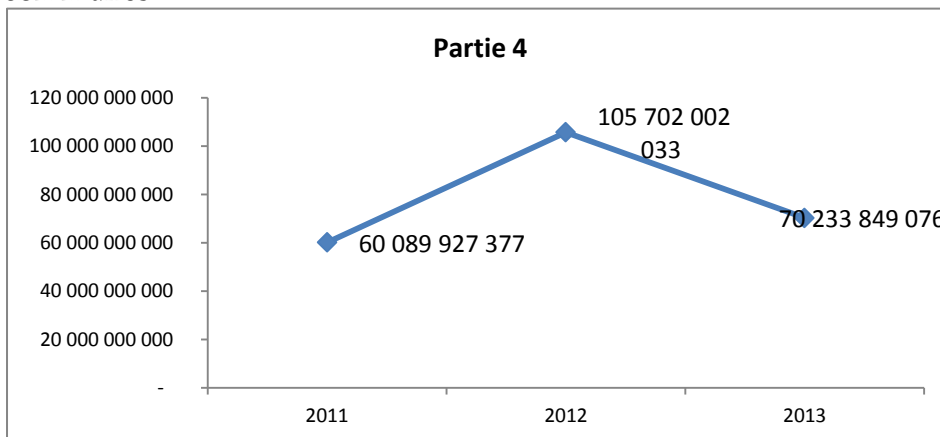
140. En 2012, les dépenses relatives aux intérêts de la dette ont connu une baisse significative de l'ordre de 31% par rapport à l'année 2011. Cette contraction est attribuée à la baisse des intérêts sur l'adjudication des bons de trésor (73%) et à l'amélioration de la trésorerie de l'Etat. A partir de 2013 la tendance sera renversée suite à l'augmentation des intérêts sur la dette intérieure de 143% et celle des intérêts sur la dette extérieure de 66%. Il est à noter que la part des intérêts sur la dette extérieure dans la dépense totale des intérêts est en augmentation, passant de 45% en 2011 à 68% en 2013.



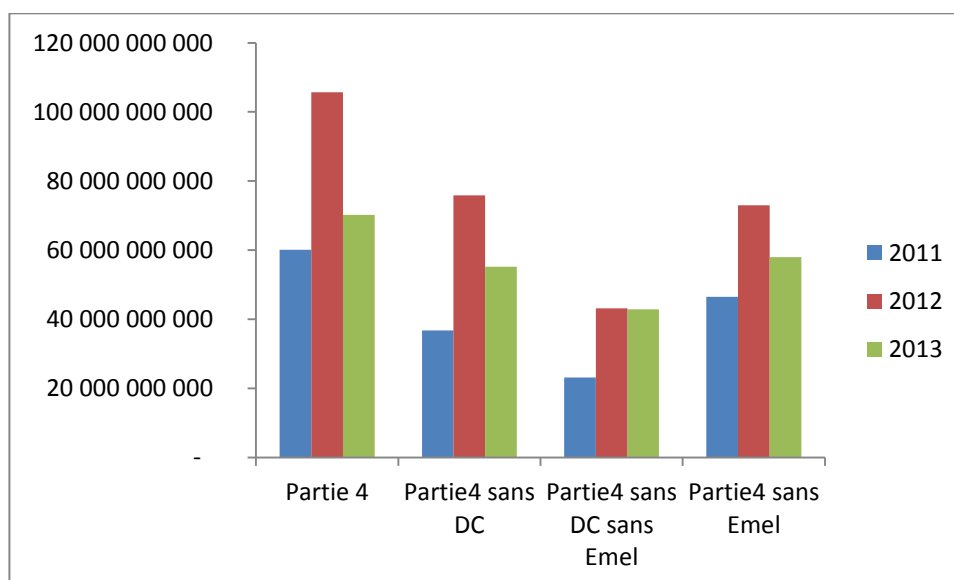
Evolution des intérêts sur la dette publique

Partie 4: Les dépenses de transfert et de subvention

141. Les dépenses au titre des transferts sont passées de 60 milliards en 2011 à 105.7 milliards en 2012, soit un taux de croissance de 76% . Cette augmentation est liée principalement aux crédits alloués au programme d'urgence et aux dépenses communes..

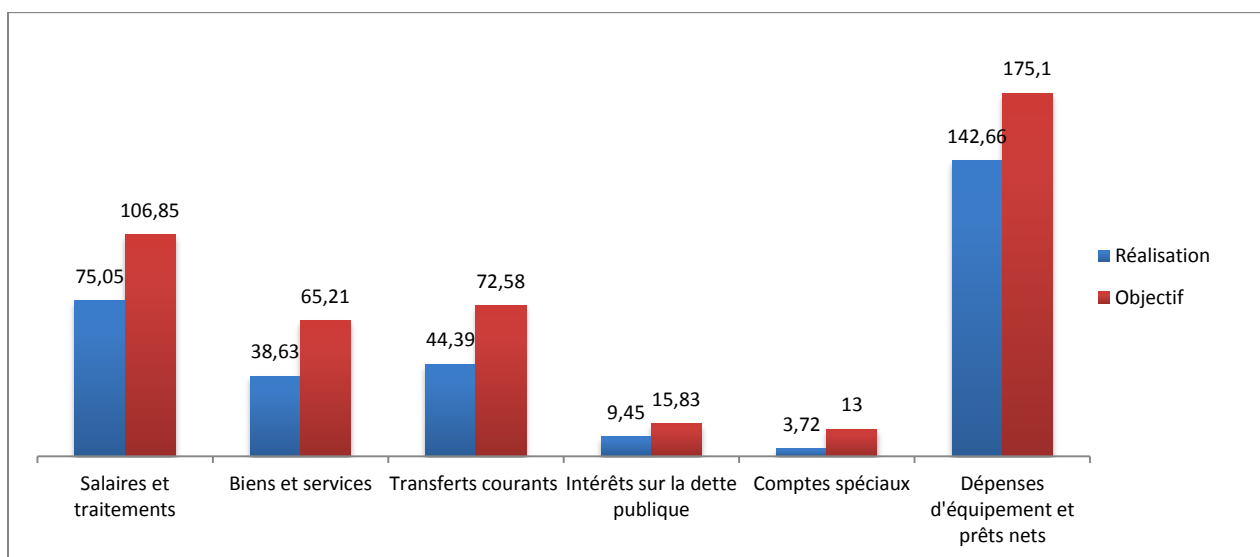
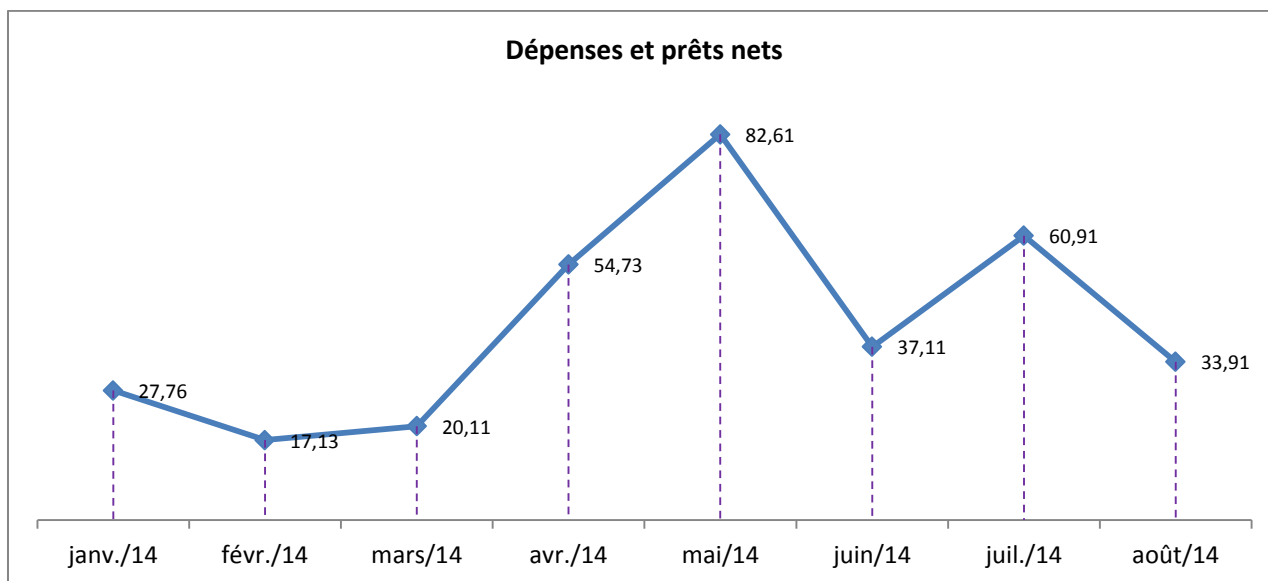


Evolution des subventions et transferts

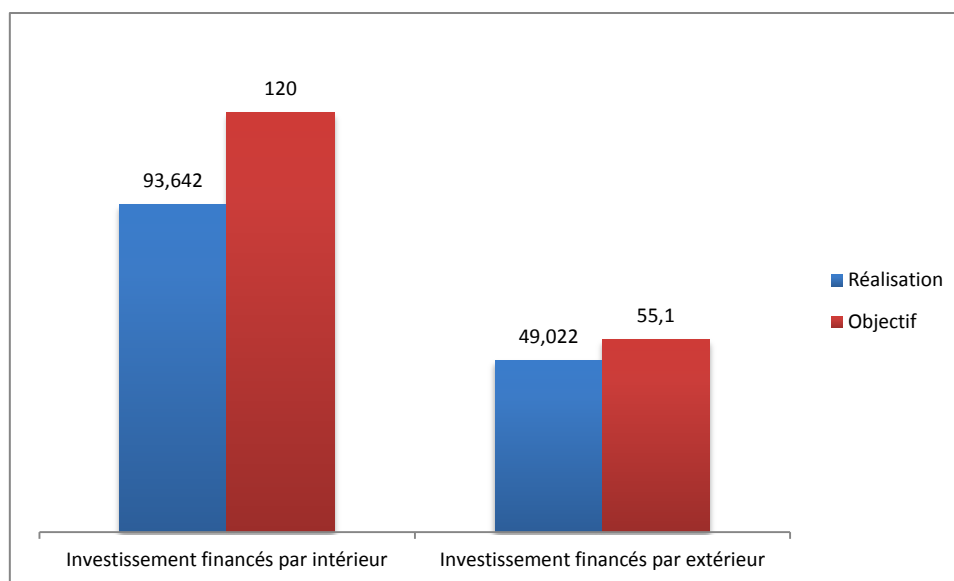


Evolution des dépenses en 2014

142. En valeur cumulative, les dépenses totales et prêts ont atteint au mois d'août 2014 un montant de 313.91 Milliards d'Ouguiya pour un objectif de 448.57 milliards, soit un taux de réalisation de 70%. Les deux postes les plus importants sont les dépenses d'équipement et prêt nets (142.66 Milliards) et les salaires et traitement (75.05 Milliards). Ils sont enregistré les taux de réalisation les plus élevé, soit respectivement 81.5% et 70%. Quant aux biens et services et transferts courants, les taux d'exécution sont restés au niveau de 59.2% et 61.2% respectivement. Ces taux relativement faibles par rapport au rythme habituel sont liés au retard de la mise en place du budget pour l'année en cours.



143. Les dépenses d'investissement exécutées, aussi bien celles financées par les ressources propres de l'Etat que la composante financée sur les ressources extérieures, se situent au niveau de 142.66 Milliards d'Ouguiya . Le taux d'exécution est relativement élevé par rapport aux autres catégories des dépenses.



Prospectives des dépenses (2015-2017)

144. **Le poids économique de l'Etat mesuré par le rapport de dépenses publiques au Produit Intérieur Brut, va enregistrer une diminution sur toute la période, passant de 34% en 2015 à 29% en 2017. Cette évolution corrobore les choix politiques relatifs au placement du secteur privé au cœur du processus du développement national.**

145. Les dépenses de fonctionnement vont enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 2.9% (3% en 2015, 2% en 2016 et 3% en 2017), tandis que les dépenses d'investissement (sur financement national) vont réaliser une progression annuelle de 5%. Le ratio fonctionnement/ investissement sera stable et de 2:1 sur toute la période 2015-2017.

146. La part de salaires et traitements, de biens et services et de transferts courants seront respectivement au niveau de 40%, 25% et 20% dans les dépenses de fonctionnement, 24%, 15% et 12% dans les dépenses globales.

	2014	2015	2016	2017
Dépenses de fonctionnement	284,6	293,3	300,4	310,1
Salaires et traitements	109,2	115,1	121,5	128,2
Biens et services	66,6	70,2	74,1	79,6
Transferts courants	66,6	62,7	59,4	57,5
Intérêts sur la dette publique	20,5	24,7	26,9	27,1
Comptes spéciaux	11,0	11,0	10,0	10,0
Réserves communes	10,6	9,6	8,6	7,7
Dépenses d'investissement	215,2	197,5	204,1	210,6
Financement national	121,5	127,6	134,3	141,9
Financement extérieur	94,7	69,9	69,8	68,6

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Dépense globale	499,8	490,8	504,5	520,7
DF/PIB	22%	21%	19%	17%
DI/PIB	17%	14%	13%	12%
DG/PIB	39%	34%	32%	29%
Salaires/PIB	8%	8%	8%	7%

Sources: Autorités mauritanienne/ FMI 2013.

Solde budgétaire et son financement

Solde budgétaire

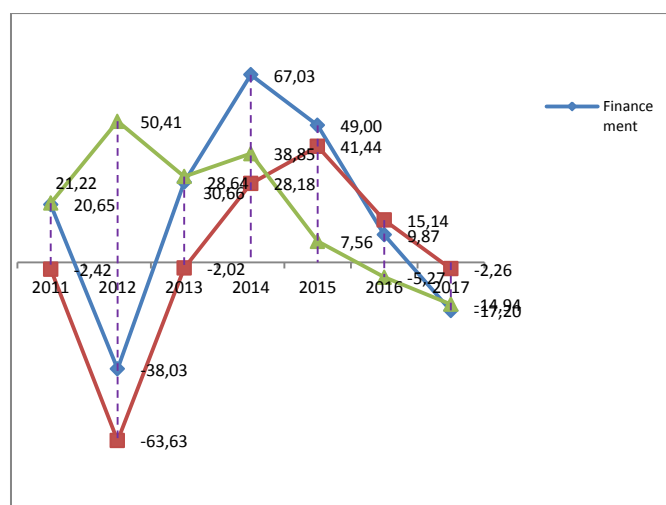
147. La période 2011-2013 a connu une alternance entre les soldes déficitaires et excédentaires sans dépasser en tout cas, le seuil de 3%. Cette évolution en dents de scie, est liée essentiellement au versement de la première tranche de la licence de pêche en 2012 mais aussi à l'engagement du Gouvernement dans une politique orientée vers les dépenses d'investissement.

148. La croissance rapide des recettes publiques accompagnée d'une augmentation "modérée" du montant des dépenses avec un potentiel fiscal à exploiter explique cette performance réalisée et transmet en même temps des signes annonciateurs d'une maîtrise effective du déficit budgétaire dans les années à venir (2015-2017) autour de -1% en moyenne.

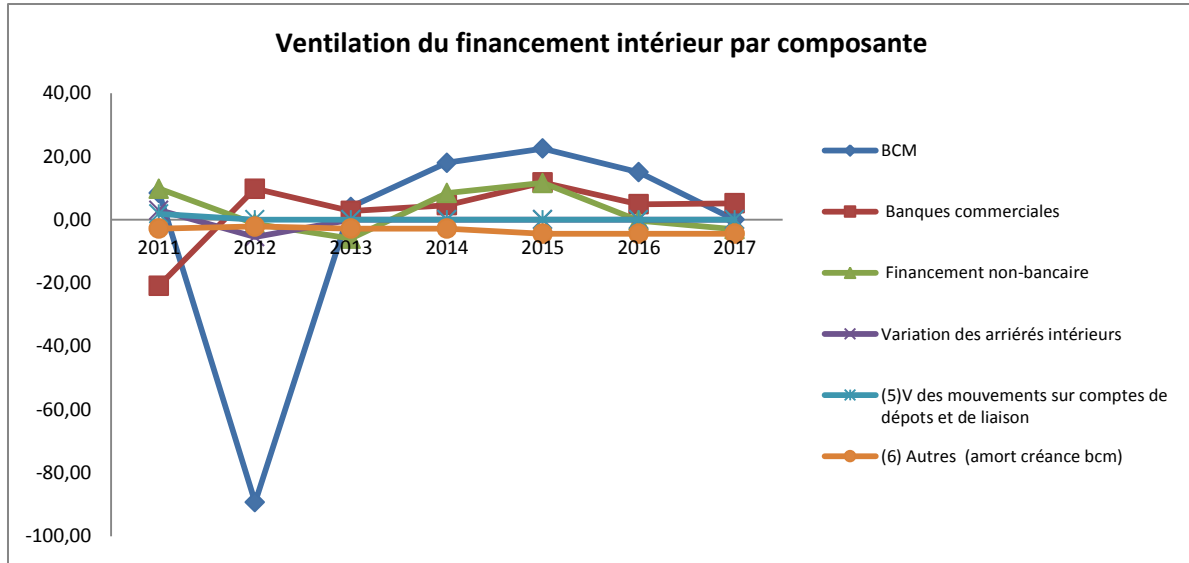
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Solde de base hors pétrole	-2,44	4,35	1,08	15,87	15,14	55,37	82,04
Solde global	-17,31	32,89	-28,60	-67,03	-49,02	-9,87	17,20
Solde de base hors pétrole %PIB	-0,2%	0,4%	0,1%	1,2%	1,1%	3,5%	4,5%
Solde global en %du PIB hors pétrole	-2%	3%	-2%	-5%	-3%	-1%	1%

Source: Autorités mauritanienne/FMI, 2013

Financement du solde budgétaire



Sur la période 2011-2014, le financement du déficit budgétaire (solde global) a connu une évolution favorable traduite par une tendance baissière du besoin de financement qui a atteint son pic en 2012 (capacité nette de financement de 38 milliards MRO, amélioration de la PNG) avant que la tendance s'inverse pour enregistrer une détérioration (accentuation du besoin de financement) de 67 milliards MRO en 2014



4. Les enveloppes budgétaires par institution

Les dépenses d'investissement et de fonctionnement par ministère

Les dépenses de fonctionnement

Traitements et salaires

149. Les prévisions pour la période 2015-2017 sont calculés sur la base du taux de croissance annuel moyen sur la période 2012-2014; l'année 2011 était exclue à cause du changement de la nomenclature administrative

Prévisions traitements et salaires

	2014	2015	2016	2017
PR	358 594 640	372 938 426	387 855 963	403 370 201
MSGPR	357 712 893	364 867 151	372 164 494	379 607 784
PM	327 944 491	334 831 325	341 862 783	349 041 902
CC	272 516 787	276 123 460	279 777 867	283 480 638
SGG	225 734 671	240 016 454	255 201 817	271 347 928
MDN	22 712 119 892	23 237 230 828	23 774 482 484	24 324 155 558
MAEC	4 076 534 144	4 248 717 190	4 428 172 835	4 615 208 258
MCRP	1 295 285 029	1 354 747 102	1 416 938 873	1 481 985 655
MJ	3 239 605 640	3 364 661 654	3 494 545 109	3 629 442 355
MF	3 792 685 391	3 783 452 020	3 774 241 127	3 765 052 659
MAED	636 423 444	608 491 037	581 784 574	556 250 249
MCIAT	223 665 359	193 169 193	166 831 096	144 084 128
MPEM	977 116 399	1 010 654 813	1 045 344 396	1 081 224 659
MET	335 350 277	333 628 494	331 915 552	330 211 404
MDR	1 178 064 038	1 266 560 896	1 361 705 689	1 463 997 815
MEFPTICs	1 235 390 725	1 260 098 540	1 285 300 510	1 311 006 520
MEN	35 693 772 711	36 407 648 165	37 135 801 129	37 878 517 151
MESRS	2 351 620 699	2 398 653 113	2 446 626 175	2 495 558 699
CS	425 254 442	421 783 352	418 340 595	414 925 938
CSA	886 784 417	1 020 725 998	1 174 898 366	1 352 357 218
MCJS	837 079 379	874 999 631	914 637 697	956 071 392
MAIEO	1 388 803 480	1 458 294 385	1 531 262 375	1 607 881 429
MS	12 970 867 270	15 752 385 007	19 130 381 048	23 232 766 269
MFPTMA	307 731 817	322 062 304	337 060 134	352 756 384
CES	150 000 000	208 855 895	290 805 233	404 909 249
MIDEC	11 676 276 179	11 869 024 117	12 064 953 872	12 264 117 967
MHUAT	253 301 948	257 218 272	261 195 147	265 233 509
MHA	257 485 194	263 721 584	270 109 022	276 651 166
MASEF	612 903 337	659 671 844	710 009 092	764 187 398
MEDD	417 386 297	425 996 868	434 785 073	443 754 576

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

MPEMi	479 001 107	543 752 456	617 256 891	700 697 651
Masse salariale	109 953 012 097	115 134 981 574	121 036 247 017	127 799 853 709
Taux de croissance de la mase salariale	5,9%	4,7%	5,1%	5,6%
Traitements et salaires/PIB	8,5%	8,1%	7,6%	7,1%

Biens et services

150. La prévision de cette composante est basée sur : (i) l'historique de l'exécution (2012-2013); (ii) l'exécution en cours du budget de 2014 en tenant compte du retard de la mise en place du budget, consécutivement à l'organisation des élections législatives; (iii) l'indexation sur le taux d'inflation (2015-2017); (iv) l'application d'un taux de 5% d'augmentation pour les secteurs prioritaires du CSLP (Santé, Education, Formation professionnelle, Justice, Développement Rural)

1. L'année 2011 a été exclue à cause du changement de la nomenclature administrative

	2014	2015	2016	2017
PR	543 022 035	570 173 137	601 532 660	634 616 956
MSGPR	54 646 121	57 378 427	60 534 240	63 863 623
PM	764 154 703	802 362 438	846 492 372	893 049 453
SENAT	756 900 000	794 745 000	838 455 975	884 571 054
ASSEMBLEE NATIONALE	2 396 850 000	2 516 692 500	2 655 110 588	2 801 141 670
HCI	61 700 400	64 785 420	68 348 618	72 107 792
CONSEIL CONSTITUTIONNEL	174 000 000	182 700 000	192 748 500	203 349 668
CC	87 000 000	91 350 000	96 374 250	101 674 834
SGG	1 244 212 520	1 306 423 146	1 378 276 419	1 454 081 622
MDN	13 057 054 947	13 709 907 694	14 463 952 617	15 259 470 011
MAEC	3 002 810 518	3 152 951 043	3 326 363 351	3 509 313 335
MCRP	100 808 167	105 848 575	111 670 247	117 812 110
HCFRG	165 300 000	173 565 000	183 111 075	193 182 184
MJ	583 560 683	612 738 717	646 439 347	714 315 478
MF	845 518 263	887 794 176	936 622 855	988 137 112
MAED	313 432 638	329 104 270	347 205 005	366 301 280
MCIAT	228 771 115	240 209 671	253 421 203	267 359 369
MPEM	274 160 163	287 868 171	303 700 920	320 404 471
MET	176 003 807	184 803 997	194 968 217	205 691 469
MDR	1 440 841 257	1 512 883 320	1 596 091 903	1 763 681 552
CS	56 550 000	59 377 500	62 643 263	66 088 642
MR	63 858 000	67 050 900	70 738 700	74 629 328
CSA	178 350 000	187 267 500	197 567 213	208 433 409
CPC	104 400 000	109 620 000	115 649 100	122 009 801

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

MCJS	509 450 010	534 922 510	564 343 248	595 382 127
MAIEO	275 814 122	289 604 829	305 533 094	337 614 069
MESRS	460 160 619	483 168 650	509 742 926	563 265 933
HAPA	140 940 000	147 987 000	156 126 285	164 713 231
MS	2 384 514 904	2 527 585 798	2 666 603 017	2 946 596 334
MFPTMA	257 862 755	270 755 893	285 647 467	301 358 077
MDMAECME	183 202 735	192 362 871	202 942 829	214 104 685
CES	130 500 000	137 025 000	144 561 375	152 512 251
MIDEC	16 499 584 948	17 324 564 195	18 277 415 226	19 282 673 063
MHUAT	1 675 106 057	1 758 861 360	1 855 598 735	1 957 656 665
MHA	218 398 755	229 318 693	241 931 221	255 237 438
MASEF	791 478 561	831 052 489	876 760 376	924 982 196
MEDD	496 517 883	521 343 777	550 017 685	580 268 657
CDHAHRSC	94 395 000	99 114 750	104 566 061	110 317 195
MPEMi	170 691 481	179 226 055	189 083 488	199 483 080
MEFPTICs	169 349 597	177 817 077	187 597 016	207 294 703
ARMP	261 000 000	274 050 000	289 122 750	305 024 501
DC	11 575 548 829	12 154 326 270	12 822 814 215	13 887 107 795
MEN	3 698 169 217	3 883 077 678	4 290 800 834	4 741 334 922
	66 666 590 808,39	70 023 765 498	74 069 226 484	79 012 213 146
Dépenses en B & S / PIB	5,1%	4,9%	4,7%	4,4%

Source: Nos calculs

Transferts

151. Dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses publiques et conformément aux orientations du CSLP, la tendance baissière des transferts et subventions se poursuivra au cours des trois prochaines années.

Subventions et Transferts	2 014	2 015	2 016	2 017
PR	35 681 250	35 681 250	33 822 257	33 145 812
MSGPR	714 811 732	714 811 732	677 570 041	664 018 640
PM	318 129 827	318 129 827	301 555 263	295 524 158
SGG	49 478 000	49 478 000	46 900 196	45 962 192
MDN	11 695 248	11 695 248	11 085 926	10 864 207
MCRP	1 031 549 328	1 031 549 328	977 805 608	958 249 496
MJ	80 977 531	80 977 531	76 758 602	75 223 430
MF	15 324 031	15 324 031	14 525 649	14 235 136
MAED	281 769 343	281 769 343	267 089 160	261 747 377
MCIAT	468 226 702	468 226 702	443 832 091	434 955 449
MPEM	345 942 816	345 942 816	327 919 195	321 360 812
MET	121 503 480	121 503 480	115 173 149	112 869 686
MDR	1 898 544 095	1 898 544 095	1 799 629 948	1 763 637 349
MEN	453 260 359	453 260 359	429 645 495	421 052 585
CSA	28 545 000	28 545 000	27 057 806	26 516 649

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

MCJS	456 508 997	456 508 997	432 724 879	424 070 381
MAIOE	1 726 989 907	1 726 989 907	1 637 013 733	1 604 273 458
MESRS	4 757 742 785	4 757 742 785	4 509 864 386	4 419 667 098
MS	3 398 925 909	3 398 925 909	3 221 841 869	3 157 405 032
MFPTMA	105 567 548	105 567 548	100 067 479	98 066 129
MIDEC	1 201 268 750	1 201 268 750	1 138 682 648	1 115 908 995
MHUAT	171 270 000	171 270 000	162 346 833	159 099 896
MHA	217 997 574	217 997 574	206 639 901	202 507 102
MASEF	705 061 500	705 061 500	668 327 796	654 961 240
MEDD	126 009 066	126 009 066	119 443 994	117 055 114
CDHAHRSC	285 450 000	285 450 000	270 578 055	265 166 494
MPEMi	13 552 887 020	13 552 887 020	12 846 781 606	12 589 845 974
MEFPTICs	1 051 185 154	1 051 185 154	996 418 408	976 490 040
DC	18 623 559 296	16 258 367 266	15 411 306 331	15 103 080 204
PROGRAMME D'URGENCE	14 400 000 000	12 863 559 296	12 193 367 857	11 205 705 061
Dépenses en Transferts et Subventions	66 635 862 250	62 734 229 516	59 465 776 158	57 532 665 195
Transferts & Subventions/PIB	5,1%	4,4%	3,8%	3,2%

Sources: Nos calculs

Tableau () : Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

	2015	2016	2017
Traitements et salaires	115 134 981 574	121 036 247 017	127 799 853 709
Taux de croissance	4,7%	5,1%	5,6%
% du PIB	8,1%	7,6%	7,1%
Biens et services	70 023 765 498	74 069 226 484	79 012 213 146
Taux de croissance	5%	6%	7%
% du PIB	4,9%	4,7%	4,4%
Transferts et Subventions	62 734 229 516	59 465 776 158	57 532 665 195
Taux de croissance	-5,9%	-5,2%	-3,3%
% du PIB	4,4%	3,8%	3,2%

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Les dépenses d'investissement sur financement extérieur 2015-2017

152. Cette catégorie des dépenses a été estimée en se basant sur les décaissements prévisionnels.

	2015	2016	2017	Total
CC	-	-	-	-
MSGPR (CDD, TADAMOUN et ANESP)	4 340 088 515	4 340 088 515	1 190 088 515	9 870 265 544
CDHAHRSC	393 073 600	294 805 200	294 805 200	982 684 000
CS	-	-	-	-
MAEC	-	-	-	-
MAED	7 410 400 913	8 604 828 783	6 947 557 202	22 962 786 898
MCRP	163 885 749	163 885 749	-	327 771 497
MDN	-	-	-	-
MDR	41 341 138 314	33 098 885 627	40 502 635 427	114 942 659 367
MEDD	1 907 351 206	1 959 351 206	1 425 351 206	5 292 053 617
MEFPTICs	5 144 637 562	5 223 607 562	4 163 755 977	14 532 001 100
MF	-	-	-	-
MFPTMA	666 000 000	499 500 000	666 000 000	1 831 500 000
MHUAT	1 471 776 944	88 003 400	88 003 400	1 647 783 744
MIDEC	1 093 279 796	1 013 279 796	1 093 279 796	3 199 839 387
MJ	265 709 664	-	-	265 709 664
SGG	-	-	-	-
AMEXTIPE	-	-	-	-
BCM	15 892 728 301	15 892 728 301	2 010 000 000	33 795 456 602
CSA	2 148 222 680	1 214 552 467	-	3 362 775 146
MAIEO	22 500 000	22 500 000	-	45 000 000
MASEF	230 980 000	230 980 000	230 980 000	692 940 000
MCIAT	393 434 312	393 434 312	50 000 000	836 868 624
MCJS	45 293 271	45 293 271	45 293 271	135 879 812
MEN	3 393 592 167	3 208 592 167	2 494 875 040	9 097 059 375
MESRS	5 926 489 098	5 926 489 098	2 250 000 000	14 102 978 197
MET	29 923 452 861	27 807 559 861	16 045 055 498	73 776 068 221
MHA	37 788 704 222	36 394 433 472	31 753 693 172	105 936 830 867
MPEM	6 645 814 254	6 700 314 254	6 645 814 254	19 991 942 763
MPEMi	56 716 712 770	44 697 449 515	21 180 974 050	122 595 136 335
MS	2 649 112 257	2 634 849 352	2 599 004 481	7 882 966 090
PM	-	-	-	-
Total	225 974 378 454	200 455 411 906	141 677 166 488	568 106 956 848

Financement sur le Budget de l'Etat (Contrepartie + financement autonome) 2015-2017.

153. La prévision de cette catégorie des dépenses a été effectuée à partir de deux hypothèses essentielles:

- la contrepartie représente 15% du montant total du projet conventionné

- l'évolution des investissements sur financement national va suivre la même tendance enregistrée les trois années dernières.

	2015	2016	2017
CC	20 000 000	20 000 000	20 000 000
MSGPR (CDD, TADAMOUN et ANESP)	7 563 721 918	8 357 703 777	8 673 724 155
CDHAHRSC	320 334 741	339 220 780	339 220 780
MAEC	271 500 000	300 000 000	300 000 000
MAED	4 331 836 924	4 965 724 317	5 188 846 938
MCRP	818 647 490	904 582 862	880 000 000
MDN	5 534 075 000	6 053 850 000	6 526 050 300
MDR	5 612 059 526	4 468 349 560	6 682 934 845
MEDD	1 180 665 426	1 312 402 681	1 232 302 681
MEFPTICs	2 024 209 549	2 023 687 021	2 298 519 736
MF	33 258 750	38 587 500	40 516 875
MFPTMA	235 209 500	234 925 000	259 900 000
MHUAT	12 706 893 720	13 349 880 459	15 833 200 510
MIDEC	6 086 696 932	6 713 631 969	7 398 195 166
MJ	257 925 000	285 000 000	285 000 000
SGG	49 775 000	55 000 000	55 000 000
CSA	1 567 671 229	1 432 964 583	1 551 000 000
MAIEO	98 079 375	108 375 000	105 000 000
MASEF	302 855 535	334 647 000	334 647 000
MCIAT	189 158 708	209 015 147	157 500 000
MCJS	499 373 562	551 793 991	551 793 991
MEN	542 130 137	571 288 825	510 654 382
MESRS	1 831 695 895	2 023 973 365	1 767 000 000
MET	27 592 108 726	32 171 133 979	32 406 758 325
MHA	5 129 816 598	5 459 165 021	5 239 359 373
MPEM	902 169 285	1 005 047 138	996 872 138
MPEMi	7 699 293 759	6 704 617 427	3 494 860 718
MS	4 595 016 989	5 075 227 403	5 576 835 739
PM	117 650 000	130 000 000	130 000 000
DC	29 272 675 509	29 110 948 020	32 345 497 800
Total	127 386 504 783	134 310 742 825	141 181 191 453

Source: Nos calculs

5. Visions stratégiques des secteurs prioritaires

Santé

Situation du secteur

154. Le système de santé en Mauritanie est de type pyramidal, avec trois niveaux de prestations ; il comprend un système public de soins composé des niveaux suivants :

- ✓ Un niveau opérationnel ou périphérique (Moughataa) où il existe deux types de structures : les postes de santé et les centres de santé respectivement au nombre de 530 et 67
- ✓ Un niveau intermédiaire comprenant trois types d'hôpitaux au niveau des capitales régionales ou de moughataa : (i) les hôpitaux de moughataa, limités encore à 10, et appelés à couvrir les moughataas les plus peuplées ou enclavées, (ii) les hôpitaux régionaux au nombre de six (et (iii) les centres hospitaliers régionaux, érigés en établissements publics à caractère administratif, au nombre de six.
- ✓ Un niveau tertiaire essentiellement concentré à Nouakchott qui comprend quatre types d'établissements publics de référence avec 22 EPA.

2. Le profil épidémiologique est dominé par les pathologies suivantes :

- ✓ les maladies transmissibles: paludisme, tuberculose et IST/VIH/SIDA. Chez l'enfant, ces pathologies sont largement dominées par les diarrhées, les infections respiratoires aiguës et le paludisme
- ✓ les maladies non transmissibles liées aux facteurs environnementaux et/ou aux changements comportementaux des individus et des collectivités: maladies cardiovasculaires, cancers, maladies mentales, diabète, effets sanitaires de la consommation de tabac et de substances psycho actives, de maladies professionnelles et d'accidents de la voie publique, recrudescence de pathologies broncho- pulmonaires liées à la pollution atmosphérique, déséquilibres nutritionnels en particulier chez le couple mère - enfant.
- ✓ la pathologie périnatale avec ses conséquences sur la santé de la mère et de l'enfant.

155. une mortalité maternelle (686 p 100.000 nv) et néonatale (43 p 1000) élevée supérieure à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne ; une mortalité infantile (77 p 1000) et infanto-juvénile (122 p 1000) encore élevée malgré une meilleure situation

par rapport à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne ; une morbidité élevée combinant les pathologies « classiques » infectieuses et nutritionnelles, et celles « émergentes » à type de maladies non transmissibles.

156. Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour améliorer cette situation sanitaire, le secteur connaît encore beaucoup d'insuffisances⁷, dont : (i) la faiblesse de la couverture sanitaire; (ii) l'insuffisance de la qualité et la quantité des ressources humaines et des prestations sanitaires ; (iii) l'insuffisance de la disponibilité des médicaments, vaccins et consommables essentiels ; et (iv) le faible accès financier des pauvres aux soins de santé et prestations de services. Ces insuffisances sont renforcées par la non prise en compte des questions d'hygiène et d'assainissement, la faiblesse du système national d'information sanitaire et les problèmes liés au non respect de la réglementation en vigueur par le secteur privé.

Orientations stratégiques

157. L'objectif général du CSLP 2011-2015 en matière de santé et de la politique nationale de santé (2006-2015) est l'amélioration durable de la santé des populations ainsi que l'atténuation de l'impact de la pauvreté sur les groupes les plus vulnérables
158. Le Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2012-2020 vise à relever les défis de la situation sanitaire de la Mauritanie. Il s'articule autour de cinq axes stratégiques: (i) la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, (ii) la réduction de la mortalité infanto-juvénile, (iii) le contrôle des principales maladies transmissibles, y compris les maladies tropicales négligées, (iv) la lutte contre les maladies non transmissibles, y compris les accidents de la voie publique ; et (v) le renforcement du système de santé
159. Dans la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, les objectifs prioritaires sont les suivants: (i) promotion de la santé des adolescents, y compris la lutte contre les IST/VIH/SIDA ; (ii) espacement des naissances pour porter la prévalence contraceptive à plus de 60%; (iii) suivi prénatal en vue de porter la proportion de femmes enceintes bénéficiant de 4 consultations prénatales – dont la première au cours du premier trimestre – à plus de 75% ; (iv) supplémentation

⁷ PNDS (2012-2020)

en fer et autres micronutriments des femmes enceintes dans le cadre de ce suivi prénatal, et ce à plus de 95% des femmes enceintes anémiées ; (v) accouchement assisté par un personnel qualifié (médecin, sage femme, infirmières à compétence obstétricale) dont le taux devra être porté à plus de 84% ; (vi) prise en charge des grossesses compliquées dans des structures qualifiées (structures SONUB et SONUC) en vue d'assurer cette prise en charge à plus de 70% de ces grossesses compliquées ; (vii) prise en charge précoce et efficace de l'éclampsie, de la prématurité, de la pneumonie et des infections néonatales.

Budget du secteur

En millions MRO	2011	2012	2013
Budget global	11,585	13,360	17,452
Fonctionnement	10,038	11,232	13,850
Traitements et salaires	6,160	7,242	8,022
Biens et Services	2,536	1,922	2,579
Subventions et transferts	1,342	2,068	3,248
Investissement	1,546	2,128	3,603
En %			
Fonc/BG	87%	84%	79%
Traitements et S/BF	61%	64%	58%
Traitement et S/BG	53%	54%	46%
BG Santé/Budget de l'Etat ⁸	4%	3%	4%
BG santé /PIB	1%	1%	2%

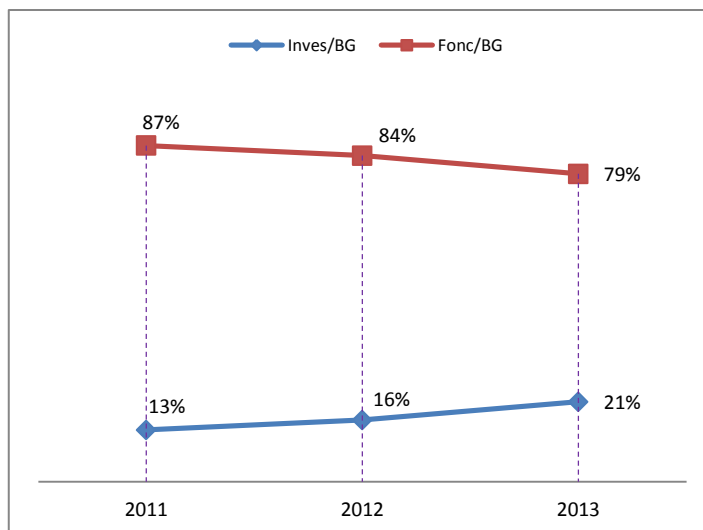
Sources: Nos calculs

⁸

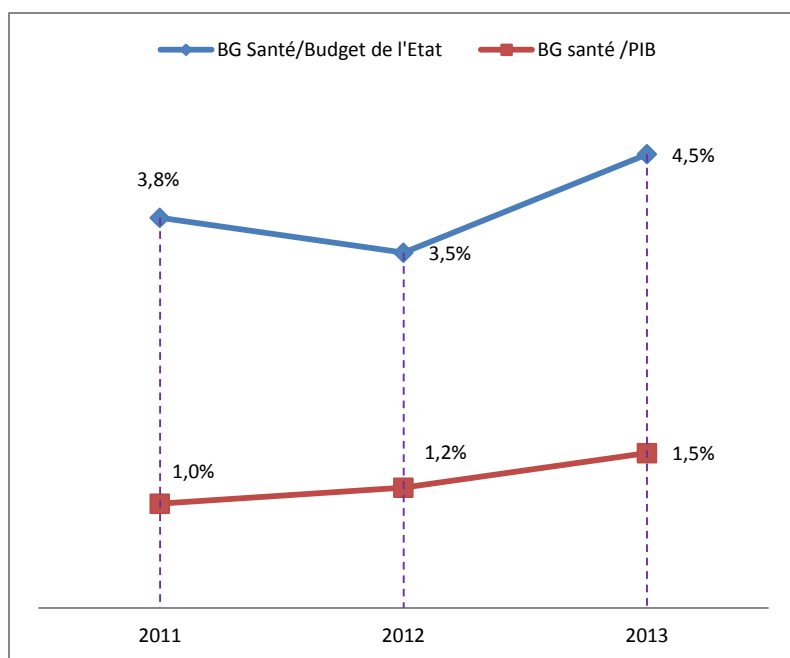
	2011	2012	2013
Santé	4 211 949 257	15 312 643 722	6 966 492 021
Dépenses totales	31 581 245 110	170 104 389 740	80 018 535 056
%	13%	9%	9%

Source: RACHAD/DGB/MF, 2014

Sur la période 2011-2013, le budget global alloué au secteur de santé s'est accru de 51% en passant de 11,585 millions MRO à 17,452 millions MRO. Dans ce budget global, le fonctionnement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Fonct/BG atteignant 87% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 17% en moyenne annuelle.



Notons que le budget alloué au Ministère de la Santé dans ce tableau ne reflète pas la dépense globale destinée à ce secteur, qui doit englober des dépenses affectées à d'autres ministères tels que la Défense (Hôpital militaire, infirmeries, Ecole militaire de Santé), l'Intérieur (Structures sanitaires de la police et de la garde nationale) et la Fonction publique (Médecine du travail). La classification fonctionnelle montre que cette dépense globale s'élève à 9%⁹ du Budget de l'Etat, qui reste encore assez loin de l'objectif de 15% fixé par la Conférence de Ouagadougou (2008).



Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé a connu une progression au cours de la période 2011-2013 en passant de 3,8% en 2011 à 4,5% en 2013, enregistrant ainsi un poids annuel moyen d'environ 4%. Ce poids a suivi la même tendance haussière par rapport au PIB, en passant de 1% en 2011 à 1,2% en 2012 pour se situer à 1,5% en 2013; soit un accroissement de 48% en fin de période.

160. Pour la période 2015-2017, les prévisions budgétaires pour le Ministère de la Santé vont enregistrer une augmentation non négligeable, passant de 6,5% à 8% sur la période.

Tableau (): Budget prévisionnel du secteur de la santé 2015-2017

Santé	2015	2016	2017
Budget global	26 273 913 703,27	30 094 053 337,50	34 913 603 374,71
Fonctionnement	21 678 896 714,42	25 018 825 934,76	29 336 767 635,31
Traitements et salaires	15 752 385 006,64	19 130 381 047,93	23 232 766 269,04
Biens et Services	2 527 585 798,48	2 666 603 017,40	2 946 596 334,23
Subventions et transferts	3 398 925 909,30	3 221 841 869,43	3 157 405 032,04
Investissement	4 595 016 988,85	5 075 227 402,74	5 576 835 739,40
Fonct/inves	4,7	4,9	5,3
Fonc/BG	83%	83%	84%
TS/BF	73%	76%	79%
TS/BG	60%	64%	67%
BG Santé/Budget de l'Etat	6,5%	7,1%	8,0%
BG santé /PIB	1,8%	1,9%	1,9%

Education

Situation du secteur

161. Le rapport final des Etats Généraux de l'Education et de la Formation a montré que le système éducatif national est confronté à trois principaux défis : Le premier défi est relatif à la nécessité de concilier, au niveau de l'éducation de base, deux impératifs répondant à deux logiques différentes, celui d'élargir l'accès dans la perspective d'une éducation de base pour tous et celui d'améliorer le succès par une meilleure qualité de l'enseignement ; Le second défi a trait à la nécessité d'adapter l'enseignement post éducation de base élargie au premier cycle à une double exigence : d'une part répondre à une demande sociale légitime de poursuite des études le plus loin possible, et d'autre part satisfaire une demande économique en main d'œuvre qualifiée constituée en grande partie d'emplois de niveau intermédiaire, particulièrement dans le secteur informel. Le troisième défi est lié à l'importance des ressources à mobiliser et à la nécessité de les transformer en résultats tangibles chez les apprenants.

162. Au niveau de l'accès et de l'équité, nous pouvons citer : **(i)** L'insuffisance de l'offre d'éducation au Préscolaire qui, de surcroit, reste peu accessible aux groupes vulnérables, notamment en milieu rural ; **(ii)** Le faible taux de déscolarisation dans l'enseignement fondamental qui, conjugué à la persistance de certaines poches de résistances à l'école (en milieu rural et péri urbain), retarde la scolarisation universelle ; **(iii)** L'accès limité au premier cycle secondaire et la faible régulation à la fin du collège ; **(iv)** Le manque d'équité liée aux disparités de genre, de milieu et de conditions socioéconomiques qui s'accroissent à mesure qu'on progresse dans le système ; **(v)** Une offre peu développée en matière de FTP, qui demeure mal articulée avec les autres composantes du système éducatif et inadaptée aux spécificités de la demande sociale et à la diversité des besoins des secteurs formel et informel de l'économie ;

163. Au niveau de la qualité et de la pertinence, nous pouvons citer **(i)** La faiblesse de l'efficacité interne, notamment des taux d'acquisition du savoir à tous les niveaux d'enseignement ; **(ii)** La faible qualification des enseignants du fondamental et du secondaire en particulier en langues et en matières scientifiques ; **(iii)** La non adaptation de la formation initiale et de la formation continue au contexte du bilinguisme issu de la réforme de 1999 ; **(iv)** L'absence de politique efficace de production, d'édition, de distribution et de maintenance des

manuels scolaires et autres matériels didactiques ; **(v)** La faiblesse de l'efficacité externe, avec des formations qui préparent rarement les jeunes à s'insérer dans un marché de l'emploi exigeant et évolutif ; **(vi)** Le peu d'intérêt accordé à la recherche en général, notamment la recherche appliquée.

164. Au niveau de la gouvernance, il y a lieu de signaler: **(i)** Le manque de rigueur en matière de gestion des ressources humaines, avec des effectifs fluctuants selon les sources, une utilisation peu optimale, qui ne se soucie pas assez de l'adaptation des profils aux postes occupés ; **(ii)** Des conditions de travail, une gestion de la carrière et une rémunération peu motivantes ; **(iii)** Le non respect par la plupart des structures de l'enseignement privé des normes, notamment au niveau des curricula et de l'utilisation des personnels ; **(iv)** Une gestion non guidée par les résultats, dépourvue d'indicateurs pertinents et marquée par l'absence de l'imputabilité ;

165. Le nombre d'étudiants dans l'ensemble du système de l'enseignement supérieur est passé d'environ 15 000 en 2008 à de **20 714** en 2013/2014, soit une augmentation d'un peu plus de 28%. La part des jeunes femmes ayant accès aux formations supérieures est passée pour la même période d'environ 18% à environ 27% ;

166. Les différentes actions entreprises par l'État durant les cinq dernières années ont permis de disposer d'un nombre relativement important et d'une relative diversification d'institutions d'enseignement supérieur. Par ailleurs, le pourcentage des étudiants dans les filières scientifiques et technologiques qui représentait moins de 10% en 2008 est passé aujourd'hui à près de 22% avec 4 392 apprenants.

Orientations stratégiques

167. **Au niveau du fondamental** , et en conformité avec les Objectifs du Développement du millénaire (OMD), l'objectif principal est de garantir à tous les enfants mauritaniens, une éducation primaire complète et de qualité. L'atteinte de cet objectif global sera recherchée à travers la poursuite des objectifs spécifiques suivants : **(i)** améliorer l'offre éducative par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'offre scolaire (publique et privée) plus adaptée à la demande, pour

accroître la rétention au fondamental; (ii) éliminer les disparités entre genre dans toutes les wilayas et entre milieux socio- économiques et de résidence ; (iii) renforcer la qualité de l'enseignement au niveau du fondamental ; et (iv) le améliorer la gestion du pilotage du système par l'instauration de l'approche de la gestion axée sur les résultats. Les actions à mettre en œuvre pour l'atteinte de ces objectifs sont entre autres : (i) la construction et la réhabilitation de salles de classe ; (ii) le recrutement d'enseignants ; (iii) l'accroissement du nombre des écoles complètes; (iv) la promotion de l'enseignement privé régi par un cadre réglementaire approprié ; (v) le ciblage de zones de pauvreté ou de résistance à la scolarisation en général et celle des filles en particulier ; (vi) l'augmentation du nombre de rationnaires par l'ouverture de nouvelles cantines dans les milieux défavorisés ; et (vii) la prise en charge de l'éducation des enfants âgés de moins de 15 ans et précocement déscolarisés. En ce qui concerne la qualité de l'enseignement fondamental, l'option retenue est d'arriver à faire passer le taux de réussite au CEP à 57% des candidats en 2015 par : (i) l'amélioration du niveau des enseignants sortants des ENI (formation initiale) et le renforcement des compétences des enseignants en classe (formation continue) ; (ii) l'amélioration de l'environnement des écoles (équipements, eau potable, latrines, surveillance...) ; (iii) le renforcement de l'encadrement de proximité ; (iv) la révision de la politique du manuel scolaire ; et (v) l'amélioration des actes pédagogiques. La gestion axée sur les résultats et le pilotage basé sur une vision systémique et transparente des ressources du secteur seront assurés à travers : (i) une meilleure allocation des ressources axée sur une optimisation de l'existant et une transparence dans la gestion des affectations et des carrières ; (ii) une amélioration des capacités d'absorption du secteur par le renforcement de la fonction de planification ; (iii) une mise en place effective du SIGE ; et (iv) une implication des partenaires

168. **Au niveau de l'enseignement secondaire** , les objectifs poursuivis viseront à :(i) améliorer et augmenter les capacités d'accueil ; (ii) renforcer la qualité des enseignements en prenant en compte la dimension emploi et le développement des acquisitions ; et (iii) assurer une meilleure articulation avec les filières de l'enseignement supérieur. Pour l'atteinte de ces objectifs, il est envisagé la réalisation des actions suivantes : (i) l'extension des établissements et/ou la

réhabilitation de salles de classe existantes ; (ii) la promotion de l'enseignement privé par la mise en place d'une réglementation adéquate et la recherche de son autonomisation en personnels qualifiés ; (iii) le recrutement de professeurs capables de conduire la réforme ; (iv) l'application de la carte scolaire ; (v) la promotion de la scolarisation des filles en vue d'atteindre la parité garçons et filles au secondaire ; (vi) la rénovation de la formation initiale des professeurs et l'introduction d'une formation initiale des inspecteurs du secondaire à l'ENS pour améliorer l'encadrement de proximité et (vii) le renforcement de l'expérimentation dans l'enseignement des disciplines scientifiques

169. **Pour l'enseignement supérieur:** les efforts viseront l'atteinte des objectifs suivants : (i) restructurer et améliorer l'offre de l'enseignement supérieur ; et (ii) améliorer sa qualité et sa pertinence . La restructuration et l'amélioration de l'offre de l'enseignement supérieur seront réalisées à travers la mise en œuvre des actions suivantes : (i) la construction et l'équipement de nouveaux Campus modernes pour l'université de Nouakchott , l'Université des Sciences, des Technologies et de la Médecine, l'Université des Sciences Islamiques à Aioun, les Ecoles d'ingénieurs...; (ii) la construction et l'équipements de locaux pour l'ISCAE ; (iii) la restructuration et la diversification de l'offre de l'enseignement supérieur (le renforcement de la professionnalisation des filières, le développement d'une offre de formation à distance, le développement de la formation continue en cours d'emploi et la mise en place d'une politique d'une nouvelle stratégie de gestion des bourses) ; et (iv) la création des conditions de développement d'une offre d'enseignement supérieur privé de qualité (par l'élaboration du cadre juridique et institutionnel, la mise en place d'un cadre de partenariat entre l'Etat et les établissements privés et la mise en place de mesures d'incitation pour la promotion du secteur privé). L'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur sera recherchée à travers la réalisation des actions suivantes: (i) la valorisation du personnel enseignant et de recherche et l'amélioration de ses performances (par l'élaboration et la réalisation d'un plan de formation et perfectionnement des enseignants et l'élaboration d'un plan de carrière des enseignants / chercheurs motivant) ; (ii) la consolidation de la réforme pédagogique LMD et (iii) la redynamisation de la recherche universitaire par la

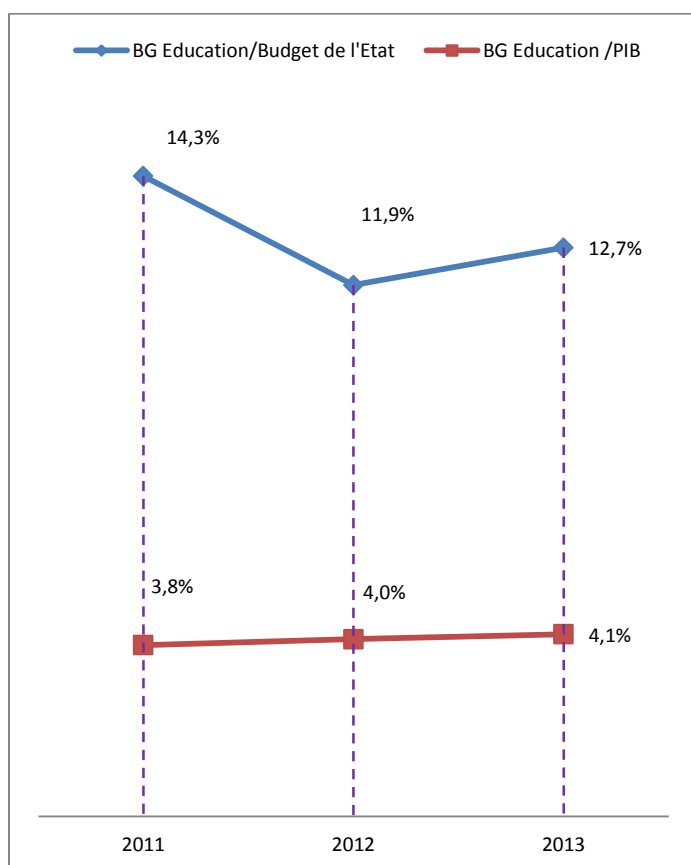
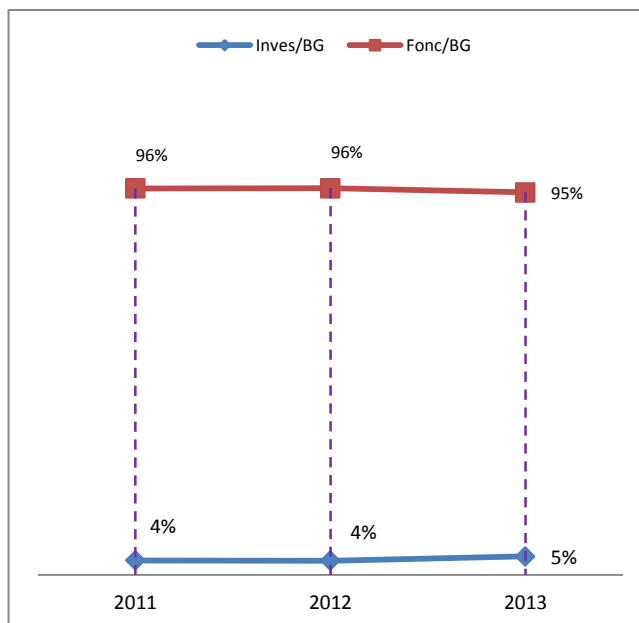
mise en place d'un dispositif de recherche pérenne et performant et la promotion de la production scientifique et la diffusion de ses résultats. Les structures de recherche de l'enseignement supérieur, en émergence, doivent être consolidées et organisées en vue d'être en phase avec les priorités nationales en termes de développement.

170. Concernant **la formation technique et professionnelle**, les objectifs viseront à ;(i) améliorer la gouvernance du dispositif de formation technique et professionnelle ; (ii) améliorer la qualité et la pertinence de la formation ; et (iii) accroître et diversifier l'offre . La gouvernance du dispositif de la FTP sera améliorée grâce à la mise en œuvre des actions suivantes ;(i) la réorganisation du système de pilotage et le renforcement des capacités de gestion au niveau central et régional ; (ii) la transformation du fonds d'appui à la FTP en établissement autonome ;(iii) la mise en place de mécanismes d'accompagnement et d'aide à l'insertion des sortants de la FTP ; (iv) la création d'instances de concertation avec les professionnels au niveau central et régional .

Budget du secteur

En millions MRO	2011	2012	2013
Budget global	43,181	45,387	49,689
Fonctionnement	41,619	43,775	47,399
Traitements et salaires	33,314	34,578	37,449
Biens et Services	3,455	3,599	4,264
Subventions et transferts	4,849	5,599	5,686
Investissement	1,562	1,612	2,289
En %			
Fonct/inves	2665.1%	2715.4%	2070.3%
Fonc/BG	96.4%	96.4%	95.4%
TS/BF	80.0%	79.0%	79.0%
TS/BG	77.2%	76.2%	75.4%
BG Education/Budget de l'Etat	14.3%	11.9%	12.7%
BG Education /PIB	3.8%	4.0%	4.1%

Sur la période 2011-2013, le budget global alloué au secteur de l'éducation s'est accru de 15% en passant de 43,181 millions MRO à 49,689 millions MRO. Dans ce budget global, le fonctionnement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Fonct/BG atteignant 96% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 4% en moyenne annuelle.



Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'éducation a connu un recul au cours de la période 2011-2013 en passant de 14,3% en 2011 à 12,7% en 2013, enregistrant ainsi un poids annuel moyen d'environ 13% pour un taux de croissance de -11% en fin de période. Ce poids dans le PIB a suivi une tendance haussière soutenue en passant de 3,8% en 2011 à 4% en 2012 pour se situer à 4,1% en 2013, soit un accroissement de 6% en fin de période.

171. Les prévisions pour la période 2015-2017, montrent que le budget de l'éducation va passer de 13.6% en 2015 à 13.2% en 2017 du budget global de l'Etat.

Tableau (): Prévision des dépenses pour le Ministère de l'Education Nationale

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Education nationale	2015	2016	2017
Budget global	41 286 116 339,16	42 427 536 282,31	43 551 559 039,12
Fonctionnement	40 743 986 202,44	41 856 247 457,21	43 040 904 657,46
Traitements et salaires	36 407 648 165,22	37 135 801 128,52	37 878 517 151,09
Biens et Services	3 883 077 677,90	4 290 800 834,08	4 741 334 921,66
Subventions et transferts	453 260 359,32	429 645 494,60	421 052 584,71
Investissement	542 130 136,72	571 288 825,10	510 654 381,66
Fonct/inves	75	73	84
Fonc/BG	98,7%	98,7%	98,8%
TS/BF	89,4%	88,7%	88,0%
TS/BG	88,2%	87,5%	87,0%
BG Education/Budget de l'Etat	10,2%	10,1%	10,0%
BG Education /PIB	2,9%	2,7%	2,4%

Source: Nos calculs

Tableau (): Prévion des dépenses pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Enseignement supérieur	2015	2016	2017
Budget global	9 471 260 443,02	9 490 206 851,61	9 245 491 729,88
Fonctionnement	7 639 564 547,92	7 466 233 486,86	7 478 491 729,88
Traitements et salaires	2 398 653 112,98	2 446 626 175,24	2 495 558 698,74
Biens et Services	483 168 650,20	509 742 925,96	563 265 933,19
Subventions et transferts	4 757 742 784,74	4 509 864 385,66	4 419 667 097,94
Investissement	1 831 695 895,10	2 023 973 364,75	1 767 000 000,00
Fonct/inves	4	4	4
Fonc/BG	80,7%	78,7%	80,9%
TS/BF	31,4%	32,8%	33,4%
TS/BG	25,3%	25,8%	27,0%
BGESR/Budget de l'Etat	2,3%	2,3%	2,1%
BG ESR /PIB	0,7%	0,6%	0,5%

Source: Nos calculs

Tableau (): Prévion des dépenses pour le Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Nouvelles technologies

Formation professionnelle	2015	2016	2017
Budget global	4 513 310 319,58	4 493 002 954,87	4 793 310 998,99
Fonctionnement	2 489 100 770,60	2 469 315 934,06	2 494 791 262,78
Traitements et salaires	1 260 098 539,50	1 285 300 510,29	1 311 006 520,50

Biens et Services	177 817 076,67	187 597 015,89	207 294 702,56
Subventions et transferts	1 051 185 154,43	996 418 407,89	976 490 039,73
Investissement	2 024 209 548,97	2 023 687 020,80	2 298 519 736,21
Fonct/inves	1	1	1
Fonc/BG	55,2%	55,0%	52,0%
TS/BF	50,6%	52,1%	52,5%
TS/BG	27,9%	28,6%	27,4%
BG FPNTIC/Budget de l'Etat	1,1%	1,1%	1,1%
BG FPNTIC / PIB	0,3%	0,3%	0,3%

Source: Nos calculs

Équipement et transport

Situation du secteur

172. Le développement des infrastructures des transports constitue un défi majeur pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie nationale et toucher les zones rurales ou enclavées qui sont les zones de concentration des pauvres. Il s'agit d'un levier et un support propice au développement des activités du secteur privé national et une source d'attraction pour les investisseurs étrangers.

173. Le système national de transport comprend quasiment tous les modes. Le transport routier est cependant dominant, voire prépondérant pour les communications intérieures. Le réseau ferroviaire d'une longueur totale de 853 Km exploité par la SNIM, relie la ville minière de Zoueratt au port minéralier de Nouadhibou. Le transport fluvial n'existe pas véritablement, il consiste en des traversées du fleuve Sénégal assurées par des bacs et des pirogues. Le réseau aéroportuaire est composé de dix aéroports et de douze aérodromes dont trois aéroports (Nouakchott, Nouadhibou et Atar) sont classés aéroports internationaux. Les infrastructures portuaires sont constituées du port de commerce de Nouakchott, des ports de commerce et de pêche industrielles de Nouadhibou, d'un port de pêche artisanale, d'un Wharf, et de deux appontements spécialisés à gestion privée pour le transport minéralier et pétrolier.

174. Les accidents de la voie publique (AVP), qui constituent désormais un problème de santé publique en Mauritanie en raison de leur nombre, leur incidence

sur l'individu, la famille, la société et les structures hospitalières, sont occasionnés par le manque d'application de la réglementation.

175. Les effets nuisibles de l'activité du transport sur l'environnement deviennent de plus en plus grave notamment avec : (i) la vétusté du parc, (ii) la gestion des matières résiduelles, (iii) le risques et dangers liés au transport de produits dangereux, (iv) l'état des routes et (v) le stockage et le transport des hydrocarbures.

Orientations stratégiques

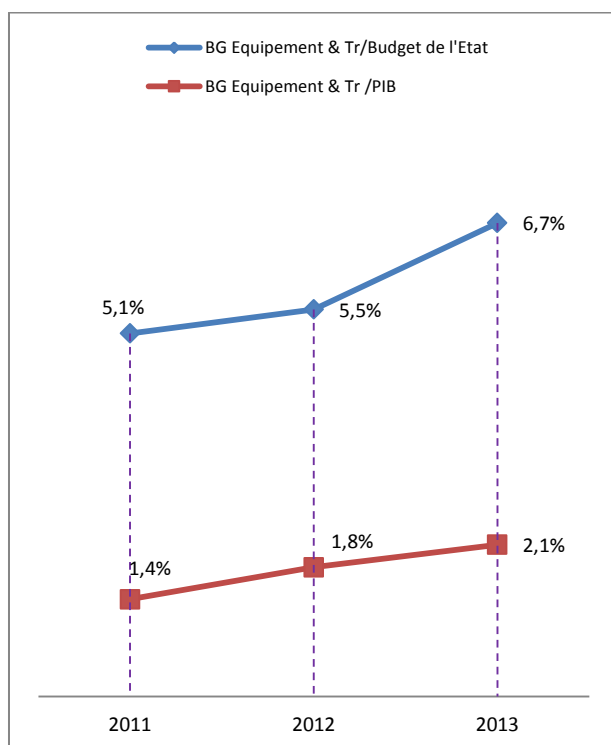
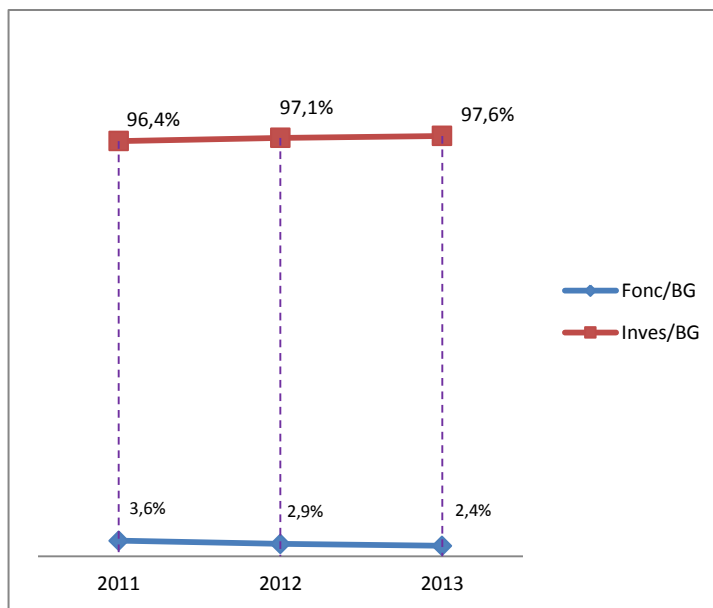
176. Les objectifs du secteur pour la période 2011-2015 consistent à: (i) améliorer l'organisation institutionnelle du secteur; (ii) moderniser le développement des infrastructures; (iii) améliorer la compétitivité économique des services; et (iv) renforcer les capacités du secteur. Dans le cadre de l'amélioration de l'organisation institutionnelle du sous secteur terrestre, les principales mesures envisagées porteront sur : (i) l'élaboration d'un schéma directeur de signalisation routière; (ii) l'organisation d'une campagne de mobilisation sociale de la sécurité routière à Nouakchott; (iii) l'introduction de l'enseignement de la prévention routière dans les programmes scolaires, (iv) la réalisation d'un circuit mobile d'éducation routière; (v) la construction et l'équipement de bureaux de transport; et (vi) la construction de centres d'examen de permis.

Budget du secteur

En millions MRO	2011	2012	2013
Budget global	15,488	20,916	26,169
Fonctionnement	563	601	637
Traitements et salaires	306	341	327
Biens et Services	129	124	136
Subventions et transferts	129	136	174
Investissement	14,925	20,315	25,532
En %			
Fonct/inves	3.8%	3.0%	2.5%
Fonc/BG	3.6%	2.9%	2.4%
TS/BF	54.4%	56.7%	51.3%
TS/BG	2.0%	1.6%	1.2%
BG Equip.transp/Budget de l'Etat	5.1%	5.5%	6.7%
BG Equip /PIB	1.4%	1.8%	2.1%

Source: Nos calculs

Sur la période 2011-2013, le budget global alloué au secteur de l'équipement et des transports s'est accru de 69% en passant de 15,488 millions MRO à 26,169 millions MRO. Dans ce budget global, l'investissement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Inves/BG atteignant 97% en moyenne annuelle alors que le poids du fonctionnement n'était que de 3% en moyenne annuelle. Ce poids s'explique par le caractère transversal des infrastructures économiques et sociales réalisées.



Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'équipement et des transports a connu une progression soutenue au cours de la période 2011-2013 en passant de 5,1% en 2011 à 5,5% en 2013. Ce poids dans le PIB a suivi la même tendance haussière en passant de 1,4% en 2011 à 1,8% en 2012 avant de se situer à 2,1% en 2013.

Tableau () : Budget prévisionnel de l'équipement et du transport 2015-2017

	2015	2016	2017
Budget global	28 232 044 697,70	32 813 190 896,96	33 055 530 883,67
Fonctionnement	639 935 971,78	642 056 917,76	648 772 558,91
Traitements et salaires	333 628 494	331 915 552	330 211 404
Biens et Services	184 803 996,95	194 968 216,78	205 691 468,71
Subventions et transferts	121 503 480,46	115 173 149,13	112 869 686,15
Investissement	27 592 108 725,93	32 171 133 979,20	32 406 758 324,76
Fonct/inves	0,02	0,02	0,02
Fonc/BG	2,3%	2,0%	2,0%
TS/BF	52,1%	51,7%	50,9%
TS/BG	1,2%	1,0%	1,0%
BG Equip/Budget de l'Etat	7,0%	7,8%	7,6%
BG Equi /PIB	2,0%	2,1%	1,8%

Hydraulique

Situation du secteur

177. La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (EPCV, 2008) montre qu'en matière d'accès à l'eau potable, des progrès ont pu être réalisés : 58,3% des ménages en ont accès en 2008 contre 52% en 2004. En milieu urbain, 35% des ménages sont raccordés au réseau public d'eau potable par un branchement privé (35% pour les villes y compris Nouakchott gérées par la SNDE et 38 % pour les villes gérées par l'ANEPA). Dans les zones non loties à Nouakchott, à Atar et à Rosso notamment, le mode principal d'alimentation en eau par charretier est de 84% et 5% seulement des ménages ont accès à un branchement. Cependant, le niveau de consommation d'eau n'a pas connu d'évolution par rapport à 2006 : 46 l/j/personne pour les ménages disposant de branchement privé et 18 l/j/personne pour les clients des charretiers et autres revendeurs. Le mode d'accès à la ressource en eau est dominé par les puits sans pompes pour les ménages ruraux (49,2%) alors que le recours aux services des revendeurs reste la source d'approvisionnement la plus répandue en milieu urbain (62%), et ce malgré l'importance des actions engagées en faveur du développement du secteur de façon générale et de l'amélioration de l'accès à l'eau potable plus particulièrement.

178. Au niveau institutionnel et réglementaire, plusieurs textes d'application du code de l'eau, ont été adoptés. L'ANEPA a été transformée en établissement public dénommé l'Office National des Services d'Eau en milieu Rural (ONSER). Cet établissement est chargé d'assurer l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, du suivi de la gestion et de la maintenance des ouvrages et infrastructures hydrauliques en milieu rural et semi urbain.
179. Quant à l'assainissement, il a suscité ces derniers temps un regain d'attention qui a permis la réalisation d'un certain nombre d'actions qui ont porté sur : (i) la création d'un office national chargé de l'assainissement ; (ii) la construction de 30 nouveaux avaloirs ; (iii) l'acquisition de deux hydro cureuses ; (iv) la mise en œuvre de conventions de financement pilotes pour la fabrication dans le respect des normes d'équipements d'assainissement ; (v) la réalisation des travaux de contournement de la Polyclinique ; (vi) la réhabilitation de la station d'épuration de Nouakchott. ; et (vii) la réalisation de réseaux d'assainissement à Rosso, Aleg et Kaédi. Cependant, la situation dans le domaine de l'assainissement reste marquée par de faibles niveaux d'accès à des latrines (45,7% des ménages au niveau national). En milieu rural, 68% des ménages ne disposent pas de latrines. Au niveau urbain, 56% des ménages ont des latrines et seulement 13,6% possèdent des toilettes à chasse eau.
180. En 2013, les actions suivantes ont été réalisées: (i) l'achèvement des travaux du projet d'approvisionnement en eau potable des localités situées sur l'axe Chegar-Guimi-Maghtaa Lehjar à partir du champ captant de Bouhchicha; (ii) l'achèvement des travaux des 24 forages programmés ainsi que des études techniques des systèmes d'AEP (APD et DAO) dans le cadre du projet Dhar de Néma ; (iii) l'exécution, en cours, du projet Aftout Charghi pour les lots 1 et 4 de la phase I; (iv) l'achèvement des travaux du projet AEP- fleuve qui assure l'approvisionnement en eau potable de 22 localités dans la Wilaya du Trarza et 6 localités dans la Wilaya du Gorgol; (v) la réalisation des travaux du projet d'approvisionnement en eau potable des localités de Foum Gleita, Bachat 1 et Bachat 2 dans la Wilaya du Gorgol; (vi) l'exécution, en cours, du projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement (PAEPA) en milieu rural dans les wilayas du Hodh Chargui, de l'Assaba et du Gorgol ; (vii) le démarrage des travaux

de renforcement de l'AEP de M'Bout et des villages avoisinants à partir du barrage de Foug Gleita; (viii) le lancement du programme national intégré pour le secteur de l'Eau en milieu rural (PNISER) dans les Wilayas du Gorgol, du Brakna et du Tagant; (ix) l'achèvement de l'étude de faisabilité du projet des cinq wilayas (les deux Hodhs, l'Assaba, le Gorgol et le Guidimagha) aussi appelé projet d'accès aux OMDs; (x) l'achèvement de l'étude du projet AEP Gouraye- Sélibaby et des villages le long de l'axe à partir du Fleuve; (xi) la réalisation de 20 forages d'exploitation dans le cadre du contrat programme avec la SNFP et (xii) l'achèvement de l'exécution de la phase I du projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau dont l'objectif est la mise en place d'un cadre de concertation autour des ressources en eau et de leurs usages.

Orientations stratégiques

181. L'objectif global du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement consiste à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement en quantité et qualité à des prix abordables pour tous, de façon durable.
182. Cet objectif devait être atteint au travers de la mise en œuvre des axes stratégiques suivants : (i) amélioration de l'accès à l'eau potable ; (ii) connaissance et protection des ressources en eau ; (iii) amélioration des conditions d'assainissement ; (iv) promotion du partenariat public-privé ; et (v) renforcement des capacités du secteur. La cible en 2015 est de réduire de moitié, la proportion des gens sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et d'instaurer un cadre propice à la gestion intégrée, durable et équitable des ressources en eau et des infrastructures hydrauliques.
183. Les perspectives en matière d'accès à l'eau ,montrent que les efforts seront orientés vers la sécurisation de la production et de la distribution de l'eau en milieu urbain à travers notamment: (i) la mise en œuvre de plusieurs conventions de financement ; (ii) la réalisation du réseau de distribution d'eau à Nouakchott (lot 3 et 4); (iii) l'exécution du projet de réalisation du réseau de distribution d'Eau à Nouakchott (lot 5); (iv) la mise en œuvre du projet de réalisation du réseau de distribution d'Eau à Nouakchott (lot 6); (v) l'exécution du Programme Hydraulique d'Urgence à Nouakchott; (vi) la réalisation du Projet Aftout Chergui ; (vii) l'exécution du projet d'implantation du réseau de distribution d'Eau à Nouadhibou

(lot 1 et lot 2); (viii) la réalisation d'AEP au niveau de l'aéroport international de Nouakchott; (ix) le renforcement des AEP des centres intérieurs; (x) la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau des villes intérieures; (xi) le projet de construction de réseaux AEP dans l'Aftout Essahili; et (xii) la réalisation d'AEP à Kiffa à partir de la mare de Kankossa.

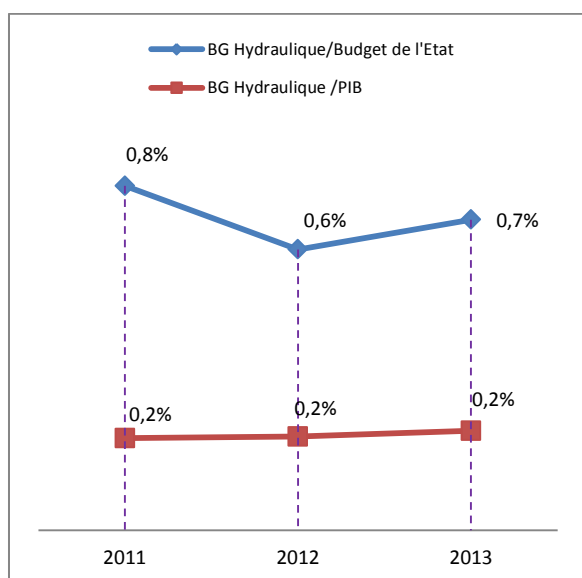
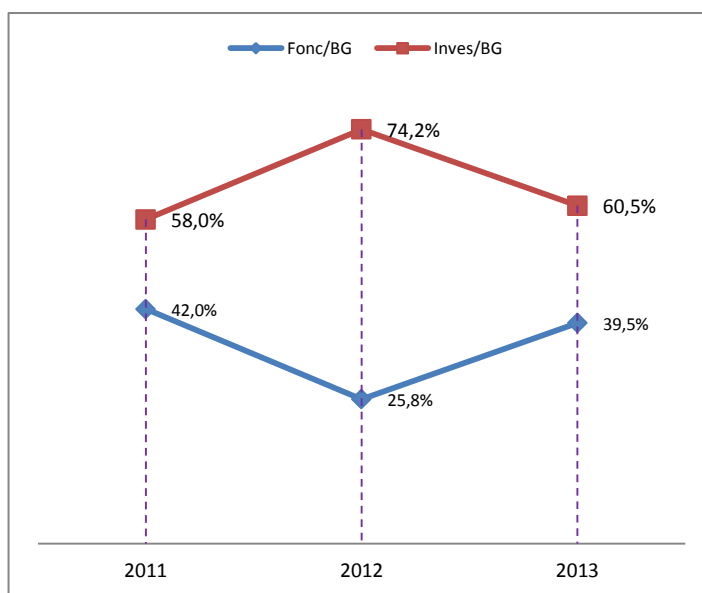
184. Quant aux problèmes d'assainissement, ils occupent une place de choix dans le programme du Gouvernement. Les interventions vont porter sur les programmes suivants: (i) le programme d'assainissement de la ville de Nouakchott; (ii) l'actualisation du schéma directeur d'assainissement de la ville de Nouadhibou; (iii) l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement des villes de Néma, Timbédra et Aioun; (iv) la construction d'un site provisoire de dépotage des eaux usées de Nouakchott; (v) la création d'un bassin de rétention pilote des eaux usées des quartiers SOCOGIM Ksar; et (vi) l'exécution du projet d'assainissement de Rosso.

Budget du secteur

	2011	2012	2013
Budget global	2,349	2,427	2,745
Fonctionnement	986	627	1,084
Traitements et salaires	244	240	240
Biens et Services	228	198	234
Subventions et transferts	515	189	610
Investissement	1,363	1,800	1,661
En %			
Fonct/inves	72.3%	34.8%	65.3%
Fonc/BG	42.0%	25.8%	39.5%
TS/BF	24.7%	38.2%	22.1%
TS/BG	10.4%	9.9%	8.7%
BG Hydraulique/Budget de l'Etat	0.8%	0.6%	0.7%
BG Hydraulique /PIB	0.2%	0.2%	0.2%

Source: Nos calculs

Sur la période 2011-2013, le budget global alloué au secteur de l'hydraulique s'est accru de 17% en passant de 2,349 millions MRO à 2,745 millions MRO. Le ratio Inves/BG atteint 64,2% en moyenne annuelle alors que le poids du fonctionnement n'était que de 35,8% en moyenne annuelle.



Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'hydraulique a connu une fluctuation au cours de la période 2011-2013 en passant de 0,8% en 2011 à 0,7% en 2012 avant de se situer à 0,7% en 2013, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 0,7%. Ce poids dans le PIB a connu une stagnation pour se situer à 0,2% le long de la période.

Tableau (): Budget prévisionnel du secteur de l'Hydraulique 2015-2017

	2015	2016	2017
Budget global	5 840 854 449,55	6 177 845 164,73	5 973 755 080,57
Fonctionnement	711 037 851,36	718 680 143,87	734 395 707,22
Traitements et salaires	263 721 584,24	270 109 022,24	276 651 166,45
Biens et Services	229 318 693,00	241 931 221,12	255 237 438,28
Subventions et transferts	217 997 574,12	206 639 900,51	202 507 102,50
Investissement	5 129 816 598,19	5 459 165 020,86	5 239 359 373,34
Fonct/inves	0,1	0,1	0,1

Fonc/BG	12,2%	11,6%	12,3%
TS/BF	37,1%	37,6%	37,7%
TS/BG	4,5%	4,4%	4,6%
BG Hydraulique/Budget de l'Etat	1,4%	1,5%	1,4%
BG Hydraulique /PIB	0,4%	0,4%	0,3%

Pétrole, Mines et Energie

Situation du secteur

185. Dans le sous-secteur des hydrocarbures bruts , les efforts ont visé l'amélioration du cadre légal et réglementaire des hydrocarbures à travers les principales réalisations suivantes : (i) l'élaboration des principaux décrets d'application du nouveau cadre légal et réglementaire, (ii) le renforcement de l'arsenal réglementaire pour la protection de l'environnement marin à travers la mise en place de la commission environnementale pour le champ de Chinguitti, (iii) la conception et la finalisation de la mise en place d'une base des données pétrolières, (iv) la mise en place d'un cadastre pétrolier informatisé; (v) l'achèvement du projet de renforcement des capacités du secteur minier (PRISM I); et (vi) la mise en place d'un système de gestion de la base de données environnementales.

186. En matière des hydrocarbures raffinés , les efforts déployés les années dernières se sont traduits par les principales réalisations suivantes: (i) l'assistance au PPP dans le segment stockage des hydrocarbures raffinés; (ii) la sélection d'un opérateur dans le cadre d'un PPP dans le segment stockage des hydrocarbures raffinés; (iii) l'achèvement de la réforme du cadre légal; (iv) l'élaboration du master plan pour le transport; (v) l'achèvement de la mise à niveau du laboratoire de la SOMIR; et (vi) l'élaboration finalisée du plan d'action pour l'instruction, le contrôle et l'inspection des installations

187. La Mauritanie recèle d'importantes potentialités minières avec plus de neuf cents (900) indices miniers et minéraux répertoriés notamment pour le fer, le cuivre, l'or, le phosphate, le quartz, le chrome, le manganèse, le vanadium, le plomb, le zinc, les éléments du groupe de platine, les terres rares, les sables noirs, les sables siliceux, les sels, les tourbes....etc.

188. Deux pôles miniers importants peuvent être distingués: au Nord (dans la zone du Tiris) et au centre des Mauritanides avec l'apparition du pôle prometteur de Tasiast (or, métaux de base et fer) et de Chami (quartz).

189. En terme de réserves prouvées nous avons :

Le Fer	plus de 1,5 milliards de tonnes
L'or	plus de 25 millions d'onces
Le cuivre	environ 28 millions de tonnes de minerai à 1.14% de cuivre
Le phosphate	plus de 140 millions de tonnes à 21% P ₂ O ₅
le quartz	plus de 11 millions de tonnes
le sel	plus de 245 millions de tonnes

Source: MEPMi

- La situation cadastrale se présente au 1er Janvier 2014 ainsi qu'il suit :
 - Le nombre d'opérateurs : 90 (entre nationaux et étrangers)
 - Les permis de recherche : 250 (tous les groupes de substances)
 - Les permis d'exploitation : 11 (fer, or, cuivre, sel et quartz)
 - Les carrières : 80 (le gravier, le gypse, le coquillage...etc)
- la production minière en 2013 a porté sur : **13,04** millions de tonnes de fer, **37000** tonnes de cuivre métal et **9,708** tonnes d'or (TML et MCM) et ce, avec une contribution à la formation du PIB à hauteur de **30%**. Le secteur fait travailler globalement plus de **15.000** personnes dont **7500** permanents.

Orientations stratégiques

190. Les orientations stratégiques du CSLP (2011-2015) visent à améliorer et à diversifier l'offre d'énergie afin de pouvoir satisfaire les besoins des ménages et des entreprises.

191. Dans le domaine de l'électricité, l'objectif principal est de faciliter l'accès du plus grand nombre de la population à l'électricité, de fournir l'énergie en quantité suffisante pour satisfaire les besoins essentiels de la population. Les objectifs spécifiques envisagés à l'horizon 2015 seront de : (i) porter le taux d'électrification urbaine à 80% ; et (ii) atteindre un taux d'électrification rurale de 40%.

192. Dans ce sous secteur , l'amélioration de l'offre d'énergie électrique pour la couverture des besoins industriels, commerciaux et domestiques sera visée à travers: (i) la construction d'une centrale hybride à Kiffa (1,3 MW Solaire et 4,8 MW thermique); (ii) la construction d'une centrale électrique duale fuel lourd/gaz à Nouakchott de 120 MW; (iii) la réalisation de la centrale PV Nouakchott de 15 MW; (iv) l'exécution du projet d'un parc éolien de 31,5 MW à Nouakchott; (v) la réalisation du projet d'un parc éolien de 31,5 MW à Nouakchott; (vi) l'électrification de la vallée : Interconnexion Rosso-Boghé; (vii) la réalisation du projet des centrales électriques des villes de l'intérieur; (viii) l'exécution du programme électrique d'urgence à Nouakchott; (ix) la construction de la ligne HTA 225 kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés; (x) l'extension de la capacité de la centrale duale de 120 à 180 MW; (xi) la construction de la ligne 225 kV point à point Nouakchott–Tobène (Sénégal) – Lot Mauritanie; (xii) la réalisation des centrales hybrides du littoral; (xiii) la réalisation de lignes de 90 et de 33 kV et des postes associés dans la vallée du fleuve; (xiv) la construction d'une centrale éolienne de 15MW à Nouadhibou; (xv) l'exécution du projet de développement des systèmes électriques de la zone Est / Dhar (Néma / Adel Bagrou); et (xvi) la réalisation du projet de l'énergie hydroélectrique de Gouina.
193. Au niveau des hydrocarbures bruts, les actions prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer l'environnement des affaires au cours des trois prochaines années concernent: (i) la mise en place d'une base de données pétrolières; (ii) la promotion de la transparence dans le secteur pétrolier et l'amélioration de la position de la Mauritanie au sein de l'ITIE; et (iii) la mise en place d'un système de gestion de la base de données environnementales.
194. Pour ce qui est des hydrocarbures raffinés , et dans l'objectif de renforcer les capacités du ministère et des sociétés sous tutelles, les principales mesures suivantes seront entreprises au cours de la période 2014-2015 : (i) la sélection d'un opérateur dans le cadre d'un PPP dans le segment stockage hydrocarbures raffinés; (ii) la réforme du cadre légal; (iii) l'élaboration et l'exécution d'un Master Plan pour le transport des hydrocarbures; et (iv) la mise à niveau du laboratoire de la SOMIR. Par ailleurs, le contrôle et le suivi de l'activité seront améliorés à travers l'exécution des actions prioritaires suivantes: (i) l'exécution du plan d'action pour instruction,

contrôle et inspection des installations pétrolières; (ii) le suivi des approvisionnements dans chaque localité; et (iii) le renforcement des outils organisationnels de contrôle.

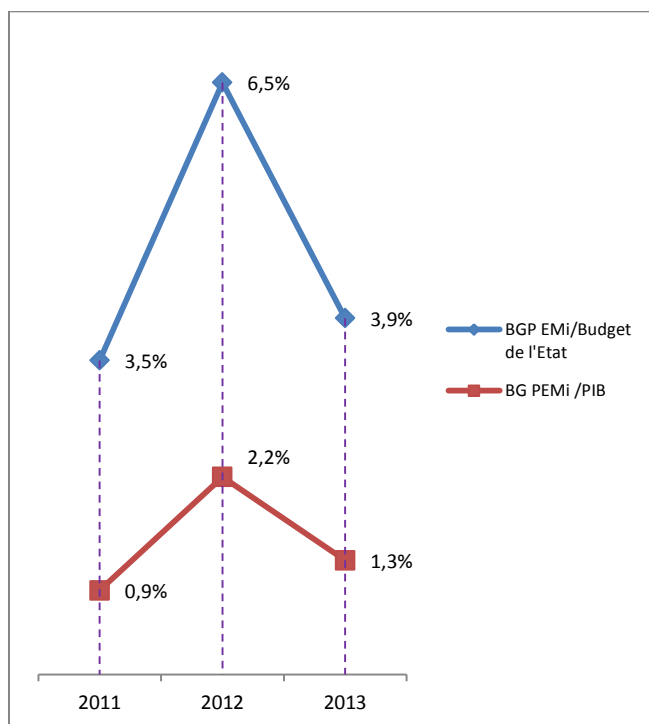
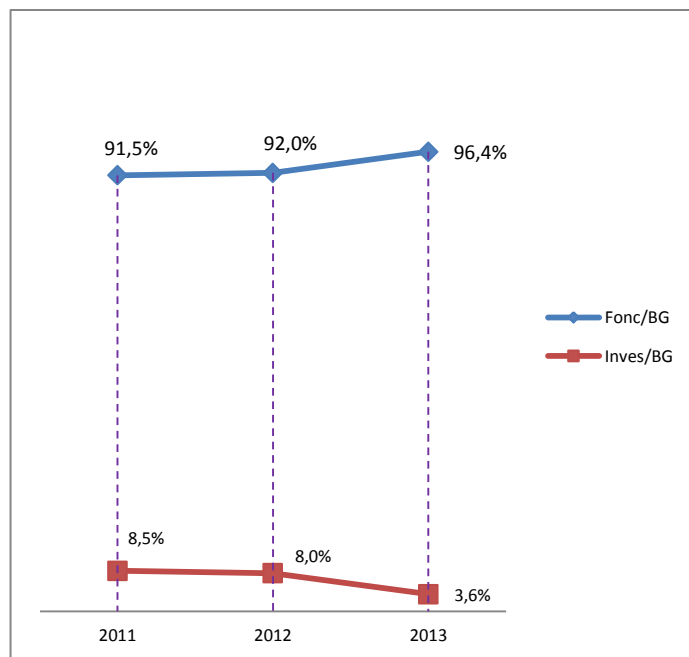
195. Dans le domaine minier , l'amélioration de l'environnement des affaires sera recherchée à travers l'élaboration des principaux textes d'application du nouveau cadre légal et réglementaire. Quant à la promotion du secteur et du suivi de l'activité, les actions suivantes y apporteront une contribution conséquente: (i) le renforcement des capacités techniques de l'OMRG ; et (ii) l'attribution davantage de titres miniers et de carrières.

196. Le secteur minier doit également réaliser les objectifs suivants : (i) maintenir la contribution du secteur minier au PIB à 20% à travers la diversification des activités ; (ii) doubler le volume des investissements dans la recherche et (iii) restructurer les entreprises en difficulté .

Budget du secteur

En millions MRO	2011	2012	2013
Budget global	10,464	24,974	15,377
Fonctionnement	9,571	22,966	14,822
Traitements et salaires	222	327	394
Biens et Services	535	120	186
Subventions et transferts	8,815	22,519	14,242
Investissement	893	2,007	555
En %			
Fonct/inves	1072.2%	1144.3%	2670.5%
Fonc/BG	91.5%	92.0%	96.4%
TS/BF	2.3%	1.4%	2.7%
TS/BG	2.1%	1.3%	2.6%
BG PEMi/Budget de l'Etat	3.5%	6.5%	3.9%
BG PME /PIB	0.9%	2.2%	1.3%

Sur la période 2011-2013, le budget global alloué au secteur du pétrole, de l'énergie et des mines s'est accru de 47% en passant de 10,464 millions MRO à 15,377 millions MRO. Dans ce budget global, le fonctionnement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Fonct/BG atteignant 93,3% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 6,7% en moyenne annuelle.



Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur du pétrole, de l'énergie et des mines a connu une progression au cours de la période 2011-2012 en passant de 3,5% en 2011 à 6,5% en 2012 avant de baisser pour atteindre 3,9% en 2013, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 4,6%. Ce poids dans le PIB a enregistré la même tendance de fluctuation pour se situer à 1,5% le long de la période.

Budget prévisionnel du secteur EPMI 2015-2017

EPMi	2015	2016	2017
Budget global	21 975 159 290,53	20 357 739 412,64	16 984 887 423,80
Fonctionnement	14 275 865 532,03	13 653 121 985,42	13 490 026 705,55
Traitements et salaires	543 752 456,41	617 256 890,51	700 697 650,90
Biens et Services	179 226 055,42	189 083 488,47	199 483 080,33

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Subventions et transferts	13 552 887 020,20	12 846 781 606,45	12 589 845 974,32
Investissement	7 699 293 758,50	6 704 617 427,22	3 494 860 718,25
Fonct/inves	2	2	4
Fonc/BG	65,0%	67,1%	79,4%
TS/BF	3,8%	4,5%	5,2%
TS/BG	2,5%	3,0%	4,1%
BG EMPe/Budget de l'Etat	5,4%	4,8%	3,9%
BG EMP /PIB	1,5%	1,3%	0,9%

Développement rural

Situation du secteur

197. Le développement rural est l'un des domaines retenus pour accélérer la croissance économique et assurer son ancrage dans la sphère économique des pauvres.

198. L'agriculture a reçu une attention particulière de la part de l'Etat les dernières années ; ce qui s'est traduit par le développement vertical et horizontal des cultures et l'adoption des techniques modernes dans les différents phases du processus de production. Récemment, la création d'un département dédié à l'agriculture vient pour confirmer la volonté politique pour développer ce sous secteur. Parmi les actions réalisées, on peut citer:(i) l'aménagement et la réhabilitation de 6 300 ha de terres en irrigué; la production d' environ 30% des besoins du pays en céréales; (ii) l'amélioration de l'approvisionnement et de la commercialisation par le désenclavement des zones de production, (iii) le désendettement des paysans opérant dans ce secteur à travers la prise en charge par l'Etat de plus 7 milliards de leur dette en vue d'améliorer la situation financière des producteurs; (iv) la création d'une Société publique de travaux agricoles; (v) la réalisation d'un programme de protection des cultures contre la divagation des animaux, et (vi) la mise en œuvre de programmes annuels de lutte contre les ennemis des cultures (criquets; sauteriaux; sésamie; etc.).

199. En ce qui concerne l'élevage, plusieurs actions ont été réalisées. Il s'agit, entre autres, de: (i) la réalisation d'infrastructures vétérinaires (parcs de vaccination; pharmacies vétérinaires; puits pastoraux; réserves pastorales); (ii) la mise en œuvre de programmes de développement de cultures fourragères ; (iii) la mise en œuvre d'un programme d'amélioration génétique; (iv) l'organisation des

campagnes annuelles de prophylaxie du cheptel, et (v) la création de la mutuelle de crédit d'élevage.

200. Les résultats de l'EPCV 2008 montrent que 75 % des pauvres proviennent du milieu rural et que le taux de pauvreté est resté élevé dans ce milieu (59%) . L'agriculture et l'élevage, malgré les efforts louables déployés, n'ont pas réussi à sortir de leur cadre traditionnel pour devenir modernes, compétitifs, dynamiques et diversifiés.

Orientations stratégiques

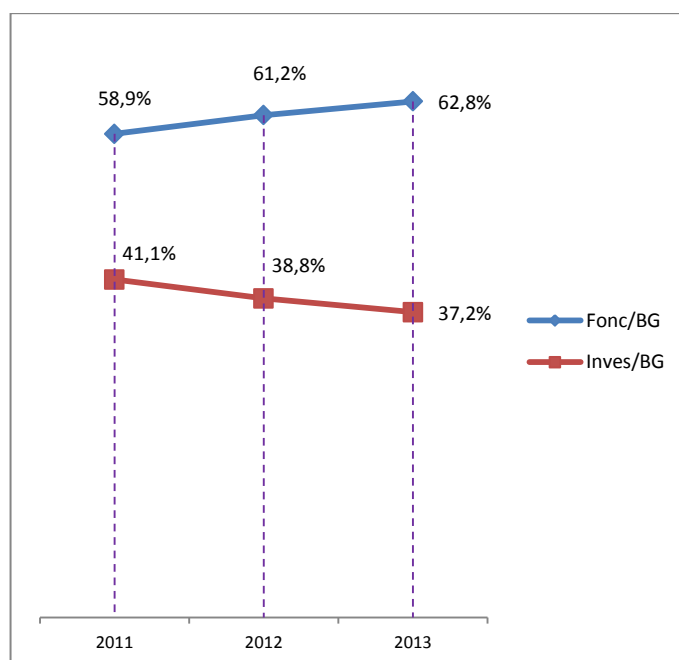
201. Le CSLP III a fixé deux objectifs principaux pour le secteur rural: (i) un objectif global pour le secteur agricole qui consiste à rendre l' agriculture moderne, productive et compétitive sur les marchés national, régional et international. L'objectif spécifique qui en découle est d'assurer la couverture des besoins céréaliers à hauteur de 45 à 50% d'ici 2015 et (ii) L'objectif principal défini pour le secteur de l'élevage consiste à assurer son intégration à l'économie tout en renforçant son rôle stratégique en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. La filière de transformation des sous-produits de l'élevage bénéficiera d'une attention particulière.
202. La Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) (2013-2025) s'articule autour des axes stratégique suivants: (i) Développement des filières animales et végétales pour accroître leurs productions et renforcer leur compétitivité, (ii) Appui renforcé au développement local pour passer de l'agriculture de subsistance à des productions animales et végétales compétitives, (iii) Gestion rationnelle et participative des ressources naturelles pour un développement durable des filières animales et végétales, et (iv) bonne gouvernance et responsabilité des acteurs.
203. La réalisation de ces axes nécessite (i) la mise en place des infrastructures rurales adaptées, (ii) la promotion d'une recherche développement ciblée et un dispositif de formation et de conseil rural opérationnel impliquant les acteurs au long de la chaîne de valeur et intégrant l'environnement, (iii) la mobilisation d'un financement suffisant et adapté à la demande des acteurs et (iv) l'appui aux services commerciaux et renforcement des capacités du département.

Budget du secteur

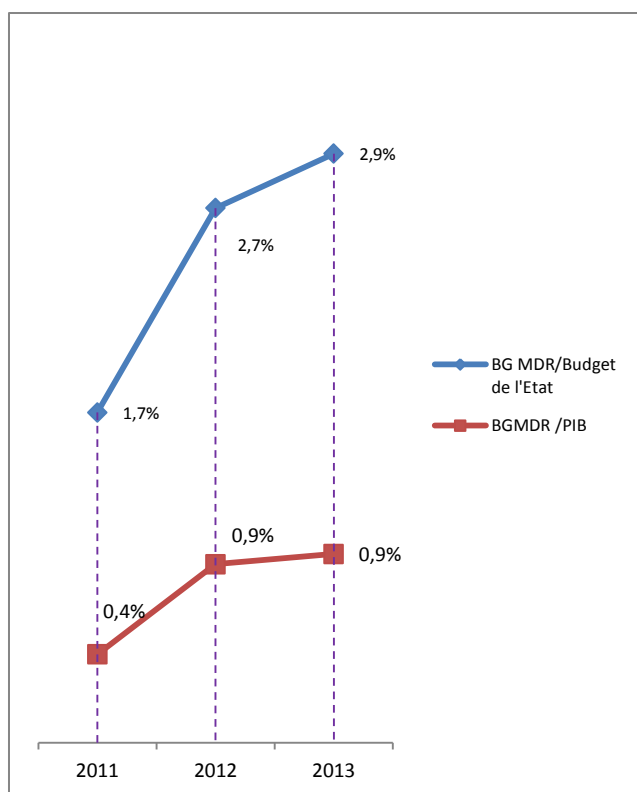
Evolution du budget du secteur 2011-2013

En millions MRO	2011	2012	2013
Budget global	4,977	10,206	11,502
Fonctionnement	2,930	6,241	7,227
Traitements et salaires	969	948	966
Biens et Services	1,094	995	1,422
Subventions et transferts	866	4,299	4,839
Investissement	2,048	3,965	4,275
En %			
Fonct/inves	143.1%	157.4%	169.1%
Fonc/BG	58.9%	61.2%	62.8%
TS/BF	33.1%	15.2%	13.4%
TS/BG	19.5%	9.3%	8.4%
BG MDR/Budget de l'Etat	1.7%	2.7%	2.9%
BGMDR / PIB	0.4%	0.9%	0.9%

Sur la période 2011-2013, le budget global alloué au secteur du développement rural s'est accru de 131% en passant de 4,977 millions MRO à 11,502 millions MRO. Le ratio Fonct/BG atteint 61% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 39% en moyenne annuelle.



Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)



Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur du développement rural a connu une progression soutenue au cours de la période 2011-2013 en passant de 1,7% en 2011 à 2,7% en 2012 avant de se situer à 2,9% en 2013, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 2,4%. Ce poids dans le PIB a enregistré la même tendance haussière pour se situer à 0,8% en moyenne annuelle avec un taux de croissance égal à 114% en fin de période.

Notons que le poids du budget du secteur dans le budget global de l'Etat demeure loin de l'engagement international de la Mauritanie en la matière, soit 10% .

Budget prévisionnel pour la période 2015-2017

MDR	2015	2016	2017
Budget global	10 290 047 837	9 225 777 099	11 674 251 562
Fonctionnement	4 677 988 311	4 757 427 540	4 991 316 716
Traitements et salaires	1 266 560 896	1 361 705 689	1 463 997 815
Biens et Services	1 512 883 320	1 596 091 903	1 763 681 552
Subventions et transferts	1 898 544 095	1 799 629 948	1 763 637 349
Investissement	5 612 059 526	4 468 349 560	6 682 934 845
Fonct/inves	0,8	1,1	0,7
Fonc/BG	45,5%	51,6%	42,8%
TS/BF	27,1%	28,6%	29,3%
TS/BG	12,3%	14,8%	12,5%
BG MDR/Budget de l'Etat	2,5%	2,2%	2,7%
BGMDR / PIB	0,7%	0,6%	0,6%

6. Suivi et mise en œuvre

Cadre organisationnel

204. Le CBMT ne se substitue ni au CSLP, ni au budget annuel. Il vise à établir le lien entre les choix publics, affichés dans la stratégie nationale de développement (le CSLP), et la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat déterminée par le cadrage macroéconomique.

205. Le processus itératif d'élaboration du CBMT doit comporter les phases suivantes:

- ✓ Détermination du cadrage macroéconomique à moyen terme ;
- ✓ Définition des allocations inter sectorielles triennales;
- ✓ Evaluation des dépenses obligatoires et incompressibles ;
- ✓ Présentation des enveloppes par ministère et par nature à moyen terme avec alignement entre le CSLP, les stratégies sectorielles et le PIP.

206. Ce dispositif institutionnel, malgré sa pertinence et son rôle dans l'ancrage de cet instrument de programmation triennal glissant dans le système de finances publiques en Mauritanie, a connu beaucoup de défis et de contraintes, dont notamment:

- ✓ la non implication effective des principaux responsables de certaines structures supérieures de l'administration concernés par l'élaboration du CBMT
- ✓ le retard dans la préparation du CBMT
- ✓ l'insuffisance des moyens humains et matériels¹⁰
- ✓ la faiblesse de l'institutionnalisation du CBMT
- ✓ l'absence des CDMT's sectoriels
- ✓ l'absence d'un tableau de bord global et sectoriel pour le suivi et l'évaluation

207. Pour renforcer ce dispositif institutionnel et organisationnel, il est nécessaire d'introduire les modifications suivantes:

- ✓ Au niveau du comité de pilotage : sa mission, ses outils, ses moyens et ses règles de prise de décision doivent être précisés.

¹⁰ Il est recommandé l'organisation de sessions de formation sur la programmation financière (TOF, BP, SM, CBMT, RDP, BOOST, DAD, Tableau de bord,...) au profit des membres des groupes thématiques

- ✓ au niveau du secrétariat: le processus d'élaboration du CBMT nécessite un service doté des ressources humaines qualifiées et des moyens financiers et matériels adéquats.
- ✓ Au niveau opérationnel: les groupes, chacun dans son domaine, prépare pour chaque trimestre une note détaillée sur l'évolution des indicateurs qui le concernent. Dans ce cadre, il est recommandée d'établir les données du PIB sur une base trimestrielle pour faciliter les prévisions et rendre l'analyse plus riche et plus féconde.
- ✓ Elaborer des rapports trimestriels pour assurer le suivi du CBMT. Les deux premiers rapports trimestriels seront versés dans un rapport semestriel qui fera l'objet d'une discussion à un niveau élargi dans un atelier. Un deuxième atelier sera organisé à la fin du processus pour valider le rapport de l'année et tirer les enseignements qui vont servir à l'actualisation du CBMT

Les indicateurs de suivi du CBMT 2015- 2017

208. Les indicateurs sont des variables qui aident à mesurer, directement ou indirectement les changements dans une situation et à apprécier dans quelle mesure les objectifs et cibles d'un programme sont atteints. Ces indicateurs doivent être SMART (Spécifique, mesurable, atteignable, réalisable, temporellement défini).
209. L'apport du CBMT en tant qu'outil des mesures de performances (vérification de la compatibilité de la programmation avec les priorités, crédibilité des hypothèses sur les recettes et les dépenses) reste tributaire de la qualité du processus de suivi et évaluation mis en place.
210. Ce processus est complexe. Il implique de nombreux acteurs pour renseigner les indicateurs à temps et avec des données fiables. La multiplicité des sources et des unités de mesure pose également des problèmes liés à l'homogénéité, à la cohérence, mais aussi à l'interprétation et à la signification des indicateurs.
211. Généralement, trois domaines peuvent être retenus pour sélectionner la batterie d'indicateurs de suivi. Il s'agit de:
- ✓ la macroéconomie: pour mesurer la stabilité des grandeurs macroéconomiques

- ✓ les finances publiques: pour mesurer l'état de mobilisation des ressources, le rythme de l'exécution des programmes, l'efficacité des dépenses publiques et la soutenabilité budgétaire
- ✓ les réalisations sectorielles: pour mesurer le chemin parcouru sur la réalisation des objectifs du développement. Dans ce cadre, une note détaillé sur l'exécution physique et financière du PIP sera élaboré par le MAED en collaboration avec les départements bénéficiaires. L'élaboration des CDMT sectoriels permettra de sélectionner des indicateurs qui peuvent être suivis au cours de l'année pour les départements dépensiers.

212. Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs macro économiques et macrobudgétaires. Quant aux indicateurs des réalisations sectorielles, on retient les indicateurs du CSLP.

Domaine	Indicateur	Type	Sources	2015	2016	2017
Cadre macroéconomique	Croissance du PIB	Trimestriel	MAED			
	Croissance du PIB hors pétrole		MAED			
	Croissance du PIB per capita		MAED			
	Taux d'épargne		MAED			
	Taux d'investissement		MAED			
	La part des ressources naturelles dans la formation du PIB		MAED			
	Taux d'inflation		ONS/BCM			
	Taux de liquidité de l'économie		BCM/ONS			
	Crédit au secteur privé (%)		BCM/ONS			
	Balance courante		BCM/ONS			
	Balance courante/PIB		BCM/ONS			
	Exportations des ressources naturelles		MAED			
	Exportations des ressources naturelles (%PIB)		MAED			
	Volume des IDE		BCM/MAED			
	Réserves brutes en mois d'importations		BCM			
	Finances		Recettes et dons	MF		
Recettes et dons (%PIB)			MF			
Recettes hors dons			MF			
Recettes hors dons (%PIB)			MF			
Recettes hors pétrole			MF			
Recettes hors pétrole (%PIB)		MF				
Recettes hors pétrole hors dons		MF				
Recettes hors pétrole hors dons (%PIB)		MF				
Recettes pétrolières		MF/MPE				
Recettes pétrolières (%Recettes totales)		MF/MPE				
Recettes fiscales		MF				

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

	Pression fiscale		MF			
	Recettes des ressources naturelles		MF/MAED			
	Recettes des ressources naturelles % recettes totales		MF/MAED			
	Taux d'exécution des dépenses		MF			
	Traitements et salaires		MF			
	Traitements et salaires (%PIB)		MF			
	Traitements et salaires (%BG)		MF			
	Traitements et salaires (%Recettes fiscales)		MF			
	Transferts et subventions		MF			
	Transferts et subventions (%PIB)		MF			
	Transferts et subventions (% BG)		MF			
	Intérêts de la dette		MF/BCM			
	Intérêts de la dette (%PIB)		MF/BCM			
	Intérêts de la dette (% BG)		MF/BCM			
	BF/Budget global		MF			
	BF/BI		MF			
	Dépenses de lutte contre la pauvreté/Dépenses totales		MF			
	Financement intérieur/Financement extérieur		MAED/MF			
	Financement extérieur /Financement total		MAED/MF			
	La part de l'emprunt dans le financement extérieur		MAED/MF			
	Financement national/financement total		MAED/MF			
	Solde budgétaire global		MF			
	Solde budgétaire global (%PIB)		MF			
	Solde budgétaire primaire		MF			
	Solde budgétaire primaire (%PIB)		MF			
	Déficit structurel		MF/MAED			
	Stock de la dette		MF/MAED /BCM			
	Stock de la dette (%PIB)		MF/MAED /BCM			
	Dettes extérieures/dettes totales		MF/MAED /BCM			
	Dettes de l'Etat/Dettes publiques		MF/MAED /BCM			

Calendrier de mise en œuvre

213. Pour assurer l'alignement des processus de l'élaboration du CBMT et de la loi des finances, il est nécessaire de respecter scrupuleusement un calendrier budgétaire qui commence juste après le vote du budget de l'année n+1.
214. Ce calendrier est scindé en quatre phases:
- ✓ Phase I: de Janvier à Mai : cette phase sera consacrée aux travaux des groupes thématiques. Durant cette période, les équipes analysent l'exécution de l'exercice budgétaire écoulée, les tendances d'évolution de l'économie nationale et l'incidence des engagements financiers de l'Etat vis-à-vis de ses partenaires. Ils commencent en même temps à effectuer des simulations sur les variables macroéconomiques. Il est indispensable de créer un cadre de concertation et de dialogue entre les membres (le secrétariat du CBMT peut jouer un rôle important dans ce sens).
 - ✓ Phase II: de Juin à Juillet : cette étape sera consacrée à la consolidation des travaux de groupes et la rédaction du rapport final du CBMT.
 - ✓ Phase III: de Juillet à Septembre : cette phase sera consacrée à l'élaboration de la loi des finances de l'année n+1.
 - ✓ Phase IV: de septembre au mois d'octobre, est dédiée à la finalisation du projet du budget avant sa présentation en conseil des ministres et son dépôt au parlement pour adoption.

Annexes

Annexe 1: TDR

ELABORATION DU CBMT 2015-2017

TERMES DE REFERENCE

GROUPE 4: ALIGNEMENT CSLP 2011 2015 et CBMT 2015-2017

RESUME OPERATIONNEL :

Le MAED en collaboration avec le MF a l'intention d'élaborer un CBMT global 2015-2017 conformément au schéma opérationnel de mise œuvre du CSLP 2011-2015




L'objectif est d'opérationnaliser la stratégie nationale.

L'objectif spécifique du groupe N°4 est (i) d'analyser la capacité à opérationnaliser la stratégie nationale (ii) de conseiller le groupe 2 finances publiques sur les allocations intersectorielles et intra-sectorielles des dépenses de fonctionnement (iii) de proposer un Programme d'investissement public en alignement avec la stratégie nationale et mentionner la méthodologie utilisée et les difficultés rencontrées et enfin (iv) de proposer un système de suivi de la mise en œuvre du CBMT 2015-2017.

CONTEXTE DE TRAVAIL

a. Enjeux de l'exercice

Le MAED en collaboration avec le Ministère des Finances (MF) a l'intention d'élaborer un CBMT global 2015-2017 pour :

-  **Proposer un cadre pluriannuel à la préparation de la loi de finances 2015** qui va débiter en juillet 2014 ;
-  **Poursuivre le processus d'alignement entre le niveau stratégique (CSLP/PIP/CDMT) et le niveau opérationnel (LFI)** dans le cadre d'un cycle de programmation économique ;
-  **Respecter les engagements** pris dans le cadre de l'opérationnalisation du plan d'action 2011-2015 au titre de l'axe 5 du CSLP III.

b. Rappel théorique et pratique sur le CBMT

La préparation et la validation d'un CBMT global permet :

- ✚ **L'amélioration de l'équilibre et de la discipline budgétaire** : le CBMT renforce le rôle du cadrage macroéconomique en corrélant strictement l'évolution de la dépense publique à l'évolution des recettes. Il offre un cadre de référence pour l'élaboration du budget dans le souci de l'équilibre des finances publiques ;
- ✚ **la priorisation des allocations budgétaire et l'efficacité de la dépense publique** : le CBMT doit permettre de redéployer les crédits en fonction des priorités du gouvernement. Il doit permettre d'estimer la marge de manœuvre (issue des économies réalisées sur les actions existantes ou issue de ressources additionnelles) et de la répartir entre les différents ministères de façon stratégique ;
- ✚ **la prévision budgétaire et l'évaluation de la dépense publique à moyen terme** : le cadre pluriannuel dans lequel s'intègre le CBMT permet d'estimer l'évolution de la dépense et des recettes et d'anticiper les mesures nécessaires à la préservation de l'équilibre budgétaire ;
- ✚ **L'amélioration de l'efficacité de la dépense** : le CBMT renforce la crédibilité de la programmation budgétaire. Il permet d'améliorer l'adéquation entre l'exécution budgétaire et la composition initiale du budget.

c. Méthodologie de travail

La préparation d'un CBMT répond à une méthodologie relativement standard qui comprend

5 objectifs :

- ✚ Elaborer le cadrage macroéconomique à moyen terme ;
- ✚ Définir les allocations inter sectorielles triennales en utilisant une méthodologie pour le calcul des allocations intersectorielle des marges de manœuvres ;
- ✚ L'évaluation des dépenses obligatoires et incompressibles ;

- ✚ La présentation des enveloppes par ministère et par nature à moyen terme avec alignement entre le CSLP, stratégies sectorielles, CDMT sectoriels, PIP.

d. Organisation institutionnelle

4 groupes thématiques sont créés pour rédiger le CBMT. Il s'agit des groupes suivants :

Le groupe n°1 Cadrage économique et recettes publiques ;

Le groupe n°2 Dépenses publiques ;

Le groupe n°3 Investissement et PIP « de besoin » ;

Le groupe n°4 Alignement CSLP/CBMT ;

Tel que mentionné par l'arrêté conjoint N° 18 40/MAED-MF du 22 août 2012 portant création d'un dispositif de pilotage et du suivi du processus du cadre de dépenses à moyen terme global, ces 4 groupes seront épaulés par deux comités, l'un d'orientation et de suivi et l'autre technique, (C.f. annexe 1, l'extrait de l'arrêté)

Le Comité technique désignera un groupe de 4 lecteurs, 2 du MAED et 2 du MF pour compiler les écrits émanant des 4 groupes et les consolider dans un document unique afin d'obtenir le rapport CBMT 2015-2017.

Le groupe 4 sera éventuellement amené à travailler avec tout acteur œuvrant sur le CBMT 2015-2017. Enfin, l'appui global et la validation du CBMT 2015-2017 sera du ressort du Comité d'Orientation et de Suivi.

Le secrétariat des groupes thématiques ainsi que les deux comités est assuré par la DPI/DGPPI/MAED.

Le groupe aura à sa disposition l'ensemble des rapports du Pôle de Dakar liés au CDMT, les CDMT précédents et les documents de base de l'analyse budgétaire.

A cela s'ajoute :

- Du groupe n°2: le groupe n° 4 obtiendra les conventions de financement hors PIP le 30 juin

-Du groupe N°3 Investissement et PIP « de besoin » : le groupe 4 obtiendra un PIP qui sera l'expression des besoins car étant la compilation des demandes émanant des ministères sectoriels, le 20 juillet.

Le contenu des travaux attendus par le groupe n°4 est présenté ci-après.:

1. ACTIVITES A MENER

2. Objectif

L'objectif global recherché est l'opérationnalisation d'une stratégie nationale de développement pour la période 2015-2017, stratégie qui reste à préciser dans les travaux.

L'objectif spécifique du groupe N°4 est (i) d'analyser la capacité à opérationnaliser la stratégie nationale (ii) de conseiller le groupe 2 finances publiques sur l'allocation intersectorielle et intra-sectorielle des dépenses de fonctionnement (iii) de proposer un Programme d'investissement public en alignement avec la stratégie nationale à préciser. Le groupe prendra soin de présenter la méthodologie utilisée et enfin (iv) de proposer un système de suivi de la mise en œuvre du CBMT 2015-2017.

3. Résultats attendus

Produit 1 bilan du CSLP 2011-2015

Tirer un bilan du CSLP 2011-2015 (i) sur les actions prioritaires du CSLP 2011-2015 effectuées et celles qui restent à programmer en 2015 (ii) sur ces 4 dernières années s'interroger sur la manière dont le CBMT a participé à la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Produit 2 stratégie 2016-2017

La stratégie nationale de développement en 2016 2017, quelle est-elle ? Peut-on s'arc-bouter sur le programme présidentiel ?

Produit 3 Alignement du PIP sur la la stratégie nationale

Le groupe 4 présentera un PIP aligné sur la stratégie nationale ainsi que la méthodologie et les hypothèses de travail. Pour ce faire, il obtiendra du groupe 3, le PIP « de besoin » sur financement national et les contreparties, les conventions de financement et

programmes sur financement extérieur de maturité 1 à 5, **le 20 juillet**. Au vu de la stratégie nationale, le groupe 4 présentera une priorisation du PIP. Le groupe vérifiera l'axe de la stratégie nationale auquel les conventions de financement sont rattachées. Le groupe pourra éventuellement utiliser les données de la DPI et du DAD.

Produit 4 Alignement des dépenses de fonctionnement sur la stratégie nationale

Le groupe 4 devra présenter des clefs de répartition des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 2017 à transmettre au groupe N°2 qui effectuera les allocations intersectorielles et intra sectorielles. L'arbitrage s'effectuera au vu d'une méthodologie à présenter.

Produit 5 explication des stratégies sectorielles phares en lien avec les actions programmées en fonctionnement et en investissement

Au vu des secteurs principaux, mentionner les stratégies et les axes qui feront d'une opérationnalisation par des actions programmées en fonctionnement et en investissement à présenter par le groupe 4, une fois le cadrage macroéconomique arrêtée.

Produit 6 Indicateurs de suivi du CBMT

Le groupe 4 proposera des indicateurs aisément identifiables de suivi du CBMT 2015 et 2017 ainsi que les structures idoines devant suivre les indicateurs.

Les 6 produits seront utilisés pour rédiger les parties du rapport CBMT 2015-2017 qui incombent au groupe et qui seront précisées lors de la première réunion.

4. Calendrier

Le groupe de travail devra avoir terminé et transmettre son travail aux autres groupes pour **le 10 août 2014**.

Annexe 2 :

Arrêté conjoint N° 18 40/MAED-MF du 22 août 2012 portant création d'un dispositif de pilotage et du suivi du processus du cadre de dépenses à moyen terme global (CDMT).

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Annexe 3:

	TOFE restrospective			TOFE provis	TOFE prévisionnel		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	324,1	462,8	432,3	432,9	441,9	494,7	538,0
Revenus non pétroliers et dons	301,2	441,4	419,4	420,3	429,5	482,3	526,2
Revenus non pétroliers hors dons	293,5	373,6	385,6	407,8	418,9	471,8	515,8
Recettes fiscales (hors pétrole)	183,7	250,5	256,6	279,6	306,9	340,4	380,1
Taxes sur les revenus et profits	55,0	80,5	79,8	87,6	95,7	105,4	116,6
BIC et BNC	27,3	27,3	27,7	30,3	32,8	35,9	39,4
Impôt minimum forfaitaire douanes	0,1	14,5	14,0	15,9	17,5	19,5	21,8
ITS	19,7	31,0	30,7	33,7	36,9	40,6	45,1
Etat	2,7	2,8	3,1	3,3	3,4	3,6	3,8
Autres	17,0	28,1	27,6	30,5	33,5	37,0	41,2
IRCM	7,5	7,4	7,0	7,7	8,4	9,3	10,4
IGR	0,4	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxes sur les biens et services	100,5	133,5	137,9	150,9	165,8	185,7	209,7
TVA intérieure	17,8	44,7	35,0	38,9	42,8	47,8	53,8
TVA sur les importations	47,0	56,5	59,6	65,2	71,7	83,2	97,3
Remboursement TVA			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Taxe sur le chiffre d'affaire et TPS	30,0	23,7	30,9	32,6	34,4	35,8	37,3
Taxe sur les produits pétroliers	2,4	2,9	3,8	4,2	4,6	5,1	5,6
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	1,4	4,4	4,9	5,7	6,5	7,5	8,6
Autres taxes (assurances, vehicules, aeroport)	1,9	1,2	2,7	3,3	4,7	5,3	6,0
Taxes sur le commerce international	22,3	29,1	30,1	31,6	35,1	38,0	41,4
Importations	18,2	23,6	25,0	26,3	29,1	31,6	34,4
Taxes statistique	4,1	5,5	5,1	5,3	5,9	6,4	7,0
Autres recettes fiscales	5,9	5,0	8,8	9,5	10,3	11,2	12,3
Droits de timbres	4,9	2,6	6,3	6,9	7,6	8,4	9,3

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	1,5	2,0	2,1	2,2	2,3	2,4	2,6
Recouvrement sur les années précédentes	0,8	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Recettes non encore ventilées	-1,3	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	109,8	123,1	129,0	128,2	112,0	131,4	135,7
Recettes de la pêche	36,9	32,7	60,8	54,6	43,8	45,0	45,8
Union Européenne bud.	20,4	25,5	46,2	39,6	28,4	29,2	29,6
Compensation financière	20,4	25,5	46,2	39,6	28,4	29,2	29,6
Armateurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Droit territorial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Redevances pelagique	13,8	4,2	11,6	11,8	12,1	12,3	12,6
Taxes (les bateaux affrétés par les nationaux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Licences (les étrangers)	13,8	4,2	11,6	11,8	12,1	12,3	12,6
Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)	1,8	2,3	2,0	2,1	2,2	2,3	2,4
Amendes	0,9	0,8	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2
Recettes minières	9,7	8,3	10,9	11,1	8,1	8,5	8,9
Recettes cadastrales	1,9	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes d'exploitation	7,5	7,0	7,6	7,7	8,1	8,4	8,6
Autres recettes minières	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes et redevances des entreprises publiques	32,7	62,0	43,8	43,5	40,7	58,1	60,7
SNIM	28,8	56,5	38,0	37,2	34,1	51,0	53,1
BCM		0,5					
Mauritel	4,0	4,0	4,8	5,3	5,6	6,1	6,6
Panpa+portndb	0,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Dettes rattachées et recouvrements	1,1	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SNIM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SOMELEC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SOGEM	1,1	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes spéciaux	16,8	4,0	5,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Recettes en capital	6,0	4,8	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Ventes de terrain	5,7	4,3	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3
Hors ventes de terrain	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Autres	6,4	10,1	7,1	7,5	7,8	8,2	8,6
Recettes exceptionnelles	0,0						
Dons	7,7	67,8	33,8	12,6	10,7	10,5	10,4

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

Annexe. Cadrage macroéconomique ; février 2014

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
			Est.	Est.	Est.	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(en pourcentage; sauf indication contraire)												
Revenu national et prix												
PIB à prix constants	11.4	1.0	3.5	-1.2	4.3	4.0	7.0	6.7	6.8	6.4	6.2	8.6
PIB hors pétrole à prix constants	4.1	5.9	3.9	-1.1	4.8	4.1	7.2	6.7	6.9	6.5	6.2	8.6
PIB hors industries extractives à prix constants					3.8	4.8	3.4	-1.1	5.1	4.6	8.2	5.5
Déflateur du PIB	31.9	0.2	12.4	-5.9	17.4	14.9	-5.6	-0.3	-0.6	3.4	4.1	4.7
Déflateur du PIB hors pétrole	10.1	13.4	13.0	-3.9	19.0	14.5	-5.3	-0.2	-0.5	3.5	4.3	4.9
		10.3	7.1	1.0	6.3	3.9	3.5	3.4	2.9	5.0	4.6	4.6
Indice des prix à la consommation (moyenne de la période)	6.2	7.3	7.5	2.1	6.3	5.7	4.9	4.1	4.7	5.2	5.5	5.5
Indice des prix à la consommation (fin de période)	8.9	7.4	3.9	4.9	6.1	5.5	3.4	4.5	5.0	5.5	5.5	5.5
Secteur externe												
Exportations de biens, f.o.b. (taux de croissance, en dollars EU)	118.6	3.6	24.4	-22.5	52.8	33.7	-4.9	5.7	-4.6	1.2	8.9	1.5
Importations de biens, f.o.b. (taux de croissance, en dollars EU)	-18.3	51.0	18.4	-17.4	37.0	26.1	28.5	-11.6	-11.5	27.7	-6.7	28.1
Solde de la balance des transactions courantes (en % du PIB)	-1.3	-14.4	-13.5	-16.2	-10.1	-6.3	-32.0	-25.1	-18.8	-34.8	-21.0	-36.2
Réserves officielles brutes en millions de dollars EU (fin de période)												
2/												
en millions de dollars, fin de periode				194	208.8	194.9	238.5	287.8	504.5	961.9	995.8	1128.4
en mois d'importations de biens et services hors industries extractives	2.6	2.1	1.6	2.1	2.5	3.9	6.4	7.2	7.7	7.7	9.1	9.5
Dette Nominale externe (en pourcentage du PIB)	111.4	82.9	80.8	96.3	87.5	83.2	90.2	86.0	67.9	67.0	61.9	51.1
Monnaie et crédit												
Monnaie et quasi-monnaie (variation)	15.7	18.9	13.7	14.9	12.9	19.9	10.5	13.6	11.6	12.1	12.0	11.9
Billets et monnaie en circulation (variation)		19.0	28.9	1.8	16.4	10.1	14.6	11.1	14.1	13.9	13.9	13.9
Epargne et Investissement												
Investissement brute (% du PIB)	25.0	20.5	23.6	20.0	21.6	29.1	44.7	38.0	34.4	42.6	32.9	28.4
Epargne brute (% du PIB)	23.7	6.2	11.3	7.7	11.5	22.8	12.8	12.9	15.5	7.8	11.8	-7.8

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (2015-2017)

(en pourcentage du PIB hors pétrole; sauf indication contraire)

Opérations consolidées du gouvernement												
Revenus et dons	82.5	30.3	25.9	26.7	27.9	28.8	40.4	34.7	35.6	35.3	35.1	34.7
Idem, hors dons	27.1	24.9	22.9	24.1	25.2	26.0	32.7	32.0	31.6	32.1	32.5	32.3
Recettes pétrolières	10.7	2.9	2.2	1.8	1.4	2.0	1.9	1.7	1.9	1.8	1.8	1.7
Dépenses et prêts nets	36.5	32.0	32.9	32.1	29.9	30.3	37.6	35.8	35.4	34.8	34.3	32.8
Solde hors pétrole de base, hors dons 3/	0.0	0.0	-7.7	-5.3	-2.4	-0.2	0.4	1.2	1.3	3.1	4.3	4.6
Solde global, dons compris	46.0	-1.8	-7.0	-5.4	-2.0	-1.5	2.9	-1.1	0.2	0.5	0.8	1.8
Dette Nominale externe (en millions de dollars EU)		90.4	90.3	105.9	96.5	90.5	98.6	95.9	77.3	75.9	70.2	58.0
Pour mémoire:												
PIB nominal (en milliards d'ouguiyas)	725	734	854	794	973	1,163	1,174	1,250	1,327	1,460	1,614	1,835
PIB nominal hors pétrole (en milliards d'ouguiyas)	565	679	797	758	946	1,127	1,144	1,219	1,297	1,430	1,585	1,806
PIB nominal (en millions de dollars EU)	2,699	2,822	3,536	3,031	3,532	4,147	3,954	4,183	4,379	4,591	4,974	5,548
Prix du pétrole (US\$/baril):	33.5	36.6	61.6	80.0	146.7	167.8	128.5	135.4	119.8	103.7	103.7	103.7

Sources: Autorités mauritaniennes et services du Fonds.

2/ non inclus le compte pétrolier

Population (en millions)	3.13	3.21	3.30	3.38	3.46	3.54	3.63	3.72	3.80	3.90	3.99	4.08
PIB par tête (en dollars EU)	933	879	1,073	898	1,021	1,170	1,090	1,126	1,151	1,179	1,247	1,358